
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

VOL. 52—No 49 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 18 MARS 1965 PRIX 10c

6,300,00 cartes d'assurance sociale du gouvernement fédéral

Au-delà de 6,300,000 travailleurs se sont procuré une carte d'assurance sociale du gouvernement fédéral; mais les demandes d'enregistrement ont ralenti depuis quelques mois et il se peut qu'il faille lancer une campagne de propagande pour accélérer le rythme des inscriptions, a noté un haut fonctionnaire.

L'enregistrement de près de 5,000,000 de personnes participant à l'assurance-chômage est complété; ces personnes étaient tenues par la loi d'obtenir un numéro d'assurance sociale.

Toutefois, entre 2,000,000 et 2,500,000 d'autres personnes ont été invitées à s'inscrire sur une base volontaire. Il s'agit là de personnes exclues de l'assurance-chômage ou travaillant pour leur propre compte. Environ la moitié de ces gens sont déjà inscrits.

Un porte-parole gouvernemental a indiqué que des instituteurs ont hésité à se faire inscrire craignant qu'il s'agissait là d'un subterfuge pour les amener à payer de l'assurance-chômage. Il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'entretenir une telle appréhension. Déjà des groupes d'instituteurs ont obtenu leur numéro d'assurance sociale.

Il n'existe pas de véritable problème, a-t-il précisé, mais il faudra recourir à de nouveaux procédés pour encourager les enregistrements volontaires.

Le système des numéros d'assurance sociale constituera un facteur essentiel pour le fonctionnement du régime universel de retraite lorsqu'il entrera en vigueur.

35 projets approuvés pour la Saskatchewan

Trente-cinq projets du Centenaire initiés par des municipalités de la Saskatchewan ont été approuvés, selon un communiqué conjoint émis par l'honorable Maurice Lamontagne, Secrétaire d'Etat du Canada et ministre responsable des projets du centenaire de la Confédération, et l'honorable Wilf Gardiner, ministre des Travaux publics de la Saskatchewan et ministre responsable des projets du centenaire de cette province.

De ces 35 projets, quelques-uns sont des projets conjoints. Cinquante-deux municipalités y participent.

La Saskatchewan compte maintenant 52 projets approuvés par la Commission comportant des frais au montant de $670,969.

Parmi ce groupe de projets approuvés l'on remarque, entre autres, des musées, des édifices municipaux, des bibliothèques, des centres de loisirs, des parcs et des améliorations aux parcs municipaux.

La Commission du Centenaire est l'organisme du gouvernement du Canada chargé de promouvoir les fêtes du Centenaire. Aux termes d'un accord entre les provinces et le gouvernement fédéral, ce dernier verse à chaque province un dollar par tête de population pour des projets de caractère permanent reliés aux célébrations du centenaire, moyennant une mise de fonds équivalente de la part de la province et de la municipalité.

La matinée d'un Québécois, vue par Michel Chartrand

Qu'on soit d'accord ou non avec Michel Chartrand, on doit lui reconnaître des talents exceptionnels pour dérider ses auditoires.

Ainsi, devant un groupe d'étudiants du collège Brébeuf, il a décrit de la façon suivante sans reprendre son souffle, la matinée d'un Canadien français moyen:

Il se lève le matin dans des draps Wabasso,
Fait crier un peu ses "springs" Simmons,
Descend de son lit et pose ses pieds sur Dominion Linoleum,
Se rend à son évier Crane,
Pour se raser avec son Remington,
Et se laver avec Lever Brothers,
Avant d'avaler son bacon Canada Packers,
Et boire en vitesse une tasse de General Foods,
Qu'il sucre avec du sucre volé quelque part en Amérique latine,
Et qu'il adoucit avec du Carnation,
Puis passe la porte en prenant soin de ne pas briser Dominion Glass,
Et saute dans sa General Motors,
Pour se rendre travailler à l'ALCOA,
Puis il s'arrêtera pour boire un Coke,
Et fumer une American Tobacco,
. . . et ainsi va la vie, comme dirait le chansonnier Tex.

(Le Devoir)

AVIS

Le pape a dispensé les fidèles du monde entier de l'abstinence, en la fête de St-Joseph, le 19 mars.



Des prêtres et des religieuses ont pris part aux manifestations pacifiques à Selma, en Alabama, la semaine dernière, afin que les Noirs puissent s'inscrire plus facilement pour exercer leur droit de vote. A Winnipeg, comme dans plusieurs autres villes au Canada, il y avait une vigile interconfessionnelle pendant 24 heures à partir de minuit, vendredi. Le président Johnson a soumis un projet de loi fédérale au Congrès, mercredi, dans le but de donner toute juridiction à ce sujet au gouvernement central.

La libération des Noirs

Dans son extraordinaire discours au Congrès américain, lundi soir, le président Johnson s'est mérité une place parmi les chefs les plus illustres de son pays. Il a attaqué de front et avec tout son prestige l'obstacle principal qui empêche, depuis un siècle, les Noirs américains de goûter pleinement les fruits de l'"Emancipation" proclamée par Lincoln. En effet, immédiatement après la guerre civile aux Etats-Unis, les Blancs des Etats du sud se sont assurés le prolongement de leur position privilégiée en posant des conditions arbitraires à ceux qui cherchaient le droit de vote. M. Johnson a mentionné une dizaine de ces tactiques qui sauvegardaient le contrôle du pouvoir législatif entre les mains des Blancs, dans les villes et les comtés, et même dans les Etats où la population noire était de beaucoup majoritaire. De là les règlements de conduite publique mettant en vigueur la ségrégation et le monopole du système scolaire.

En demandant que le droit de vote soit garanti réellement à tout Américain, en conformité d'un règlement simple et universel et moyennant un service fédéral, M. le président frappe ce que M. Robert Kennedy savait être "le coeur du problème" en autant que l'autorité civile est impliquée. Les problèmes du logement, des services publics, d'opportunité scolaire et économique peuvent se régler en partie en empêchant les difficultés, mais toujours dans un sens négatif. C'est seulement le droit de vote qui permet aux Noirs de jouer un rôle positif comme citoyens et de disposer de l'influence politique dans leur cause.

M. Johnson a un style oratoire presque décevant, mais lundi il n'avait pas besoin d'élever la voix. Les vérités les plus simples et les plus fondamentales de l'idéal américain tombaient de ses lèvres, et les faits historiques, même les plus récents, montraient aux législateurs que l'heure décisive avait sonné. M. Johnson est habituellement persuasif. Lundi soir il ne l'était pas. Au nom du peuple, au nom de la constitution, il demandait une coopération immédiate et entière.

Les journalistes ont révélé que le président avait l'intention de présenter un projet de loi de ce genre vers la fin de l'année, réparant ainsi une lacune dans la loi des droits civils qu'il avait été obligé d'accepter l'an passé. Homme patient et expérimenté, il a dû calculer avec soin ce retard semestriel. Aussi, vers la fin de son discours, il s'est montré compréhensif envers les Blancs du Sud qui sont aveuglés par un siècle de crainte et de préjugés. Néanmoins il passe outre à ses propres calculs et aux résistances invétérées pour saisir le moment providentiel et y risquer tout son avenir. Le politicien le plus habile du pays frappe un coup foudroyant sur l'institution la plus chère au coeur des politiciens, le bureau local de votation. Et ainsi, à la base de toute l'autorité législative et exécutive de "la plus grande nation contemporaine", le Noir se tiendra dorénavant sur un pied d'égalité avec son concitoyen blanc. C'est un moment historique pour ce grand pays et pour la dignité humaine.

L'Amicale des anciens appuie le frère Lahaie

MONTREAL — "A la suite de la publication, dans "La Presse" et le "Montréal-Matin" de samedi dernier, d'articles rapportant les méthodes et symboles utilisés par un professeur de l'école De la Mennais, l'Amicale des anciens élèves de l'institution a remis à la presse, hier soir, un communiqué dont voici le texte intégral:

"Un groupe de personnes: des parents d'enfants de 7e A, le Conseil des professeurs, l'Amicale des anciens élèves, l'Association générale des anciens Frères de l'Instruction Chrétienne, de hauts représentants de la Communauté des FIC, s'est réuni à l'école De la Mennais, le dimanche après-midi 14 mars.

"Il a étudié le système d'émulation utilisé par le Frère René Lahaie, dans sa classe, et étalé d'une façon mensongère, fallacieuse et libelleuse devant le grand public de Montréal et d'ailleurs, par le "Montréal-Matin" et "La Presse", dans leurs éditions de samedi, 13 mars.

"Ce groupe de personnes en est venu à la conclusion que les articles du "Montréal-Matin" et de "La Presse" constituent de pures inventions. "La Presse", tout en étant plus objective que le quotidien du matin, a utilisé son titre d'une façon abusive. En effet, le système du Frère René était purement d'émulation et, en aucune circonstance, il n'a servi de propagande à une idéologie quelconque. Toutefois, à seule fin de diminuer les torts qu'a pu causer aux élèves la mauvaise publicité des journaux ci-dessus, le Frère René a accepté de faire disparaître de sa classe des images, source de tout le problème soulevé.

"Le groupe qui s'est réuni, dimanche, attendra maintenant le résultat d'une enquête officielle de la CECM avant d'entreprendre contre les auteurs du mensonge et du faux les mesures légales appropriées".

Le communiqué est signé: Ulric-G. Laurencelle, shérif de Montréal.

Le directeur de l'école De la Mennais, le Frère Hector Asselin, a précisé, au cours d'un bref entretien téléphonique, que M. Laurencelle avait présidé la réunion.

Au reporter de "La Presse" qui lui demandait si la Commission des écoles était représentée à cette assemblée, le Frère Asselin a répondu: "Je préfère ne pas répondre à cette question."

Invité à commenter le texte du communiqué de l'Amicale des Anciens, le directeur de l'Information à la CECM, M. Gaston Dugas, a simplement dit: Je le trouve surprenant".

John Robarts propose un Red Ensign modifié

TORONTO — Le premier ministre John Robarts a demandé à l'Ontario d'accepter comme drapeau provincial le Red Ensign portant sur son battant le blason des armoiries d'Ontario.

Sa déclaration reflète un léger changement d'opinion depuis qu'il avait annoncé la première fois en décembre qu'il proposerait d'accepter un drapeau dans le genre du Red Ensign comme drapeau provincial.

A cette occasion, il avait clairement laissé entendre que le drapeau porterait les armoiries de la province au complet. En plus d'un blason, les armoiries comprennent un chevreuil à la droite, un ours en haut, un orignal à gauche ainsi qu'une devise au-dessous.

Le premier ministre a présentement enlevé les ornements et réduit au blason les armoiries sur le drapeau. Le blason contient la croix rouge de saint Georges en haut et une feuille d'érable à trois branches au bas.

"Le drapeau proposé a été associé avec l'Ontario et des événements historiques de cette province depuis plusieurs générations," a dit M. Robarts.

"Il caractérise aussi les nouveaux horizons pour les autres qui sont venus dans une autre contrée et qui sont les bénéficiaires des libertés et des privilèges promis et proclamés sous un drapeau pour lequel ils ne peuvent avoir que de l'honneur et du respect."

Pas de prescription pour les crimes nazis!

BOSTON (CCC) — Les crimes nazis doivent être poursuivis aussi longtemps que ceux qui en ont été responsables sont encore en vie, déclare le cardinal Cushing, archevêque de Boston, dans une lettre adressée au Président de l'organisation juive des Etats-Unis, Lewis H. Weinstein.

Le cardinal déclare que les crimes hitlériens sont l'événement le plus affreux de notre époque. Pour de tels crimes, il ne peut avoir de prescription. Les coupables doivent être déférés à un tribunal ordinaire, sitôt après leur arrestation.

Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, s'est également prononcé contre la prescription pour les crimes nazis.

Succès de Polyeucte à Sudbury

SUDBURY — Plus de 2,000 personnes se sont rendues à l'auditorium de l'Ecole secondaire de Sudbury où, durant deux jours, la semaine dernière, une troupe de théâtre montréalaise a joué "Polyeucte" de Pierre Corneille.

C'est M. Jean Valcourt qui a mis la pièce en scène et qui a surveillé la direction artistique de la troupe. Les principaux rôles étaient interprétés par Jean Doyon (Polyeucte), Christian Belmas (Néarque), Corinne Valois (Pauline), Colette Courtois (Stratonice), Yvon Bouchard (Félix), Jacques-Henri Gagnon (Albin), François Cartier (Sévère), Jacques Thibeault (Fabian) et Guy Monarque (Cléon).

Le comité des relations artistiques de l'université Laurentienne de Sudbury a rendu possible cette représentation. Signalons que tous les billets ont été vendus à l'avance.

Le jeûne et l'abstinence, en imitation de l'exemple du Christ au début de Son ministère, ont un but autre que celui de la pénitence dans l'Eglise. Depuis les premiers temps, en effet, les chrétiens se privaient de nourriture afin de pouvoir faire l'aumône aux moins fortunés. C'est ainsi que dans plusieurs pays, et notamment aux Etats-Unis, il y a une quête spéciale vers la fin du carême. Sur la photo l'on voit l'une des oeuvres qui en bénéficient, celle qui fournit du lait aux écoliers de la Bolivie pour le lunch à midi. En Amérique du Sud, il y a une étroite collaboration entre les oeuvres de charité de l'Eglise et l'Alliance pour le Progrès.

Mémoire du Conseil de la vie française: "L'avenir du peuple canadien-français"

Le mémoire du Conseil de la vie française au Comité parlementaire de la constitution, à Québec, a été déposé officiellement le 12 février 1965. Lors de leur assemblée mensuelle, les directeurs de Vie française ont décidé de le communiquer au grand public le plus tôt possible. Ce document est une plaquette de 64 pages. Il porte le titre d'un volume publié par un précurseur du nationalisme canadien-français, Edmond le Nevers, en 1896.

Le document est centré sur une idée: celle de nation, et sur un fait, l'existence d'une nation canadienne-française ayant pour patrie le Canada en son entier. Le premier chapitre renferme des précisions sur la vitalité de cette nation au point de vue démographique, culturel, religieux, politique. Le chapitre suivant contient une analyse au groupement canadien-français. En conclusion, il existe telle réalité sociologique que la nation canadienne française. Elle est formée de tous les groupes français au Canada et c'est avec cette nation que le groupe anglo-canadien doit dialoguer s'il veut le maintien de la Confédération canadienne.

Les trois derniers chapitres considèrent les relations de la nation canadienne-française avec les divers Etats dans lesquels elle vit. Le plus près de lui en divers sens est l'Etat québécois, dans lequel il a le status d'une majorité numérique. Ses relations avec l'Etat canadien et les autres Etats provinciaux sont plus complexes et surtout beaucoup moins satisfaisantes.

L'étude de ces relations entre la nation canadienne-française et les divers Etats en question aboutit à une série de conclusions et de recommandations formulées dans les quatre dernières pages du mémoire.

Le Conseil de la vie française affirme notamment que le Canada est un Etat composé historiquement, officiellement et juridiquement de deux nations et qu'il en est de même, proportions gardées, des Etats provinciaux. Dès lors la constitution canadienne doit avoir le caractère d'un pacte officiel entre ces deux nations. Ces deux nations sont une réalité sociologique fondamentale alors que l'expression nation canadienne ne désigne qu'une réalité juridique.

Tous les groupes français au Canada appartiennent à la nation canadienne-française et c'est en cette qualité qu'ils doivent être considérés par l'Etat fédéral et par les Etats provinciaux. L'Etat du Québec, en particulier, doit se rappeler que ses attitudes dans le domaine constitutionnel intéresse tous les groupes français au Canada.

Enfin le Conseil de la vie française est d'avis que la constitution canadienne doit subir de profondes modifications si l'on veut la survie de la Confédération. Les trois dernières pages du mémoire (51 à 54) contiennent le détail de ces modifications.

Les Etats généraux seraient reliés à la 'nouvelle Patente'

QUEBEC — Existerait-il un lien entre les Etats généraux du Canada français et ceux qui, au sein de l'OJC, voudraient relancer "La Patente" sous un autre nom et selon une formule secrète à caractère plus ou moins indépendantiste?

Selon des informations recueillies à Québec, la Commission politique des Etats généraux du Canada français, qui entre dans le cadre de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, aurait retenu les services de trois experts pour préparer le travail de la commission.

Ces trois experts, connus pour leurs idées indépendantistes, seraient MM. Jean-Noël Tremblay, professeur à l'Université Laval et ancien député de Roberval aux Communes, Jean-Marc Léger, éditorialiste au "Devoir", et Léo Gagné, membre de l'exécutif de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste et ancien secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste pour le diocèse de Québec.

OJC et SSJB

Selon des renseignements, le travail de la commission prendrait alors une allure nettement indépendantiste.

Ce courant de pensée serait conforme aux voeux de la faction "québécoise" de La Patente, c'est-à-dire de ceux qui voudraient ressusciter le mouvement selon une formule nettement "québécoise".

La commission politique des Etats généraux du Canada français est composée de 12 membres. Elle a créé une sous-commission chargée de préparer un schéma de travail pour la commission. Cette sous-commission aurait déjà soumis un rapport à la commission qui en ferait présentement l'étude. C'est lorsque cette étude sera terminée que les trois experts seraient chargés de recevoir tous les documents afin de préparer le travail de la commission.

NOTE

On trouvera l'article du Gamin d'Or en cinquième page cette semaine.



M. YVON DANEAU,

directeur général du Conseil de la Coopération

Le président du Conseil de la Coopération du Québec, M. Alfred Rouleau, annonce la nomination de M. Yvon Daneau au poste de directeur général de cet organisme voué à la coordination et à la promotion du mouvement coopératif québécois. Bachelier en sciences appliquées (pêcheries) et détenteur d'une maîtrise ès-arts (sociologie) de l'Université Laval, M. Daneau était jusqu'en ces derniers temps le secrétaire du Conseil du Plan au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Précédemment, il avait été responsable de l'animation sociale au B.A.E.Q. et attaché au Centre de culture populaire de l'Université Laval. Dans l'exercice de cette dernière fonction, il avait siégé pendant deux ans au conseil d'administration du Conseil de la Coopération.

Les services de l'Etat devraient avoir un caractère polylingue

OTTAWA — Les services de l'Etat devraient être à la disposition de tous les citoyens dans leur idiome particulier, a déclaré le premier ministre Pearson, jeudi dernier dans une allocution au cours de laquelle il préconisa une plus ample connaissance du français dans la fonction publique.

M. Pearson adressait alors la parole à un déjeuner de l'Institut professionnel des fonctionnaires. Les provinces, auxquelles incombe la responsabilité de l'éducation, dit-il, devraient faciliter l'enseignement des langues aux jeunes, âge idéal pour apprendre les deux langues.

"En ma qualité de Canadien, reprend M. Pearson, je me permets de former l'espoir que tout Canadien pourra apprendre les deux langues du pays, considérant surtout le fait qu'il existe de vastes régions du pays où cette connaissance est essentielle."

Il ne s'ensuit pas de là que tout fonctionnaire doive être bilingue. Ce serait être irréaliste et illogique.

Civilité

Cependant, un service de l'Etat doit être à la disposition de tout citoyen, quel qu'il soit, dans la langue qui lui est familière.

"Il nous faut aussi songer que, éventuellement, il sera possible que tout fonctionnaire de l'Etat puisse traiter avec au moins quelques-uns de ses supérieurs dans sa propre langue, qu'il ne sera pas tenu d'être toujours obligé d'employer la langue avec laquelle il est moins familier. Nous espérons qu'éventuellement les hauts fonctionnaires de toutes les branches de l'administration pourront traiter de toutes les affaires publiques de façon compétente et efficace dans les deux langues.

Il faut y parvenir sans préjudice aux perspectives d'avancement de ceux qui sont venus ici pour rendre les meilleurs services possibles au Canada mais qui ne parlent qu'une langue.

"Telle n'est pas l'intention du gouvernement et tel ne sera pas le résultat de la politique de ce gouvernement."

Un acceuil grandiose à Québec à Son Eminence le cardinal M. Roy

(Voir reportage en dixième page)

Editorial

Les voix du Canada français

Dans le rapport préliminaire de la Commission Laurendeau-Dunton, à la page 110, on peut lire cette phrase sommaire: "Dans le Québec nous avons, en effet, entendu une gamme d'opinions très variées".

Les commissaires font remarquer que toutes ces opinions vont dans le sens d'une plus grande reconnaissance de la "nation canadienne-française", mais cela n'empêche pas une diversité frappante de vues sur les moyens à prendre et même sur le but ultime à envisager. On peut alors parler de groupes "séparatiste" et "modéré" dans le seul Québec. Par exemple, une école croit que les minorités hors du Québec sont en voie de mourir, et donc elle prêche une politique de dégagement dans le but de sauver ce qui reste dans le Québec seul. D'autres ne cessent d'espérer que le rêve d'un Canada français, d'un océan à l'autre, puisse encore se réaliser, pourvu que les provinces anglophones modifient leur conduite à l'égard des minorités francophones.

Si les commissaires ont réussi à trouver un sentiment commun dans les opinions qui agitent la population de langue française, dans la belle province, il ne faut pas en conclure que la concordance de ces opinions s'établira avec facilité. Récemment l'hon. Jean Lesage a fustigé avec violence certains mouvements de jeunes agitateurs, et plus récemment encore il a dit carrément aux Sociétés St-Jean-Baptiste qu'il n'avait pas besoin d'une assemblée des "Etats Généraux" de la nation, que préconisent ces Sociétés, car ce rôle revient à l'assemblée législative de la province.

Non seulement y a-t-il manque d'accord entre le gouvernement actuel et les SSJB, mais aussi entre les Fédérations des SSJB de Québec et de Montréal, leurs prises de bec étant notoires. La première veut prolonger les délibérations du peuple canadien-français et éviter pour le moment les options politiques, la deuxième s'est déjà prononcée en faveur de la formule d'"Etat associé". Pour compliquer les choses, "Le Devoir" par la plume de Claude Ryan se dissocie de la décision de la Fédération de Montréal.

On sait que les indépendantistes se désintéressent en général du sort des minorités, tandis que le Conseil de la Vie française vient de présenter un mémoire au "comité parlementaire (de Québec) sur la Constitution" dans lequel l'on traite de "L'avenir du peuple canadien-français" à la lumière du principe "a mari usque ad mare". Laissons de côté, pour le moment, les autres confrontations qui ne manquent pas de se produire par rapport à la structure économique et même religieuse de la société québécoise.

Le débordement de ces controverses en dehors du Québec est regrettable, quoique inévitable. Les minorités en effet peuvent difficilement se payer le luxe de divergences profondes et prolongées sur le chemin à suivre, non seulement pour ne pas affaiblir leur propre dynamisme, mais aussi pour ne pas nuire à leur prestige auprès de leurs concitoyens anglophones.

Mais la pression des options qui s'offrent à l'heure actuelle finit par ébranler l'habituelle entente des lutteurs.

Ainsi, quand l'hon. L. Robichaud est venu dans l'Ouest canadien, il y a quelques mois, décrivant franchement les problèmes, mais prônant plutôt une solution de bonne entente, il fallait s'attendre à ce qu'un porte-parole d'un groupe acadien appelé "Comité de Vigilance" fasse des commentaires plutôt acerbes sur cette manière de parler et qu'il capte à son tour les manchettes de la presse du pays.

Plus récemment il y eut tout un tourbillon de controverses en Ontario au sein de la population francophone. Selon une nouvelle du "Droit", on a décidé de maintenir l'Association d'Education de cette province dans son rôle traditionnel, laissant en propre à d'autres organisations des sphères d'activité et le droit de s'exprimer librement sous forme de mémoires.

Dans l'Ouest canadien, le choix des moyens à prendre pour obtenir une amélioration des conditions vitales pour la langue et la culture françaises, suscite des controverses, parfois acerbes. En Saskatchewan, par exemple, on a changé le titre de l'organisation centrale, en substituant le mot "culture" au mot "catholique", mais au dernier congrès à Regina ce changement avait plutôt été rejeté. Dans cette province aussi, il est évident que les rapports entre l'Association traditionnelle et celles qui représentent des professions, changent.

Au Manitoba, les "séparatistes", au moins en esprit, ne manquent pas, surtout parmi certains jeunes qui semblent vouloir reprendre en sens inverse le chemin qui a conduit leurs ancêtres du Québec vers l'Ouest.

Il y a des champions d'une conception de vie française manitobaine qui veulent en faire une extension de la vie québécoise, d'autres rêvent d'une communauté française pratiquement fermée, d'autres acceptent un programme "réaliste" d'une vie fondamentalement française et catholique, mais intégrée dans la vie commune à prédominance anglaise.

Dans chaque province anglophone, d'ailleurs, les minorités françaises font face à des situations bien distinctes, qui conditionnent nécessairement leurs réactions. La situation franco-manitobaine étant, semble-t-il, la plus complexe, l'entente s'y fait plus lentement.

Personne, à l'heure actuelle, ne peut faire la synthèse de tous les éléments qui doivent trouver place dans une solution des problèmes qui agitent cette population. Mais il y aurait une certaine utilité à faire ressortir cette complexité si ce tour d'horizon aidait à faire voir, en même temps, la nécessité d'un climat favorable aux débats fructueux.

C'est M. André Laurendeau qui, dans un article écrit pour le Magazine Maclean, a fait remarquer comment le Canadien français est porté à transposer dans le domaine culturel des habitudes intellectuelles que l'on identifie avec la religion. Il y a des dogmes, des hérésies, des excommunications, des pontifes. (Il s'agit évidemment de l'Eglise préconciliaire.) Parce qu'il a accepté de servir comme membre de la Commission "B" et "B", il s'est vu traiter immédiatement de "traître", de "vendu", d'"aplatventriste", etc. Il se peut que les membres du Mouvement laïc de langue française fassent la même constatation, d'un autre point de vue.

En tout cas, il importe que l'on se souvienne davantage dans le Québec des répercussions que peut avoir ailleurs, moyennant la presse et la radio et la télévision, une controverse trop envenimée.

Dans les autres provinces, où les conséquences de l'agitation actuelle seront plus décisives que dans la province de Québec, on n'a jamais eu tant besoin d'un heureux mélange d'idéalisme et de réalisme. Sans le premier on manque d'énergie et de confiance, sans le second on s'embarque dans des aventures sans issue et on néglige la fondation inébranlable de la fidélité quotidienne.

Plus que dans le passé, au Québec comme ailleurs, dans la lutte nationale il est question de consultation populaire. Ainsi, par exemple, l'Ordre de Jacques-Cartier vient d'annoncer sa dissolution et les commentateurs y applaudissent en signalant que de nos jours il faut évoluer en pleine lumière pour influencer le peuple. Surtout parmi les minorités, probablement, les groupes de ce genre manquent d'efficacité réelle, car ils ne disposent pas de moyens de coercition économiques et sociaux qui, au sein d'une population homogène et fermée, pourraient remplacer au besoin la force de la sincérité et du bon sens.

En somme, il faut se parler avec courtoisie et trouver moyen de profiter de toutes les bonnes volontés.

La loi civile et le "droit" au divorce

A l'heure actuelle, comme depuis plusieurs années, les législateurs canadiens discutent des projets favorables au divorce. Au Manitoba, par exemple, M. Morris Gray, vénérable député du "North End" de Winnipeg, essaie de faire approuver une résolution dans ce sens, à l'adresse du parlement fédéral. Les conditions légales du divorce tombent en effet sous la juridiction du gouvernement à Ottawa. M. T. P. Hillhouse, député de Selkirk, en appuyant la résolution, y ajoute un amendement qui rendrait la législation canadienne uniforme avec celle de l'Angleterre. En plus de l'adultère on accepterait donc cinq autres raisons pour le divorce. Ainsi progresse le mouvement déclenché par M. Woodsworth, fondateur du CCF il y a quelque 35 ans.

Ces agitations annuelles ont provoqué dans le passé des interventions mémorables. Au mois de janvier 1945, par exemple, l'épiscopat canadien a émis une déclaration dont voici la phrase clé: "Nous condamnons sans hésitation toutes les mesures . . . pour introduire le divorce dans les provinces qui le repoussent encore ou le rendre plus fréquent ou plus facile dans les autres".

Des discours très documentés ont été prononcés dans ce sens à plusieurs reprises par le sénateur Cyrille Vaillancourt et ses collègues. Au Manitoba, l'hon. Sauveur Marcoux a présenté autrefois un magistral travail, exemple que suivit fidèlement l'hon. Edmond Préfontaine. Ces laïcs catholiques, en plus de s'éclairer à la lumière de la doctrine chrétienne, tiraient de l'expérience et de consultations d'experts des principes très nobles et impressionnants sur la dignité du mariage comme institution fondamentale de la société. Les autres législateurs qui partageaient leurs idées de base, comptaient sur eux pour en faire l'exposition logique et éloquente.

En 1955, comme on le sait, le R. P. Louis de Léry, S.J., a publié un modeste livre (Le Problème du Divorce) sur ce débat canadien. Il fait remarquer, par une analyse historique, que la fameuse "Common Law" britannique considère le divorce comme une exception particulière à la règle, et non pas comme un droit.

Aujourd'hui, les disciples d'Engels, pour qui l'amour seul mesurait la durée d'un mariage, cherchent à ouvrir plus largement la brèche du divorce sous prétexte de respect pour la liberté des consciences et d'entente religieuse. Mais, en légiférant sur l'institution sociale qu'est le contrat de mariage, l'Etat doit tenir compte avant tout du bien commun. Par exemple, le fait que deux personnes, oncle et nièce, n'ont pas de scrupules à vouloir s'épouser ne suffit pas pour modifier l'obstacle de consanguinité que la société civile a dressé contre un tel projet. Sur ce point il faut retenir qu'une loi de divorce est en réalité une exception à la loi plus générale qui défend la bigamie.

Il suffit de mentionner ces exemples pour faire ressortir que la législation matrimoniale de chaque société civile s'inspire de plusieurs sources, autres que la seule religion, telles les coutumes du peuple, l'expérience sociologique et psychologique, et le jeu des droits et devoirs personnels, y compris ceux des enfants. Souvent la moralité intervient dans le développement d'un code de lois. De toute évidence donner, aux temps modernes, la priorité à chaque conscience équivaudrait à l'abolition de toutes les lois du mariage.

L'importance du sujet pour l'avenir d'une nation exige que tout législateur y apporte une attention sérieuse, tenant compte de toutes les données sociales du problème. Un catholique peut croire que la question ne l'intéresse pas directement, parce que l'Eglise trace une ligne de conduite personnelle à ses membres. Mais ses croyances ont autant droit à la considération dans la formation de l'opinion publique, que celles d'autres législateurs.

Et, en autant que la Révélation ne fait que rétablir et renforcer la loi naturelle, commune à tous les hommes et règle du bien-être humain, le député catholique se doit de faire sa part pour le maintien du mariage comme institution stable ou, faute de mieux, pour des raisons graves, qu'il s'abstienne de voter.

ROME (CCC) — La fête de saint Benoît, protecteur de l'Europe, sera célébrée le 11 juillet, tandis que le 21 mars continuera d'être une fête de troisième classe.

Cette décision, notifiée par la congrégation des rites, a été prise par le Pape pour ne pas augmenter le nombre des jours de fête pendant le Carême.

On sait que Paul VI a proclamé saint Benoît patron de l'Europe au cours de sa visite à l'abbaye du Mont-Cassin le 24 octobre dernier.




L'harmonie entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique au service des parents qui doivent faire éduquer leurs enfants a été symbolisée dimanche après-midi, à Elie, quand l'hon. George Johnson, ministre de l'Education, et Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, ont coupé ensemble le ruban, signifiant l'ouverture officielle de l'Institut Collégial St-Paul. L'on voit sur la photo, avec eux, MM. L.-A. Girard, président des commissaires de la division, et Philippe Perron, président du programme.

Un chef d'Etat africain remercie les parents des missionnaires

ROME (CCC) — A l'occasion d'une réception où se retrouvaient, à Rome, deux nouveaux cardinaux d'Afrique, Son Em. le cardinal Zoungrana, de Ouagadougou, et Son Em. le cardinal Duval, d'Alger, le président de la République de Haute-Volta, M. Maurice Yaméogo, a remercié les parents des missionnaires.

"Vous ne seriez pas cardinaux, prêtres, missionnaires, a-t-il déclaré, si ce n'eût été de vos chères mamans, de vos parents . . . Je dis un merci aux mères de tous les missionnaires, qu'elles soient encore vivantes ou non, au nom de tous les chefs d'Etat de l'Afrique."

De son côté, le représentant personnel de M. Ben Bella, le président de la République algérienne, M. Ben Zerza, a exprimé la reconnaissance de son pays au cardinal Duval et à l'Eglise catholique pour le bien opéré en Algérie.

Paul VI: "Il nous faut déranger les fidèles pieux et bons"

ROME (CCC) — Les difficultés de l'application des nouvelles normes liturgiques et les moyens d'y faire face ont fait l'objet d'une allocution que le Pape a adressée aux prédicateurs de Carême des églises de Rome, qu'il a reçus à la chapelle Sixtine, avec à leur tête le cardinal Luigi Traglia, pro-vicaire pour le diocèse de Rome.

Paul VI a souligné l'importance et la gravité de la tâche qui attend les pasteurs dans ce domaine.

"Il s'agit, en effet, de changer tant d'habitudes respectables et chères", a-t-il dit.

"Il vous faut déranger les fidèles pieux et bons pour leur proposer de nouvelles formes de prière qu'ils ne parviendront pas à comprendre tout de suite.

"Il faudra gagner à une expression personnelle et collective de prière tant de gens qui à l'église ne prient pas ou qui ne prient pas comme ils voudraient.

"Il faut savoir agir avec persuasion. Il s'agit d'un grand événement qui met en jeu de très hautes idées.

"Il faudra avoir en même temps une connaissance approfondie du nouveau fait liturgique et l'art de veiller aux détails dans toutes leurs exigences."

Le Saint-Père a relevé à ce propos que le chant constitue sans doute la partie la plus difficile à mettre au point.

"Des années"

"Il faudra peut-être des années chez nous pour atteindre un but", a-t-il souligné. "Mais il faut commencer sans délai et persévérer afin de parvenir à donner à l'assemblée des fidèles sa voix grave, unanime, douce et sublime".

Après avoir souligné que la parole est au nombre des choses qui exigent le maximum de préparation, Paul VI a précisé: "La parole divine est à prononcer et à écouter avec une dignité rénovée".

Paul VI a dit encore qu'il se rendait compte qu'il était difficile de fixer une ligne d'application pratique. "Cela, a-t-il relevé, surtout en un moment où l'on voit toutes les positions ébranlées par l'insinuation ou par l'assaut d'une problématique qui met tout en question, qui expose tout à la critique et qui croit que l'on peut tout juger et tout changer".

"Cependant, a conclu le Pape, il vous faudra être ouverts à l'esprit de rénovation qui envahit le monde et qui pénètre aussi dans les normes ecclésiastiques. Sachez en même temps vous défendre du vertige des innovations arbitraires, des suggestions de la mode courante d'idées non approuvées par l'Eglise et qui n'ont pas subi l'épreuve de l'expérience".

Réflexions et images

Les deux révoltes de Louis Riel

par Roger DUHAMEL

Certains personnages historiques se prêtent mieux que d'autres à la légende. Ils y aident eux-mêmes quand ils ont été à la fois incompris, persécutés et excentriques. Sous ce triple aspect, Louis Riel ne déçoit pas. Des politiciens affairistes ont méconnu l'idéal qui l'animait et l'ont finalement assassiné pour assouvir une vengeance d'origine ethnique; son instabilité mentale l'a entraîné à poser des gestes malheureux, condamnables en eux-mêmes si dans les circonstances il demeure difficile de juger qu'ils aient engagé sa responsabilité.

Deux ouvrages rédigés par des historiens anglo-saxons relatent cette pénible aventure (1). E. B. Osler et George F. G. Stanley font également preuve de compréhension et de largeur de vues. Ils ne s'acharnent pas à accabler la victime, ils visent surtout à expliquer les motifs qui l'ont fait agir. Le livre d'Osler se situe au niveau de la vulgarisation sérieuse, ce qui ne lui interdit pas de recourir à certains trucs faciles de la biographie romancée, imaginant par exemple les réflexions de Riel à la vue de tel paysage ou en face de telle situation. L'étude ample et documentée de Stanley apporte plus de satisfaction à l'esprit; elle écarte toute supposition gratuite, même si plausible, au bénéfice de la pièce justificative. Ce dernier ouvrage apparaît comme un modèle du genre et place son auteur au rang de nos meilleurs historiens.

Champion de la cause métisse à la Rivière-Rouge, beaucoup plus de sang français que sauvage coulait dans les veines de Louis. Il descendait des familles Riel et Lagimodière, qui avaient vécu dans la province de Québec avant de s'établir dans les prairies longtemps avant sa naissance. C'est son grand-père Riel qui avait épousé en 1798 Marguerite Boucher, elle-même métisse et non pas une pure Indienne. Dans son attitude, il y a donc autre chose qu'un réflexe biologique. Louis Riel s'est considéré métis, un peu comme Barrès se voulait Lorrain.

De même aurions-nous tort de voir en lui un représentant du nationalisme canadien-français. Tout au cours de sa carrière tumultueuse, il a collaboré étroitement avec des métis de langue anglaise et il en a toujours compté parmi ses collaborateurs les plus intimes. Sa réaction se fonde sur des motifs sociaux et économiques. Il s'est indigné des vexations et des misères infligées aux enfants des plaines par le gouvernement du Canada nouvellement créé et dominé par les politiciens de l'Ontario. C'est pour se porter à leur défense, c'est pour leur assurer des conditions de vie acceptables qu'il a pris les armes à deux reprises.

Les deux étapes

Car il y a eu deux soulèvements distincts, survenus à quinze ans d'intervalle. La révolte du Manitoba, en 1870, suscite peu de réprobation. Riel occupe le fort Garry et forme un gouvernement provisoire en vue de négocier directement avec le gouvernement du Canada à Ottawa. Dans une lettre au gouverneur McDougall, sir John A. Macdonald le reconnaissait expressément: "Il est bien admis par le droit des gens que des habitants du pays ont la faculté de former un gouvernement **ex necessitate** pour la protection de leur vie et de leurs biens". Les choses se gâtèrent quand Riel, après beaucoup d'hésitation, se crut obligé, pour satisfaire aux demandes de ses hommes, de faire fusiller l'insoumis Scott. Il venait de sceller son propre destin.

Tout aurait pu encore s'arranger, mais à deux conditions. Il eût fallu que les autorités d'Ottawa eussent le courage de résister aux pressions des fanatiques ontariens et consentissent à rendre justice à une population qui à vrai dire n'exigeait pas grand-chose. On aime supposer que le gouvernement fédéral n'a jamais connu tous les éléments de la situation, qu'il a été suborné par des trafiquants adroits et intéressés qui l'ont empêché de poser les gestes remédiateurs indispensables à une pacification permanente. Il eût fallu aussi que Riel gardât une tête froide, mais c'est à ce moment que son esprit commence à chavirer, traversé cependant d'éclaircies périodiques de plus ou moins longue durée.

Proscrit, le pauvre garçon entreprend ses errances sans but aux Etats-Unis et aussi au Canada, franchissant volontiers la frontière dès qu'il se croit en sécurité. Il sera à l'occasion chasseur et trappeur et même maître d'école. C'est le Montana qui le retiendra davantage. S'il a toujours témoigné d'une piété sincère et expansive, il cède de plus en plus au délire mystique. Il finira même par inventer une religion à sa façon, où Mgr Bourget, l'objet de son admiration fervente, deviendrait le pape du Nouveau-Monde. Il est convaincu, et il le sera jusqu'à sa mort, qu'il est investi d'une mission surnaturelle et temporelle. Il raconte volontiers ses visions et souffre visiblement de la manie de la persécution.

Faisant le récit d'une de ses crises les plus violentes, Osler résume ainsi sa conception d'un trio de taureaux appelés à refaire le monde: "Lui, c'est le taureau rouge; le taureau blanc est le comte de Chambord, héritier des Bourbons et prétendant au trône de France; le taureau noir, c'est le malheureux Don Carlos, le fils à demi-fou de Philippe II d'Espagne, mort depuis quatre cents ans. Lorsqu'il est possédé par l'idée qu'il est le taureau rouge, il hurle et essaie de briser ce qui lui tombe sous la main". L'avocat de Riel n'aura pas tort de voir en lui "un maniaque religieux, et aussi désireux de commander et d'exercer le pouvoir". Fitzpatrick, qui n'a pas la réputation de mâcher ses mots, écrit que c'est "un fou ou un sacré hypocrite — peut-être les deux". La seconde hypothèse manque de tout fondement sérieux.

L'action de Dumont

Riel n'aurait jamais été élevé au rang de martyr, si Gabriel Dumont, le chef des métis en Saskatchewan, n'était venu le rejoindre dans sa retraite du Montana et n'avait réussi à le convaincre qu'il se devait de reprendre la lutte. Les exagérations verbales et les excès physiques dont il se rend coupable en Saskatchewan en 1884 obscurcissent l'action intelligente et juste qu'il avait poursuivie au Manitoba en 1870. C'est que nous n'avons plus affaire au même homme. A cette reprise, nous sommes en présence d'un individu diminué, qui n'est plus maître de ses nerfs et qui s'abandonne à ses phantasmes.

Le succès des escarmouches préliminaires n'aurait dû lui laisser aucune illusion sur l'issue fatale des futurs engagements. Le Canada a pris de la vigueur, il lui est interdit de permettre la victoire d'une dissidence. S'il lui faut combattre à cent contre un et enregistrer des pertes disproportionnées, il le fera sans hésiter. Vaincu, Riel doit subir un procès. Nous comprenons fort bien qu'il en ait été ainsi. Ce que nous n'acceptons pas, c'est le verdict. Si ses actes passés ne suffisaient pas à convaincre le jury qu'il s'agissait d'un grand malade, le discours incohérent et pitoyable qu'il prononça dans le box des accusés aurait dû dissiper dans leur esprit tout doute à cet égard. Ces jurés ont assouvi bassement une vengeance et le gouvernement du Canada, plus préoccupé de gains électoraux que de la vie d'un dément, a entériné cette erreur judiciaire d'envergure.

Mgr Grandin écrivait: "J'ai souffert de voir nos bons métis trompés et terrorisés par un misérable maniaque". La charité évangélique n'animait pas le prélat ce jour-là! Louis Riel s'est beaucoup plus trompé qu'il n'a trompé autrui. Evoquer à son égard le terrorisme, c'est négliger qu'il exprimait la voix unanime des siens. Maniaque, c'est entendu, mais non pas misérable, à moins qu'on veuille indiquer qu'il fut écrasé par un fardeau trop lourd pour ses épaules et qu'il eut le tort de vouloir s'opposer au cours de l'histoire. La fronde de David avait suffi à terrasser Goliath. C'est un événement qui ne s'est pas souvent répété depuis lors.

(Le Droit, Ottawa)

(1) E. B. Osler, **Louis Riel, un homme à pendre.** Traduit par Rossel Vien. Les Editions du Jour, Montréal 1963. George F. G. Stanley, **Louis Riel.** The Ryerson Press, Toronto 1963.

Numéro de "L'Action" au sujet du cardinal

Le quotidien "L'Action", de Québec, a publié le samedi 6 mars, un numéro spécial en l'honneur du nouveau cardinal, Son Em. Mgr Maurice Roy.

L'édition contient 28 pages sur la carrière de l'illustre archevêque et débute par une page frontispice où le primat paraît, vêtu de la pourpre, dans une photo qui occupe six colonnes de l'espace, en couleur.

La page éditoriale offre des articles sur le cardinal sous les titres suivants: "Hommage", "Le plus illustre descendant de Nicolas Roy", "Un prince de Padre", "Le cardinal et les travailleurs" et "Un des 'Messieurs du Séminaire' ". Ailleurs on relate sa carrière comme évêque des Trois-Rivières et comme pasteur auprès de ses curés.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

De Rome on apprenait la nouvelle de l'élévation à l'épiscopat du R. P. Paul Dumouchel, O.M.I., en remplacement de Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, démissionnaire. Le nouvel évêque naquit à St-Boniface où il poursuivit ses études. Il avait été ordonné prêtre en 1936 et il consacra toute sa vie sacerdotale aux missions.

Un groupe de dames de St-Boniface avaient consacré leurs loisirs à aider au renouvellement de la lingerie du Collège de St-Boniface. Ces dames avaient confectionné 324 draps et 22 paires de taies d'oreiller. Voici les noms de ces dames dévouées: Mmes L. LaRivière, A. Lane, A. Loiselle, Radford, E. Marcoux, S. Marcoux, T. Legros, J. Breton, J.-O. Lambert, Cancade, R. Blanchette, P. L'Heureux, C. Daoust, P.-E. Hébert, P.-X. Paillé, J.-J. Tétreault, A. Dumas, Alfred Leclerc et H. Lane.

M. André Bazin, fabricant de beurre à St-Claude, recevait des mains de l'hon. H. R. Robertson, ministre de l'Agriculture du gouvernement du Manitoba, le prix offert par "Dairy Supplies Ltd." pour la beurrerie qui conservait le plus grand nombre de points au cours de l'année. Le prix mérité par M. Bazin était un service de coutellerie en argent de marque Rogers.

Les gagnants au bonspiel de St-Brieux, Sask., étaient les membres de l'équipe de M. Harold Lefebvre, composée de MM. Lefebvre, Georges Kaynor et Mme Harold Lefebvre.

Il y a 20 ans (1945)

Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Des fêtes appropriées marquèrent ce jubilé.

Grâce à la souscription entreprise par les syndics de la paroisse de Ponteix, Sask., l'église paroissiale avait été dotée d'un système de haut-parleurs très moderne. Tous en étaient ravis.

Mgr W.-L. Jubinville, vicaire général de l'archidiocèse de St-Boniface, célébrait le 73e anniversaire de sa naissance. La santé du digne prélat laissait à désirer à ce moment, et les voeux et les prières des diocésains affluaient à son chevet.

La campagne en faveur de la Croix-Rouge dans le village d'Isle-de-Chênes, Man., avait été un franc succès. La somme de $224.25 avait été recueillie et, de ce montant, $133.12 avaient été attribués à la municipalité Taché, alors que $91.13 passaient au crédit de la municipalité Ritchot.

Les élèves de Mlle Hélène Blais, A.T.C.M., M.R.M.T.A., de Transcona, Man., avaient passé leurs examens de musique avec succès: 3e année (avec honneur), Clayton Barclay, 77% en harmonie; 2e année (avec honneur), 1ère classe, Keith Clifford, 96%, et Phyllis Goral, 93% en théorie; 1ère année, Shirley Bligh, 100%, Cecilia Jurkowski, 95%, et Dolorès Clifford, 92%, toutes passées avec honneur de 1ère classe en théorie.

Les commissaires d'école d'Albertville, Sask., étaient MM. Joseph Beaudoin, Calixte Brassard et Georges Delparte. M. E. Dion, secrétaire de la commission pendant 11 ans, résignait en faveur de M. Georges Delparte.

Les Chevaliers de Colomb de Willow-Bunch organisaient une soirée récréative et un bingo en faveur des orphelinats de Prince-Albert et d'Ituna.

Il y a 30 ans (1935)

De Toronto on apprenait la mort du professeur James R. MacLeod, qui, avec le Dr Frederik Banting, avait découvert l'insuline.

Les signes avant-coureurs d'une guerre prochaine perçaient déjà à l'horizon européen. En effet, c'est au mois de mars que Hitler imposait la conscription en Allemagne. A la suite de cette menace, la Russie avertissait ses armées du danger possible et les mettait en alerte. La France, pour sa part, imposait un stage de service militaire de deux ans.

Dans la colonne "Pointes Sèches" signée "Marc", on trouve ce commentaire: "D'après une statistique qui paraît très sérieuse, sur les 55 députés de la Chambre manitobaine, six n'auraient parlé un seul mot depuis deux ans; une vingtaine auraient parlé une fois ou deux; une demi-douzaine faisaient en moyenne trois discours par semaine; les députés qui se respectent font au moins un par jour. Messieurs les statisticiens devraient maintenant dresser le tableau comparatif de la puissance verbale et de la valeur réelle chez les parlementaires moyens". (Pas de commentaire . . .)

Un des pionniers de l'ouest du Manitoba, M. Edmond Isabey, mourait à sa demeure de Hartney, Man., à l'âge de 75 ans. M. Isabey s'était établi à Hartney (mission de Grande-Clairière), en 1890.

Il y a 40 ans (1925)

Une violente tempête de neige s'abattait sur les provinces des Prairies. C'est le Manitoba qui avait été frappé le plus durement. Avec une température de 20 sous zéro, un vent atteignant une proportion d'ouragan entassait la neige en bancs de grande hauteur. Les chemins étaient tous bloqués et le service des trains était réduit à presque rien.

Le congrès de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan se tenait à Regina sous le haut patronage de Mgr Mathieu, archevêque de Regina. Le thème du congrès était "La famille et l'école". M. Donatien Frémont, rédacteur de "La Liberté", était le représentant officiel du Manitoba à ce congrès.

A Letellier, Man., on annonçait la tenue prochaine d'une exposition de chapeaux pour dames et demoiselles. Cette exposition avait été organisée par Mlle Morrier, modiste de St-Boniface.

Au cours d'une partie de cartes à St-Jean-Baptiste, Man., on offrait un programme de chants et de déclamations. Paraissaient sur la scène: Ovila Bissonnette, Jacques Bissonnette, Germaine Martel, Alfred Granger, Emelda et Alma Roy, Mme Paul Labelle, Aline Asselin, Aurise Guénette et Annette Ayotte.

Un incendie détruisait le magasin Richard-Béliveau de la rue Main à Winnipeg. On ignorait la cause de l'incendie. La Compagnie Richard-Béliveau avait exercé son commerce d'importations pendant de nombreuses années à Winnipeg.

Il y a 50 ans (1915)

Le 19 mars 1915 marquait le 20e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface. Le jubilaire séjournait alors au Texas pour raison de santé.

Les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes, Man., offraient une séance à leur curé, M. l'abbé Jubinville (plus tard Mgr, P.A., V.G.), à l'occasion de sa fête. Un grand nombre de dignitaires assistaient à cette soirée; parmi ceux-ci, on mentionnait Mgr A. Béliveau, évêque auxiliaire de St-Boniface, et le R. P. Lebel, S.J., ancien professeur du héros de la fête. Les vedettes de cette soirée étaient Mlles L. Lavack, G. Trottier, I. Norman, A. Normandin, K. Unger, R. Gagnon, V. Daigle, I. Dent, Z. Taillieu, C. Keating, G. Rivest, C. Brunelle, A. Berthiaume, M. Benoit, M.-A. Champagne, C. Laporte, etc.

A l'occasion de la mi-Carême, les élèves de versification du Collège de St-Boniface présentaient un débat. Les orateurs avaient à établir un parallèle entre la campagne et la ville. MM. Paul LaFlèche et Armand Bertrand défendaient la campagne, alors que MM. Edouard LaFlèche et Armand Goulet favorisaient la ville. Les juges étaient MM. Albert Prince, Jean Préfontaine et Victor Marius.

M. l'abbé Télesphore Campeau, curé de Ste-Agathe, Man., mourait subitement dans cette paroisse. Ordonné prêtre en 1884 par Mgr Taché, il devint professeur au Collège de St-Boniface, puis il exerça son ministère dans les paroisses et missions suivantes: St-Alphonse (fondateur), Bruxelles, Mariapolis, St-Joseph, St-Eustache, Elie et, en 1912, curé de Ste-Agathe.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.
Tirage ABC certifié
Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur
Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)
Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-[illegible])
Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00 à l'étranger: un an $4.50; deux ans $8.00.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

La perception qui devait se faire dans les paroisses de la campagne a dû être remise dans certaines paroisses pour diverses raisons. Le comité de perception s'est donc vu dans l'obligation de remettre le jour de la perception dans ces paroisses.

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque, la perception de l'Oeuvre des bourses a été mise dans les mains de laïcs intéressés. C'est la raison pour laquelle le comité général de l'Oeuvre a pris et prend encore les initiatives que l'on connait. Cette oeuvre ne pourra réussir à moins que tous ceux que l'éducation supérieure intéresse ne consentent à permettre aux laïcs de faire l'oeuvre qui leur a été confiée.

Le 21 mars, les percepteurs se rendront dans les paroisses suivantes afin de recevoir les oboles que la générosité des Franco-manitobains dictera à chacun: St-Joseph, Ste-Geneviève, Letellier, Ste-Agathe, Mariapolis, Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Bruxelles.

Tous espèrent que les amis du collège laisseront parler leur coeur en versant leur contribution à cette oeuvre éminemment utile et nécessaire.

Le comité de publicité.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 15 mars avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville.

Le chef de police se présentait devant le comité de finances pour expliquer la disposition des fonds perçus de la vente des bicyclettes non réclamées et de la vente des bouteilles de bière (vides) saisies dans les descentes de la police; cet argent était placé dans un fonds appelé le "St. Boniface Police Benevolent Fund" et servait à tirer le département d'embarras lorsqu'il fallait prendre part à quelques activités avec les corps de police avoisinants et à prêter aux membres, s'ils se trouvaient dans le besoin; le chef dit que la somme que la ville retire de l'usage de ce fonds pour relations extérieures ne peut pas être facilement remplacée par un item dans le budget qui souvent est fort instable, vu le désir toujours présent de diminuer le coût d'administration; le comité de finances, après avoir discuté de la question, tout en étant très sympathique envers le chef de police, recommandait d'adopter les mesures suggérées par les vérificateurs et que tout l'argent perçu par le département de la police soit versé au trésor public et que les dépenses exigées pour relations extérieures, etc., soient incluses dans les prévisions budgétaires.

Le comité de finances recommandait aussi à l'avocat de la ville de prendre les mesures nécessaires pour en arriver à une entente amicale, vis-à-vis trois personnes qui ont subi des accidents sur les rues de notre ville, et dont la ville accepte la responsabilité due aux travaux en cours.

Le fonds de développement municipal prêtera à la ville les sommes suivantes pour des projets qui sont déjà en voie de construction; l'égout Enfield, Marion, Cathédrale, Des Meurons, etc.; ces montants sont de $94,402.73, $209,639.33, $58,793.33 et $67,266.00 à 5¼ pour cent pour une période de dix ans, à l'exception du $209,639.33 qui est pour trois ans.

La propriétaire d'un petit Bistro sur la rue Marion se plaint que depuis que la ville a commencé son projet de pose d'égout, son commerce a diminué énormément et elle demande une réduction dans sa taxe d'affaires; le comité, bien que sympathique, se déclare impuissant à acquiescer à sa demande.

Divisions scolaires

La division scolaire de Norwood avise qu'elle aura besoin cette année de $715,054.62, soit une augmentation de $49,998.71 sur l'an dernier; la division scolaire de St-Boniface rapporte que ses besoins se chiffreront à $1,267,410.81, une augmentation de $163,476.72; le trésorier devra prendre les mesures nécessaires pour leur verser ces montants en douze tranches.

Le trésorier rapporte que la taxe d'affaires cette année se chiffre à $369,697.20, une augmentation de $277.00 sur l'an dernier.

Contrôle des rues

Le gouvernement métropolitin avise la ville que les rues suivantes tomberont sous son contrôle à partir du 1er avril 1965: la rue Archibald, entre les limites nord de la ville et le chemin no 1; le chemin Dawson, entre la rue Marion et le chemin Elizabeth; le chemin Dawson, entre le chemin Elizabeth et le chemin P.T.H. no 1; la rue Des Meurons, entre la rue Goulet et la rue Marion; le chemin Dugald, entre le chemin Panet et les limites est de la ville; la rue Goulet, entre le chemin Ste-Marie et la rue Des Meurons; la rue Marion, entre le chemin Ste-Marie et la rue Archibald; la rue Marion, entre la rue Archibald et la rue Burnsway; la rue Provencher, entre les limites ouest de la ville et la rue Archibald; le chemin Ste-Marie, entre les limites ouest de la ville et les limites sud de la ville; le chemin Panet, entre le chemin Dawson et la rue Mission; la rue Burnsway, entre le chemin Dawson et le chemin Dugald; P.T.H. no 1, entre les limites ouest et les limites est de la ville: P.T.H. no 59, entre le P.T.H. no 1 à la limite nord du Winnipeg Floodway; soit un total de 21.76 milles de rues. On notera la disparition de la rue Taché, ainsi que la majeure partie de la rue Des Meurons.

Cours de défense civile

Dans son rapport au comité de feu, le chef des pompiers avise que son département a répondu à 83 appels urgents depuis le mois de janvier; il avise en plus que les membres suivants de son département ont suivi un cours en défense civile à Winnipeg pendant leur temps de loisir, nommément le capitaine Doiron, le capitaine intérimaire R. Duchaime, les pompiers R. Raiche, L. St-Pierre et J. Griffiths; le comité recommande qu'ils soient félicités.

Le comité demande au chef de soumettre un rapport et ses recommandations à propos des réservoirs qui sont situés sur les terrains d'International Laboratories, rues Des Meurons et Hamel.

La ville de St-Vital se déclare prête à utiliser notre dépotoir au taux de 50c la verge; l'avocat de la ville devra rédiger un contrat à ce sujet.

A lundi soir prochain.

TRIBUNE LIBRE

La Familiale ....
Révérend Père,

Je tiens à vous remercier pour la grande coopération de votre journal qui, chaque fois qu'il en a l'occasion, renseigne les milliers de sociétaires de l'ouest canadien et d'ailleurs sur les progrès du mouvement coopératif en général. Si, pour le moment, l'avantage réel d'un tel service ne se fait pas trop voir, il n'en reste pas moins vrai, qu'en ce faisant, vous nous aidez à rendre des milliers de services qui, bien attendu, ont leurs répercussions dans tous nos centres canadiens-français de l'ouest.

Maintenant, concernant l'article sur "La Familiale" paru le 11 mars dernier, auriez-vous l'obligeance de faire faire les corrections suivantes:

(1) c'est Marcien Duhamel qui est maintenant président, charge qu'il occupa durant les deux premières années de notre Caisse;

(2) Lucien Rioux, directeur des débuts lui aussi, fut élu au conseil d'administration pour un terme de trois ans.

L'inlassable dévouement de ces deux officiers mérite cette correction.

Je laisse cela à votre attention, et encore une fois permettez-moi de vous remercier pour votre coopération,

Bien vôtre,
J. E. Beaulieu,
secrétaire-gérant.





16 jeunes artistes à l'atelier de St-Boniface

Vendredi soir dernier, au sous-sol de la Bibliothèque publique de St-Boniface, section du parc Provencher, on discutait, on se taquinait et on installait peintures, dessins, sculptures, etc., en vue d'une exposition qui aura lieu du 28 mars au 3 avril. Les jeunes artistes qui montent l'exposition s'expriment ainsi pour la première fois. Tous sont cordialement invités à visiter ce vernissage entre 7 h. et 9 h. p.m., tous les jours de la semaine. En la soirée du 3 avril, pour clore cette semaine artistique, il y aura un "concert promenade". (La semaine prochaine, une interview paraitra dans ces colonnes.) Sur la photo supérieure, en pleine discussion, l'on voit, dans l'ordre habituel, assis: Pauline Morier, Paul Léveillé, Roland Mahé et Louise Chénier; debout, Roger Léveillé, Bernard Mulaire, Claude Dorge, Roger Boulet et René Avanthay. La photo en bas montre une partie des oeuvres d'art de l'exposition. (Photos Napoléon)

Cette photo, prise lors de la réunion annuelle et du banquet des membres de l'amicale de l'Institut Collégial St-Joseph le dimanche 14 mars, nous présente, assises, de gauche à droite, la Rév. Mère Maria-Célina, nouvelle supérieure provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, la Rév. Mère Alice Brodeur, assistante-provinciale des Soeurs Grises de Montréal, ancienne élève, et, debout, trois dames parmi les quelque 300 membres de l'amicale: Mmes Claude Hébert, secrétaire, Victor Morin, vice-présidente, et Albert Turenne. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux officia à la messe qui précéda le banquet, servi au gymnase Notre-Dame. Des discours furent prononcés par des personnalités de marque et l'orchestre du R. P. Martial Caron, S.J., figurait au programme musical, ainsi que plusieurs chansons exécutées par M. et Mme Victor Morin.

Pour la première fois, le pape célèbre la messe en italien

CITE DU VATICAN — Le pape a célébré la messe en italien, suivant la nouvelle liturgie qui est entrée en vigueur dimanche, au cours de sa première visite du carême aux paroisses romaines.

A l'église de "Tous les Saints", sur la nouvelle voie Appienne, Paul VI a été accueilli par les cardinaux Luigi Traglia, provicaire de Rome, et Joseph Beran, archevêque de Prague, ainsi que par M. Amerigo Petricci, maire de Rome. Une foule nombreuse l'a acclamé et l'a suivi dans la procession qui s'est déroulée devant le sanctuaire.

Le pape a commencé à réciter en italien les prières de la première partie de la messe, appelée "liturgie de la parole". Les fidèles munis de textes imprimés, se sont joints à lui. Après la lecture de l'épitre et de l'évangile, faite par un sous-diacre et par un diacre, le souverain pontife a prononcé une homélie.

Expliquant le sens de la nouvelle liturgie, Paul VI a indiqué que l'Eglise a voulu faciliter le grand dialogue entre Dieu et l'homme. Par le rite d'aujourd'hui, a-t-il dit en substance, nous célébrons une rencontre, et cette rencontre doit être pieuse et cordiale.

Après avoir salué les 25,000 fidèles de cette populeuse paroisse, le pape a adressé un appel à ceux qui sont éloignés de l'Eglise. Personne n'est exclu, a-t-il souligné, tous ont le devoir de répondre à son appel.

Au cours de la deuxième partie de la messe, que l'on appelle la liturgie de l'Eucharistie, le pape a donné la communion à 25 malades de la paroisse. Puis, après la bénédiction, il a pris congé des cardinaux.

De vifs applaudissements ont salué le cardinal Beran lorsque le pape lui a donné l'accolade. Paul VI, s'adressant aux fidèles, leur a dit qu'ils avaient bien fait d'acclamer ce prélat, bien que les applaudissements ne soient pas de mise dans les églises, car ils avaient honoré ainsi un champion de la foi pour lequel tous les chrétiens doivent nourrir des sentiments de gratitude et d'admiration.

Concours de rédaction sur la vocation

Encore cette année, le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb lance un Concours de Rédaction sur les Vocations. Tout enfant de la 7e à la 12e année au Manitoba peut participer à ce concours. Chaque école a reçu les renseignements nécessaires et nous espérons que tous les enfants y prendront part.

C'est à la demande de Nosseigneurs les évêques que cette initiative a été prise par les Chevaliers de Colomb, car Leurs Excellences veulent que chaque enfant pense à sa vocation, surtout s'il est prédisposé à la vie religieuse ou sacerdotale. C'est à l'âge de l'adolescence que l'on doit mettre devant les yeux d'un jeune catholique la beauté d'une vie consacrée au service de Dieu.

Cette année on demande que les rédactions s'écrivent entre le 10 mars et le 10 avril, et que les copies primées soient envoyées au président du comité le plus tôt possible après la date finale.

Si, par hasard, une ou l'autre des écoles n'avait pas reçu la documentation se rapportant au concours, les autorités de l'école sont priées de communiquer avec M. J.-R. Doiron, à 868, rue Alverstone, Winnipeg 3.

Nous comptons sur la générosité du personnel enseignant dans nos écoles pour faire un succès de ce concours encore cette année.

L'Association à l'Oeuvre

Si nous parlions du film français?

...Il est bon, semble-t-il, de parler cette semaine du film français aux lecteurs de la chronique "L'Association à l'oeuvre".

La cinémathèque française de l'Association d'Education comprend quelque 500 films 16 mm. mis en dépôt par l'Office National du Film. Beaucoup de ces films conviennent spécialement à nos écoles, mais plusieurs d'entre eux intéressent plus spécialement certains groupes, et notamment les Parents et Maîtres.

Mentionnons aujourd'hui quelques films qui intéressent spécialement les Associations de Parents et Maîtres.

Paul Anka

Tous les dix ans, une nouvelle vedette populaire provoque des pâmoisons chez les adolescentes. Il y a eu la vague Sinatra, puis le raz de marée Elvis Presley. Le produit de la dernière lune, c'est l'ouragan Anka. Le phénomène prend toutes les proportions d'un mythe. L'idole envoûte et ensorcelle des légions d'adolescentes incapables d'échapper à son charme tout-puissant. Les cinéastes de l'ONF ont braqué leur objectif sur le chanteur canadien Paul Anka. Le film analyse les principales facettes de ce métier singulier: jeune chanteur de music-hall pour jeunes filles de douze à seize ans. (Cinq prix, notamment: Premier prix du jury, Ville Journées internationales, film de court métrage, Tours France; Festival international du film, Edimbourg, Ecosse.

Le temps perdu

La région des Laurentides offre un décor féerique à un groupe d'adolescents et d'adolescentes qui vivent, en toute liberté, leurs derniers moments de vacances. Ils ont la manie de philosopher sur tout: sur la vie, la mort, l'amour, Dieu et quoi encore . . . Entre eux, le monde confus des pensées et des sentiments s'exprime avec une franche spontanéité. Que se passe-t-il en ces adolescents inquiets, livrés le plus souvent au déchirement et à la révolte?

Le fils

Jean-Paul, fils de cultivateur, âgé de 28 ans, songe à se marier. Las d'être incompris par un père qui refuse de lui donner une allocation raisonnable, il menace de quitter la ferme. L'intervention de sa mère, le partage des responsabilités et des revenus de la ferme rétablissent l'harmonie et donnent espoir au fils. L'illustration d'un grave problème rural: l'exode des jeunes vers les villes. (Prix: Palmarès du Film canadien.)

Le temps des amours

Partout dans le monde, on chante et on chantera le temps des amours. Ce film se propose de nous faire découvrir comment les jeunes se fréquentent dans quatre pays: le Canada, la Sicile (Italie), l'Inde et l'Iran. Le Temps des amours nous fait voir en outre que dans les sociétés traditionnelles et prémachinistes, la liberté individuelle compte pour peu, alors que dans les sociétés du type américain du nord, l'accent est mis sur les libertés individuelles. (Prix: American Exhibition of Educational Radio and T.V. programmes "Ohio State Awards", Columbus, Ohio.)

Les bacheliers de la cinquième

La scène: quelque part sur la Côte Nord. Là où naguère quelques charrues et quelques barques de pêcheurs faisaient à peine vivre un village, l'exploitation du sous-sol a fait surgir une ville moderne, grouillante d'habitants affairés. Mais, sur la place, grossit un groupe de "faiseurs de temps qui passe": ils attendent un emploi, puis on ne sait quoi. Deux jeunes hommes viennent augmenter leur nombre, condamnés comme eux à la pire des peines: l'inutilité, plus étrangers dans leur propre pays que les immigrants, parce que sans instruction et sans métier. Ils sont renvoyés d'un employeur à l'autre, ils dorment sur la grève. A la fin, ils reprennent la route, laissant derrière eux, au mont-de-piété, une montre, qui ne servait d'ailleurs, qu'à mesurer du temps perdu.

Quelques séquences entrecoupées de chansons de Gilles Vigneault, et deux "bacheliers de la cinquième", c'est-à-dire ayant quitté l'école dès la cinquième année, qui regardent le monde moderne où ils errent en vain avec la même fixité, le même émerveillement et la même convoitise avec lesquels on voit un petit pauvre regarder une vitrine de jouets trop chers: cela a suffi à Clément Perron pour évoquer d'une manière inoubliable un fléau social: le chômage, et en dénoncer la cause: le manque de formation d'un grand nombre de jeunes Canadiens d'humble origine, dont est responsable la société tout entière.

Ma carrière financière

Les banquiers vous font-ils peur? Les problèmes d'argent vous rendent-ils malade? Dans l'affirmative, vous vous amuserez follement en voyant "Ma carrière financière", un texte de Stephen Leacock, illustré par un dessin animé de Gérard Potterton et Grant Munroe. (Prix: Festival international du film, San Francisco, E.-U.)

Tous ces films sont disponibles à des conditions très avantageuses à l'Association d'Education, 577, rue des Meurons, à Saint-Boniface.

Conditions de location des films: abonnement annuel de $10, ou .25 pour chaque 10 minutes de film blanc et noir et .50 pour chaque 10 minutes de film en couleur.

Le Comité de Publicité,
de l'A.E.C.F.M.

La Défense Civile dit:

L'évacuation du Grand-Winnipeg peut être conseillée avant qu'une attaque ne survienne. Si vous avez des amis ou parents à la campagne, entendez-vous avec eux afin qu'il vous reçoivent en cas d'urgence.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351





Institut Collégial Provencher

Le Père Ouellette

Le R. P. Robert Ouellette, S.M., le cher prêtre de l'école Provencher, a indubitablement mené une vie aventureuse et intéressante.

Il est né à St-Boniface, douzième enfant d'une famille de treize. Il fréquenta l'école Provencher des années 1 à 8. Ensuite, s'étant déterminé à être Marianiste, il quitta St-Boniface et se dirigea vers St-Louis, Missouri.

En 1944, son rêve réalisé, il fut maître pendant une année à St-Anselme, Qué. Ensuite, il revint dans sa ville natale où cinq années comme instituteur à Provencher ont affirmé ses qualités supérieures en matière de pédagogie.

En 1950, il répondit à l'appel de Dieu, et cinq années suivirent à l'Université de Fribourg en Suisse où il fut ordonné prêtre. Après deux années à St-Louis, il revint à Provencher et y demeura jusqu'à 1961.

C'est en cette année qu'il fut transféré en Côte d'Ivoire et ensuite au Kenya à la "Mangu National High School", un pensionnat pour les élèves des années 9 à 12. Il est étonnant de noter que les Africains savent au moins quatre langues. Il aime beaucoup l'Afrique et désire y retourner un jour.

L'année dernière, l'école Provencher eut une nouvelle fois le privilège de bénéficier du retour du Père Ouellette. Il instruit les élèves en français et en catéchisme, mais sa tâche la plus notable est celle de directeur d'Orientation. Il accomplit sa tâche avec un parfait dévouement. La semaine dernière, il a organisé une semaine d'orientation professionnelle destinée à aider les élèves à choisir leur métier futur. Ce mois-ci, bientôt, il accompagnera les élèves dans leur visite au "M.I.T." à l'occasion de l'invitation adressée au public.

Il ne limite pas ses activités à la seule éducation. Il joue au hockey merveilleusement depuis son enfance, alors qu'il participait à la première ligue "Midget" organisée à St-Boniface. Le softball l'intéresse également. Il possède une collection fantastique de diapositives sur l'Afrique (plus de quatre cents), ainsi qu'une collection de souvenirs africains.

Il aime l'école Provencher, et ses activités comme directeur d'orientation et comme professeur bénéficieront, sans aucun doute, aux élèves qu'il aime.

Claude MORIN.

Décès

M. A.-P. COUTURE

Le 3 mars au matin, à l'hôpital de Meadow Lake, Sask., Dieu venait chercher l'âme de M. Adélard Couture, âgé de 74 ans.

M. Couture naquit le 25 mars 1890 à St-Herménégilde de Barford au Québec. Le 25 août 1914 il épousait Laura Lamoureux. En 1918 il vint s'établir dans l'Ouest et prit possession d'une ferme à Meyronne, Sask. où il demeura jusqu'en 1942 alors qu'il venait demeurer à St-Boniface. Il fut au service du Canadien National à Transcona, de 1943 à 1955.

M. Adélard Couture demeura chez sa fille, Mme Fernand Bérubé (Claire), pendant sept ans.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Orien, de St-Vital, Ubald et Simon, de St-Boniface, et Evariste, de Ste-Martine, Qué.; cinq filles, Mme Auguste Nadeau (Laure), de Ste-Martine, Qué., Mme Fernand Bérubé, (Claire), de Meadow Lake, Sask., Mme Marcel Lafleur (Germaine), de St-Vital, Mme Jean Lafrenière (Suzanne), de St-Boniface, Mme Adelin Rychenboer (Rita), de Transcona; 42 petits-enfants; un frère, Arthur, de La Prairie, Québec, et trois soeurs, Mme Calixte Dionne (Rose-Emma), Mme Arcilia Brunelle et Mathilde, toutes de Coaticook, Québec. Son épouse le précéda dans la tombe en 1945 ainsi qu'un fils, Gaston, mort au champ d'honneur en Allemagne en 1945.

Les prières ont été récitées le vendredi soir au salon funéraire Jackam. Le service funèbre fut chanté en l'église de Meadow Lake à 10 h. 30 a.m. le samedi 6 mars par le R. P. André Mercure, O.M.I., vicaire de cette paroisse. Tous se rendirent ensuite au cimetière local où le Père Mercure bénit la fosse et fit une courte allocution.

Six petits-fils du défunt étaient porteurs: Oscar Bérubé, Marcel Couture, Louis, Bernard, Paul et Ronald Couture.

Tous les enfants de M. Couture étaient présents aux funérailles, ainsi que sa soeur, Mme Arcilia Brunelle, de Coaticook, Qué., et plusieurs petits-enfants.

Remerciements

La famille Couture désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Adélard Couture, soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon mortuaire ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial aux Pères Oblats et en particulier au R. P. Mercure pour ses belles paroles au sujet du défunt et pour son dévouement, aux dames auxiliaires et aux gens de South Makwa, Sask., et de Cold Lake, Alberta.



M. Paul Régnier, nouveau "maitre" en Education de l'Université de Manitoba et professeur d'histoire au Collège de St-Boniface, présente au R. P. A. Ducharme, S.J., recteur, une copie de sa thèse de maitrise sur "L'histoire du Collège de St-Boniface, de 1818 à nos jours", en présence du R. P. E. Lalonde, S.J., bibliothèque, qui se réjouit de cette nouvelle et riche acquisition.

M. Paul Régnier, "historien" du Collège de St-Boniface

M. Paul Roland Régnier, professeur d'histoire au collège de St-Boniface, de la Méthode à la Réhtorique, a créé en quelque sorte un précédent historique en présentant sa thèse de maitrise en Education à l'Université de Manitoba, car c'est la première fois que cette Université accepte une thèse "bilingue". La thèse fut acceptée le 16 février dernier et le nouveau "maitre" a tenu à offrir officiellement ce volume de 158 pages, vendredi dernier, au R. P. A. Ducharme, S.J., recteur, en présence du R. P. E. Lalonde, S.J., fier d'un tel enrichissement pour la bibliothèque de l'institution, d'autant plus que ce volume a été soigneusement relié par le Frère A. Bolduc, relieur du Collège.

Cette thèse contient "L'histoire du Collège de St-Boniface", des origines à nos jours, en cinq chapitres, précédés d'une introduction où l'auteur donne ses sources de renseignements et explique le but de son travail, et suivis de quatre appendices énumérant la liste complète des directeurs du Collège depuis 1818, les noms des personnes que M. Régnier dut interviewer, un ensemble de cartes et d'esquisses, et des photographies qui illustrent avantageusement les diverses constructions et les sites variés de cette institution de la ville-cathédrale.

M. Régnier, dans la préface de son ouvrage, remercie ses plus précieux collaborateurs: Dr J.M. Brown, doyen de la faculté d'Education; les Pères Jésuites E. Lalonde, L. Hardy, M. Caron, L. Rostaing, A. Ducharme et L. Guy, qui le renseignèrent tour à tour sur beaucoup d'événements historiques particuliers, tels que les changements au curriculum au cours des dernières années, les relations avec l'Université, les innovations dans le personnel étudiant (par exemple l'acceptation de la co-éducation); MM. les abbés L. Couture et C. Gagné, qui lui ouvrirent les archives diocésaines; M. N. Mellamphy, professeur d'anglais au Collège, qui se constitua excellent lecteur d'épreuves; M. K. Wilson, conseiller, M. D. Chevrier, secrétaire-archiviste de l'Université; Sr. Anna Poirier, qui mit à sa dispositions les Chroniques des Soeurs Grises à la maison provinciale; M. Rossel Vien, spécialiste des archives provinciales; la Société Historique de St-Boniface; M. Etienne Gaboury, architecte, qui prépara les esquisses, etc., etc.

Les cinq chapitres se partagent un siècle et demi d'histoire: Les commencements, de 1818 à 1876; La fédération (avec l'Université), de 1877 à 1907; Le cours de philosophie latine et les principaux événements de 1908 à 1942; La réorganisation des cours et les tendances actuelles, de 1943 à 1964; La formation classique et le rôle actuel du collège au Manitoba. Cette seule énumération de titres de chapitres incite à se procurer un tel ouvrage, à le lire, à se renseigner sur l'histoire de l'éducation classique au Manitoba français.

M. Paul Régnier, né à St-François-Xavier le 20 janvier 1932 de Joachim Régnier (décédé) et de Juliette Rochon (autrefois de La Salle), fit ses premières études au couvent des Soeurs Grises au village natal, s'inscrivant après sa 7e année au Collège de St-Boniface qu'il fréquenta de 1946 à 1954. Muni de son baccalauréat ès arts, il s'enrôla dans l'armée canadienne aux Fort Osborne Barracks de Winnipeg pour trois ans (1955-58), il fréquenta la faculté d'Education (1958-59) pour y obtenir son baccalauréat en Pédagogie, il fut principal de l'école secondaire d'Elie (1959-60), il retourna à l'Université 1960-61) pour y obtenir son diplôme de bachelier en Education, puis il enseigna aux élèves de 10e année à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface (1961-62) tout en commençant sa thèse de maitrise qui réclamera trois années de recherche et de rédaction. C'est depuis septembre 1962 qu'il est professeur d'histoire au Collège de St-Boniface.

En plus de ses activités de professeur et de rédacteur de thèse, il a suivi des cours d'été (particulièrement en 1961 à l'Université), il prit part à maintes activités cuturelles (dont celles des Intrépides et du Festival de la Bonne Chanson) et, depuis trois ans, il enseigne à Kelvin et à Gordon Bell aux adultes de langue anglaise qui s'y inscrivent pour les cours (du soir) de conversation française.

M. Régnier a épousé à St-Pierre-Jolys, le 29 décembre 1962, Alice, fille de M. et Mme Edmond Préfontaine. Tous deux demeurent maintenant à St-Boniface, rue Valade, heureux parents d'un garçon, Michel, de 14 mois.

Félicitations au nouveau "maitre" en Education.

La Bible vous parle

Passion et colère abrègent les jours, les soucis font vieillir avant l'heure. (Eccli 30, 24)

• • •

Celui qui n'a pas été éprouvé sait peu de choses. (Eccli 34, 10)

Sts-Martyrs-Canadiens

Club Béliveau

La réunion annuelle du Club Béliveau, le mardi 23 mars, débutera par un souper-communion. Il y aura messe à 6 h. 30 p.m., suivie d'un souper gratis à la salle paroissiale; le tout suivi de l'élection d'un nouvel exécutif. Tous les paroissiens sont bienvenus.

Partie de cartes

Les gagnants aux cartes, dimanche dernier, furent M. Paul Mousseau et Mme Raymond Fréchette; prix d'entrée, Mme Henri Ledoyen; prix de présence pour toute la série, M. Paul Mousseau ($20.00) et M. Alain Morin ($10.00).

Un grand merci à tous les organisateurs, à ceux qui ont prêté leur concours et aux nombreux amis venus de près et de loin.

Çà et là

Il y aura vente de pâtisseries à la salle paroissiale après les messes de 10 h. 30 et de midi, du 21 mars au 18 avril.

Il est à remarquer que le spectacle de la parade de modes pour l'après-midi est à 2 h. et non à 2 h. 30. Il reste encore des billets chez Mme Anne Normandeau (AL 3-1598) et Mme Gilles Bérubé (AL 3-0757). Donc ,au 21 mars, à 2 h. ou à 8 h. 30 p.m.

REMERCIEMENTS

Mme Clément Viel et ses enfants remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles lors du décès de leur époux et père. Un merci spécial à M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la cathédrale, et à M. le Dr Clément Lavoie pour leur dévouement.

L'Alliance Française se renseigne sur la "Poésie de Paul Valéry"

L'Alliance Française du Manitoba invite ses membres et leurs amis à la prochaine conférence qui sera donnée par M. Walter Ince, professeur invité au Canada, sur "La Poésie de Paul Valéry", le lundi soir 22 mars à 8 h. 30 au University Women's Club, 54 Westgate, Winnipeg.

Né à Lynn, Cheshire, Angleterre, le 1er mai 1926, M. Ince reçut son bacalauréat ès arts "avec honneurs" en français et en espagnol au collège Selwyn de l'Université de Cambridge, en 1950. Il est aussi maître ès arts de la même Université depuis 1953. En 1955 il reçut son doctorat à l'Université de Paris.

Professeur au King's College de l'Université de Londres de 1953 à 1956, il est "chargé de cours de français" à l'Université de Leicester depuis 1956. Présentement il est professeur "invité" à l'Université Western en Ontario, profitant de son séjour au Canada pour donner ici et là d'enrichissantes conférences. Le public "cultivé" du Manitoba aimera certainement l'écouter parler du grand poète Valéry. M. Ince n'a-t-il pas publié déjà sur ce grand Académicien de France toute une série de volumes: "The Poetic Theory of Paul Valéry", "The sonnet 'Le Vin perdu' of Paul Valéry", "Paul Valéry, poésie pure ou poésie cuite?", "Composition in Valéry's waiting on Monsieur Teste", "An exercise in artistry: Valéry's Les Grenades", "An intellectual out of humour: Valéry on Molière", etc.

Après la conférence, un café sera servi. Tous pourront alors causer avec M. Ince. Bienvenue.

La Rév. Soeur St-Elzéar, S.G.M., est décédée à l'âge de 86 ans

Une vaillante octogénaire de la Maison provinciale des Soeurs Grises vient de disparaître en la personne de la Rev. Sr St-Elzéar (Bernadette Beaupré, née à St-Sauveur, Qué., le 25 juin 1878). Rien ne laissait présager un départ si soudain. Le soir même de sa mort, le 10 mars dernier, une compagne la visitait, à son départ elle lui dit: "Ma Soeur, revenez tous les soirs". A l'heure habituelle les Soeurs infirmières la préparèrent pour le repos de la nuit, à peine l'avaient-elles quittée qu'elles entendirent une plainte, à l'instant elles étaient à son chevet pour la trouver inconsciente. La Providence veillait sur cette belle âme: M. Robert Robidoux P.S.S., de passage ici, vint lui donner les secours spirituels de l'Eglise, récita les prières des agonisants avec les supérieures et infirmières, et sous sa main bénissante, la chère malade entrait paisiblement dans son éternité, elle était dans la 86e année de son âge et la 66e de sa profession Religieuse.

La troisième d'une famille de douze enfants, Bernadette n'avait que quatre ans quand ses dévoués parents, Elzéar Beaupré et Rébecca Noel quittèrent la province de Québec pour venir s'installer à St-Boniface afin de procurer à chacun le bienfait d'une instruction secondaire complète. Dieu bénit ce pénible sacrifice: ils eurent le bonheur de donner à l'Eglise deux Pères Jésuites, un Père Oblat de Marie Immaculée, trois Soeurs Grises et des laïques brillants qui firent honneur à leur famille et à la société.

Bernadette fit ses études supérieures à l'Académie Taché dirigée par les Soeurs Grises; le 15 août 1896 elle entra au noviciat et émit ses voeux perpétuels le 20 mars 1899. Appelée à la Maison mère quelques mois après sa profession, on l'envoya diriger une classe dans notre mission de Minneapolis, E.-U. A peine huit mois écoulés, on la jugea digne de marcher sur les traces de nos Femmes Héroïques du Grand Nord, et en mai 1900 elle partait pour le MacKenzie, où elle se dévoua comme institutrice et hospitalière des enfants jusqu'en juillet 1913 où elle dut revenir à St-Boniface refaire ses forces à l'infirmerie de la Maison provinciale.

En janvier 1914, Sr St-Elzéar était nommée seconde économe à l'hospice Taché, poste qu'elle assuma jeusqu'en janvier 1957, elle a donc consacré 58 années de sa vie religieuse au service des enfants et des pauvres.

Véritable Soeur de la Charité, elle fut l'Apôtre du sourire, d'une bienveillante attention pour ses soeurs et ses employés et, d'une fidelité constante au devoir. En janvier 1957 elle échangeait l'apostolat de la vie active pour celui de la prière et de la souffrance à l'infirmerie de la Maison provinciale, conservant toujours son "imperturbable sourire", son entière soumission aux directives reçues et son total abandon à la Sainte Volonté de Dieu. Elle est morte comme elle avait vécu dans la confiance et la plus douce sérénité.

Mercredi soir à 7 h. la dépouille mortelle de la chère défunte était placée dans l'allée centrale de la chapelle pour la "Liturgie de la Parole" présidée par M. Robert Robidoux. Cette touchante cérémonie impressionna vivement la nombreuse assistance: Prières, lectures appropriées, l'homélie si pratique de l'Officiant et le chant final: "Victoire, tu règneras! O Croix, tu nous sauveras!" Tout rappelait si bien la gloire et le bonheur que Dieu réserve à ses âmes fidèles pour des siècles sans fin.

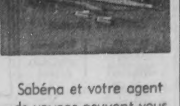
Vendredi à 9 h. a.m. service solennel célébré par M. Jean Piché, P.S.S. supérieur du Grand Séminaire, assisté de M. Robert Robidoux; la cérémonie funèbre se déroula dans toute la beauté du "Renouveau Liturgique"

Etaient présents au sanctuaire: M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, le R.P. E. Dorge, O.M.I., et M. l'abbé F. Normandin, aumônier de l'hôpital Taché. Dans la nef, la Rév. Mère Gertrude Jarbeau, assistante-générale, des religieuses de la ville, un grand nombre de missionnaires et quelques employés de l'hospice Taché, vinrent s'unir au personnel de la maison pour rendre un dernier hommage d'affection à la chère et regrettée défunte.

A son frère, M. Elzéar Beaupré, à sa soeur, Mme Alice Bonis, à ses neveux et nièces, nous réitérons l'expression de nos profondes condoléances.









Au poste CBWFT

SAMEDI 20 MARS

2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Celui qu'on n'attendait plus"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Championnat mondial de hockey
11.45—Cinéma: "La Rivière des massacres"

DIMANCHE 21 MARS

2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Le Téléthéâtre
10.35—Championnat mondial de hockey
11.35—Long métrage: "Le Mulâtre"

LUNDI 22 MARS

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Le Rebelle"

MARDI 23 MARS

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir: "Le Testament du docteur Cordelier"

MERCREDI 24 MARS

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Les Frères Karamazov"

JEUDI 25 MARS

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Sortilèges"

VENDREDI 26 MARS

4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "Sacré Printemps"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Senso"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Le "Téléthéâtre" présente une oeuvre canadienne "Le Marin d'Athènes" de Réal Benoit.

Le dimanche 21 mars, à 9 h. du soir, le "Téléthéâtre" de Radio-Canada présente une création canadienne. Le titre? "Le Marin d'Athènes". L'auteur? Réal Benoit, chef du service des émissions sur film à Radio-Canada. Le genre de l'oeuvre? Ni du drame ni une comédie. Une fantaisie poétique, pourrait-on dire s'il fallait absolument la classer dans une catégorie déterminée.

"Le Marin d'Athènes" ne se résume pas sommairement comme toutes les autres pièces, l'auteur nous l'a dit. On peut bien ajouter que Rémy, le principal personnage de l'oeuvre, se rend à la gare un soir pour chercher sa femme et son fils qui rentrent de vacances. On peut dire que s'étant embrouillé dans la lecture des horaires, il doit attendre quelques heures l'arrivée de l'autre train; que, pour tromper son ennui, il entre dans un café; que là, il rencontre Yvonne, une amie perdue de vue depuis longtemps; qu'il joue avec la jeune fille un jeu hautement fantaisiste et peut-être même dangereux. Mais ce serait trop mal résumer "Le marin d'Athènes". Ce serait en tout cas passer nettement à côté du climat propre à la pièce de Réal Benoit. Ce serait escamoter le rêve, la poésie, le désespoir et la tendresse confondus dans cette pièce à nulle autre semblable.

"Le Marin d'Athènes" de Réal Benoit sera présenté dans des décors de Hugo Wuetrich, avec des costumes de Janine Caron. La réalisation technique sera assurée par Noël Lecluyse. La distribution comprendra Gérard Poirier (Rémy), Michèle Rossignol (Yvonne), Françoise Faucher (la femme de Rémy), Lucie de Vienne (la mère de Rémy), Christian Benoit (le fils de Rémy), Marie-José Longchamps (Marie) et Paul Hébert (le narrateur).

Nos longs métrages

Le samedi 20 mars, à 8 h. 30, "Celui qu'on n'attendait plus", avec Anne Sheridan et Steve Corhran. Un homme revient à son foyer après avoir abandonné sa femme.

Et à 11 h. 45, "La Rivière des massacres", Western, avec Guy Madison et Rory Calhoun. L'amitié de trois officiers qui participent à la lutte contre les Indiens est troublée par l'arrivée d'une femme.

Le dimanche 21 mars, à 11 h. 35, "L'Insaisissable Frédéric".

Le lundi 22 mars, à 10 h. 30, "Le Rebelle", avec Gary Cooper, Patricia Neal et Raymond Massey. Un jeune architecte doit vaincre l'opposition de journalistes et d'hommes d'affaires.

Le mardi 23 mars, à 10 h. 30, "Le Testament du docteur Cordelier", drame fantastique avec Jean-Louis Barrault. A la suite de ses recherches, un psychiatre se transforme périodiquement en monstre.

Le mercredi 24 mars, à 10 h. 30, "Les Frères Karamazov", d'après l'oeuvre de Dostoevsky, avec Fosco Giachetti, Mariella Lotti, Elli Parvo et Andrea Checchi.

Le jeudi 25 mars, à 10 h. 30, "Sortilèges", drame de Christian-Jacque, avec Fernand Ledoux, Renée Faure, Madeleine Robinson et Lucien Coedel. Un sorcier convoite la fille d'un simple d'esprit.

Le vendredi 26 mars, à 8 h. 30, "Sacré Printemps", comédie de Richard Fleischer, avec Charles Boyer, Louis Jourdan, Linda Christian et Dalio. Un coureur impénitent et son très jeune neveu s'éprennent d'une jeune artiste.

Et à 11 h., "Senso", drame passionnel de Luchino Visconti, avec Alida Valli, Farley Granger et Massimo Girotti. L'épouse d'un comte vénétien s'éprend d'un lieutenant autrichien.

FILMS À LA TÉLÉVISION

— SAINT-BONIFACE —

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 20 mars

8 h. 30 — **Celui qu'on n'attendait plus**: E.-U. 1955. Drame de R. G. Springsteen avec Ann Sheridan et Steve Cochran. — Après huit ans de vagabondage, un homme retourne à son foyer. — Sujet généreux. Réalisation modeste. Nuance et discrétion. Bonne interprétation. — **Adultes et adolescents.**

11 h. 45 — **La rivière des massacres**: E.-U. 1949. Western de J. Rawlins avec Guy Madison et Rory Calhoun. — Trois officiers, amis inséparables, participent à la lutte contre les Indiens. — Banal. Un certain intérêt. Interprétation dans la note. — Violences. **Adultes.**

Dimanche 21 mars

11 h. 35 — **Le mulâtre**: It. 1950. Drame de F. de Robertis avec Umberto Spadaro et Angelo. — Les malheurs d'un homme dont l'épouse a mis au monde un enfant mulâtre pendant qu'il était en prison. — Très moyen. — Thème et situations délicates. **Adultes.**

Lundi 22 mars

10 h. 30 — **Le rebelle**: Mex. Drame d'E. Fernandez avec Silvia Pinal et Carlos Lopez. — Au Mexique, un jeune homme devient amoureux de la fille d'un riche propriétaire. — Bonne technique. Intrigue un peu obscure. — Violence. Une scène osée. **Adultes.**

Mardi 23 mars

10 h. 30 — **Le testament du docteur Cordelier**: Fr. 1959. Drame de J. Renoir avec Jean-Louis Barrault et Teddy Bilis. — Grâce à une drogue, un psychiâtre se transforme en un assassin déséquilibré. — Conçu pour la télévision. Bonne réalisation. Jean-Louis Barrault remarquable. — Morbidité. Risque de confusion morale. **Adultes, des réserves.**

Mercredi 24 mars

10 h. 30 — **Les frères Karamazov**: It. 1948. Drame de G. Gentilomo avec Fosco Giachetti et Andrea Checchi. — Les relations orageuses entre trois frères et leur père, vieillard cynique et égoïste. — Manque d'atmosphère. Réalisation moyenne. — Inconduite. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 25 mars

10 h. 30 — **Sortilèges**: Fr. 1945. Drame de Christian-Jaque avec Fernand Ledoux et Renée Faure. — Un sorcier veut épouser malgré elle la fille d'un simple d'esprit. — Scénario et mise en scène de qualité. Ledoux domine l'interprétation. — Meurtres, désir de vengeance, scènes d'envoûtement. **Adultes, des réserves.**

Vendredi 26 mars

8 h. 30 — **Sacré printemps**: E.-U. 1951. Comédie de R. Fleisher avec Charles Boyer et Louis Jourdan. — Eveil de l'amour chez un jeune garçon vivant dans une famille plutôt originale. — Détails pittoresques et vivants. Mise en scène sans prétention. Bons interprètes. — Esprit familial. Légèretés de conduite. Antiéducatif. **Adultes, des réserves.**

11 h. — **Senso**: It. 1954. Film dramatique de L. Visconti avec Alida Valli et Farley Granger. — Une comtesse vénitienne s'éprend d'un aventurier qui lui soutire de l'argent. — Thème mélodramatique. Photographie admirable. Jeu pathétique d'Alida Valli. — Héros immoral. Atmosphère sensuelle. **Adultes, de nettes réserves.**

Les JMC présentent un concert hors-série

Le dimanche 28 mars, à l'Institut Collégial St-Joseph, le centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada présentera à ses membres et au public en général un récital par Rolande Garnier, mezzo-soprano, accompagnée au piano par Anna Hovey.

Au début de la saison 1964-65, le comité directeur avait promis de faire tout en son pouvoir pour offrir au moins un concert hors-série. Pour divers raisons, ses efforts avaient été infructueux jusqu'ici, mais il a réussi enfin à mettre ce projet à exécution. Comme, au regret de plusieurs membres, aucun récital de chant n'a été présenté cette saison, cette lacune sera comblée par la même occasion.

Le choix de Rolande Garnier était tout indiqué, car cette artiste n'est pas une étrangère pour les JMC pour lesquelles elle a déjà fait une tournée de 41 concerts dans l'Est. A celui qu'elle donnera à St-Boniface le 28 mars, les membres seront admis sur présentation de leur carte, et le public aux conditions habituelles.

A la Banque de Montréal, St-Lazare, Man.

Gérant de la Banque

M. Paul-Emile Villeneuve, depuis quelques années comptable à la Banque de Montréal, rue Marion, St-Boniface, vient d'être nommé gérant de la nouvelle succursale de cette banque à St-Lazare, Man.

Fils de M. et Mme J.-E. Villeneuve, 30, Primrose Crescent, Winnipeg, Paul-Emile a fait ses études primaires à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg et fit ensuite un stage de trois ans au Collège de St-Boniface.

Sa connaissance des deux langues officielles du pays a certes contribué à la décision de ses supérieurs de lui confier la direction de cette nouvelle succursale.

Le district de St-Lazare est destiné à un avenir prometteur en regard des nouvelles industries qui s'annoncent pour cette région et nul doute qu'une maison d'affaires, telle que la Banque de Montréal, sera d'un précieux apport aux besoins immédiats et futurs de la localité.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

C'est le 1er mars que l'hon. Sterling R. Lyon, ministre des Mines et des Ressources naturelles, a répondu au nom du gouvernement aux accusations de l'opposition au sujet de l'achat de la propriété Bain. Mais auparavant Mme la Présidente souhaita la bienvenue, en bon français, à 77 élèves de 11e année des écoles secondaires de Ste-Agathe et d'Elie; M. Laurent Desjardins s'insurgea contre une décision de Mme la Présidente lui refusant un débat d'urgence au sujet d'une déclaration du premier ministre à la radio et à la télévision quant aux primes d'assurance-hospitalisation; M. Gildas Molgat réclama avec encore plus d'insistance une réponse officielle à ses accusations; M. Albert Vielfaure avait attiré l'attention du ministre de l'Agriculture sur les problèmes actuels du manque de fourrage dans sa région.

Gibier aquatique

L'hon. Lyon commença son discours en décrivant soigneusement la fameuse propriété Bain, 2,800 acres de terre agricole, de chasse et de pêche que le gouvernement provincial (déjà sous Campbell) voulait garder au public comme réserve de gibier aquatique. Il lit à ce propos une lettre du Dr Albert Hochbaum, directeur de la "Delta Waterfowl Research Station", démontrant la valeur unique de ces marais, leurs ressources naturelles d'immense valeur en gibier aquatique (en 1960 seulement les chasseurs y tuèrent quelque 100,000 canards au coût global de près d'un million de dollars), mais aussi en fourrure (rats musqués, visons), poissons, terrains de villégiature, etc. A cette immense propriété du Delta s'ajoutent celle de Grants Lake (800 acres) et la ferme Portage-la-Prairie, cette dernière intéressant les départements de l'Agriculture et des Travaux Publics pour le canal de dérivation de l'Assiniboine et les travaux de construction du tronçon de la route nationale hors de la ville de Portage-la-Prairie.

Les propriétés du Delta et de Grants Lake furent achetées par le département des Mines et des Ressources naturelles le 1er avril 1964 au coût de $170,000; la ferme de Portage coûta, le 20 novembre 1964, la somme de $75,000 au département de l'Agriculture.

La 2e partie du discours fut consacrée à expliquer les faits qui ont entouré l'acquisition de ces terrains et la détermination des prix d'achat. Dates des diverses rencontres avec les intéressés, travail des avocats et des évaluateurs, entrée en matière de la compagnie Octave Enterprises, choix entre la méthode d'expropriation et celle de la négociation, rien n'y manque. On avait même distribué aux députés des brochures illustrées leur permettant de suivre pas à pas les descriptions des propriétés (terrains et bâtiments) en cause.

L'orateur termina son exposé avec fierté, car, à ceux qui l'accusaient d'avoir payé trop cher, il répondit finalement que le gouvernement fédéral avait approuvé les transactions de terrains et leurs prix . . . en payant la moitié du coût total. Le chèque était même parvenu à Winnipeg.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une chambre législative en session c'est un excellent terrain de luttes politiques. C'est dire que l'opposition n'accepterait pas facilement les explications données. Les orateurs se suivirent donc dans cette soirée du 1er mars et le lendemain, chacun y allant de ses accusations ou compliments, quitte à injecter beaucoup d'émotion inutile dans le débat.

Un flot de paroles

Du côté libéral se succèdent les députés suivants: Gordon E. Johnston (Portage - la - Prairie), Laurent Desjardins (St - Boniface), T. P. Hillhouse (Selkirk), John P. Tanchak (Emerson), Gildas Molgat (Ste-Rose) et M. N. Hryhorczuk (Ethelbert-Plains). Tous y allèrent vigoureusement, mais parfois ils réussirent à imprégner leurs paroles de questions autres que "le prix exagéré payé pour la propriété Bain": M. Desjardins, par exemple, fit une longue digression sur la vraie démocratie, sur le politicien éclairé qui fait passer le pays avant le parti (à preuve, M. Pearson et le drapeau canadien), sur l'unité nationale (qui implique le respect des droits des minorités), puis il s'attaqua à la politique de M. Roblin quant à la marche du Métro, au départ d'ouvriers d'Air Canada, au comité superflu des "Shared Services", au coût des primes d'assurance-hospitalisation, etc.

Du côté néo-démocrate, MM. Russell Paulley (Radisson) et Edward R. Schreyer (Brokenhead) imitèrent en vigueur leurs adversaires libéraux, tout en démontrant clairement qu'une philosophie politique bien distincte les inspire.

Du côté conservateur, ce sont MM. Fred T. Klym (Springfield), Fred Groves (St-Vital), George Hutton, ministre de l'Agriculture, et Maitland B. Steinkopf, ministre des Utilités publiques et Secrétaire provincial, qui portèrent bien haut le drapeau du gouvernement. M. Hutton eut, pour sa part, l'honneur d'être très souvent interrompu dans ses explications, ce qui lui fit prendre la mouche un peu trop vitement. Résultat: tour à tour accusateur et accusé, il oublie facilement le sujet en cause pour se lancer dans des déclarations ultra émotionnelles.

Besoins des électeurs

Pendant ces heures mouvementées, quelques orateurs essayèrent d'oublier "la propriété Bain" pour faire connaître les besoins de leurs propres comtés. A ce propos, il convient de citer M. Steve Patrick (Assiniboia) qui s'intéresse au progrès des petites industries et incite le gouvernement à intensifier ses recherches en ce domaine, en collaboration avec l'Université du Manitoba; M. Albert Vielfaure (La Vérendrye) qui parlant bien de ce qu'il connaît bien, attaque l'administration provinciale sur un point bien précis, les fameuses taxes sur l'essence diesel qui sert tant aux fermiers et sur l'huile de chauffage; M. Steve Peters (Elmwood) qui s'inquiète particulièrement de nos immenses besoins hospitaliers, des difficultés que rencontrent les médecins, de la perte de trop de nos gardes-malades au profit d'autres provinces, du manque de renseignements au public quant au véritable coût des hôpitaux; M. Léonard A. Barkman (Carillon) qui expose avec sûreté les problèmes actuels des fermiers et les besoins des municipalités rurales, ne craignant pas d'insérer ces paroles dans son discours: "A l'ouest de Steinbach se trouvent des groupes anciens, de tradition française, ceux de St-Pierre-Jolys, St-Malo, Otterburne et Ste-Elisabeth. Je suis heureux de dire que ces familles de pionniers d'origine française sont encore capables de prier et d'exprimer leur sincère foi catholique dans leurs écoles et leurs églises, parce que leurs districts scolaires sont constitués principalement de gens de leur propre foi, et donc ne subissent pas aussi sévèrement le fardeau qui semble frapper quelques-unes des écoles catholiques du Grand-Winnipeg. J'ai souvent pensé à une situation semblable, mais à l'inverse, au Québec, et je suis sûr que le premier ministre aussi y pense. Alors, pourquoi les Canadiens français accordent-ils aux Anglo-Saxons du Québec des privilèges que les catholiques de langue française du Manitoba semblent n'obtenir que très difficilement? J'espère qu'on trouvera bientôt une solution à ce problème."; M. Lemuel Harris (Logan) qui s'intéresse aux vrais pauvres, tant citadins que ruraux, quitte à démontrer avec un texte du pape Grégoire, pape qui régna il y a plusieurs siècles, comment on peut les aider aujourd'hui grâce à un salaire minimum décent, grâce au respect des revendications syndicales, grâce à des programmes d'éducation des adultes et des jeunes qui produisent de vrais fruits.

Le mot de la fin

Après tous ces orateurs, et bien d'autres, l'hon. Duff Roblin mit fin au débat sur le Discours du Trône dans l'après-midi du 3 mars. Il rappela d'abord que le rôle de l'Opposition est vraiment de critiquer, mais aussi d'essayer de prouver qu'elle peut offrir une meilleure alternative politique. Malheureusement, dit-il, je suis en face d'un groupe qui se contente de critiquer ceux qui agissent, sans rien offrir de positif ou de constructif. Pourtant, alors que l'avenir prouvera l'avantage pour le public et le trésor provincial des achats de terrains dont on a tant parler, le peuple manitobain découvrira que ces grands parleurs avaient totalement négligé les grands problèmes de l'heure: l'Education qui progresse dans nos écoles publiques, techniques, universitaires; la Santé et le Bien-être des vieillards et des nécessiteux que le gouvernement actuel ne cesse d'améliorer ou de protéger; la Culture qui, grâce à la symphonie, au ballet, au théâtre, enrichit notre vie et que le futur Centre d'Arts de Winnipeg glorifiera encore davantage; le système routier qui favorise tant l'économie du Manitoba, du sud au nord, de l'est à l'ouest; les municipalités rurales que le gouvernement entend aider selon les recommandations du rapport Michener. Mais non, les adversaires préfèrent mettre leurs oeillères bien solidement et ne voir que "le cas Bain", oubliant tout le reste. Comme ils négligent le grave problème que pose le fameux Plan de Pension que préconise le gouvernement fédéral et qui arrachera à nos contribuables un autre $36 millions de dollars, dont nous pourrions nous servir plus utilement pour l'Education et la Santé.

Mme la Présidente mit fin à cette première partie de la session, en réclamant le vote: Oui ou Non, remercie-t-on le lieutenant-gouverneur pour son discours du 22 février? Oui: 35; Non: 20.

Discours du budget

M. Roblin, à titre de trésorier provincial, donna son 7e discours du budget le 4 mars. Tout d'abord il énuméra toute une série de chiffres qui donnent un tableau très optimiste de l'économie du Manitoba en 1964; revenu personnel des Manitobains, $1,689 millions; commerce de détail, $970 millions; exportations manufacturières, $974 millions; revenus agricoles, $430 millions; revenus des mines, $175 millions; constructions résidentielles, $78 millions; total des chèques bancaires au comptoir général de virement à Winnipeg, $27 billions. Et tout laisse espérer, si l'on en juge selon les premiers mois de cette année, une situation encore meilleure en 1965.

Il donna ensuite quelques détails des dépenses que le gouvernement va assumer cette année. D'abord pour le développement de "nos ressources humaines" qui, dit M. Roblin, jouiront toujours de la priorité: $57,503,000 pour l'Education; $24,455,000 pour la Santé; $23,031,000 pour le Bien-être social; $765,000 pour les services du monde du travail; total, $105,754,000 ou 57 pour cent du budget courant. Le développement de nos ressources économique, 2e chapitre du budget, réclamera $124,164,000 pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, les travaux publics, les utilités publiques, les mines et ressources naturelles. Quant aux services publics de la province, on leur consacrera la somme de $34,041,000.

L'orateur essaya de rendre "vivante" cette énumération de chiffres, en intercalant dans son discours une multitude de renseignements et de détails. C'est ainsi qu'on apprend que les écoles publiques (élémentaires et secondaires) reçoivent présentement 264,131 élèves (naturellement, on passe sous silence les élèves qui fréquentent les écoles paroissiales!); que la construction hospitalière réclame actuellement quelque $14,000,000 et qu'il faudra $17,000,000 de plus en 1965; que 26,462 personnes (mères de famille, chômeurs, invalides, etc.) reçoivent des allocations sociales; que la province paie la prime d'assurance-hospitalisation de 65,000 personnes financièrement dépourvues; que les prêts agricoles à long terme se chiffrent à $27 millions depuis 1959, au profit de 2,300 agriculteurs; que 340,000 téléphones sont en usage au Manitoba; que 364,000 véhicules sont enregistrés au Manitoba. Que d'autres détails au sujet de nos parcs publics, de nos centres culturels, de nos routes, de l'aide aux municipalités rurales, des prochaines constructions, telles que le palais de justice à Winnipeg, la future école normale à l'Université, etc.

La dette publique nette de la province est de $187,857,423, l'intérêt annuel étant de $6 millions environ. Le gouvernement anticipe pour 1965 un revenu de $185,477,152, et il prévoit dépenser $185,238,167.

M. Roblin conclut son discours en parlant assez longuement des relations fédérales-provinciales et de la politique de taxation de son gouvernement.

Le divorce

Le lendemain 5 mars, les députés se constituèrent en commission du budget et commencèrent l'étude détaillée des finances de la province. Mais auparavant on avait discuté certaines questions d'importance, et c'est alors que MM. Morris A. Gray (NDP, Inkster) et T. P. Hillhouse (Libéral, Selkirk) proposèrent que l'assemblée législative du Manitoba recommande au gouvernement du Canada d'amender les lois concernant la dissolution du mariage par divorce, de façon qu'on ajoute à l'adultère d'autres motifs de divorce. M. Grey proposa les additions suivantes: désertion pour plus de deux ans, cruauté physique ou mentale persistante, folie continuelle ou périodique, emprisonnement pour deux ans et plus, séparation légale pour plus de deux ans. M. Hillhouse précisa davantage: désertion sans cause pour trois ans au moins, cruauté, folie continuelle depuis au moins cinq ans, mari coupable de rapt, de sodomie ou, de bestialité, mort sérieusement supposée après sept années d'absence continuelle. Ces propositions provoqueront subséquemment d'autres discussions.

Pour le moment donc, la Commission du Budget étudie les finances détaillées de la province. Voici quelques points d'intérêt pour nos lecteurs: le Journal des Débats est publié à raison de 260 copies "gratuites" et de 186 copies "payées" au taux annuel de $3.00, et les députés n'ont que des félicitations à offrir au personnel responsable qui accomplit sa tâche avec rapidité et exactitude; dans la liste des octrois à certaines sociétés, on remarque que le Cercle Molière recevra cette année $1,000 ($500 en 1964) et que la Société Historique de St-Boniface s'enrichit de $200; tous les députés complimentent le personnel de la bibliothèque provinciale (donc Mlle Clémentine Combaz qui en fait partie), mais quelques-uns réclament qu'on augmente ce personnel, de façon que la bibliothèque puisse être ouverte le soir au public intéressé, particulièrement aux députés, aux professeurs, aux étudiants; dans la liste des octrois aux bibliothèques régionales, on lit les chiffres suivants: St-Pierre-Jolys ($4,772.50), St-Boniface ($9,502.19), Ste-Rose ($4,480.00), St-Vital ($6,638.05) et Transcona ($5,690.00); la contribution du gouvernement provincial au Musée de St-Boniface fut de $40,000 en deux versements annuels de $20,000 chacun.

"Pan American Games"

Les fameuses "Pan American Games" qui devraient avoir lieu à Winnipeg en 1967 furent discutées très longuement par un grand nombre de députés dont, naturellement, le "sportif" Laurent Desjardins. Il fut surtout question du million proposé comme contribution fédérale, de l'octroi provincial fixé à $750,000 mais "si les municipalités se cotisent elles-mêmes pour plus que ce montant, le gouvernement provincial jumellera ce surplus", du droit que possède le gouvernement métropolitain de Winnipeg d'imposer ou non une taxe spéciale à ce sujet aux contribuables du Grand-Winnipeg, du refus des municipalités environnant Winnipeg de fournir jusqu'ici une promesse quelconque d'argent, etc. La discussion reste ouverte, mais le premier ministre Roblin a bien laissé entendre que les espoirs d'une solution satisfaisante sont permis à ce sujet.

Un autre point qui obtint l'honneur d'une longue discussion, c'est la question du rabais des taxes scolaires, tel que proposé dans le Discours du Trône. On essaya surtout de clarifier certains cas particuliers, tels que ceux de Steep Rock, propriété minière de la compagnie Canada Cement, et de Pine Falls, où la compagnie du grand moulin garde les titres des terrains.

En tout cas la chambre se permit de clore ses séances de cette semaine mouvementée à 11 h. du soir le vendredi 5 mars. La semaine prochaine nous essaierons de donner à nos lecteurs un aperçu des discussions qui eurent lieu du lundi 8 mars au vendredi 12 mars.

Mme T. Forbes couronne la Reine du Carnaval de La Broquerie

LA BROQUERIE — Les 5, 6 et 7 mars, le carnaval de La Broquerie se déroulait sous les plus heureux auspices. Une température idéale et l'enthousiasme des participants comme des spectateurs contribuèrent à faire de cette initiative le meilleur succès possible.

Voici les résultats des diverses joutes ou tirages qui eurent lieu à cette occasion:

Le vendredi 5 mars, La Broquerie conservait le trophée du carnaval en battant les Tobans de Winnipeg par le compte de 9 à 7.

Au hockey, le samedi 6 mars, les Pee Wees de Steinbach 9, La Broquerie 7; La Broquerie 5, les Bantams de Ste-Anne 2; les demoiselles de La Broquerie 2, celles de Ste-Anne 1; au ballon-balai, les Chevaliers de Colomb de La Broquerie 3, ceux de Lorette 1; à la course en patins, 1er prix, M. Georges Bolly, préfet; ex aequo, MM. G. Loewen, de Steinbach, et M. Bérard, de St-Pierre.

Dans une partie de hockey hors concours du dimanche 7 mars: La Broquerie 6, Seals de St-Boniface 3; les mascarades des enfants: 1er prix, Roger Gamache, 2e prix, Line Nadeau, et 3e prix, Ronald Decelles; ceux des adultes, M. Joseph Tétrault et sa fille, Anne-Marie.

Les prix au tirage ont été remportés comme suit: $100.00, M. de Moissac, de St-Claude; $25.00, M. Néo Gallant, de St-Boniface.

Le Club sportif désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce beau succès. En premier lieu les gentilles candidates et leurs dévoués parents, de même que les organisations, parents ou amis, qui ont secondé leurs efforts.

Le tout se termina par le couronnement de la reine du carnaval, Mlle Denise Choiselat, par Mme Thelma Forbes, présidente de la Chambre législative, à qui la petite Bonnie Daneault présenta un bouquet de fleurs.

Mme Forbes adressa quelques bonnes paroles de remerciements et fit l'éloge du bel esprit qui s'affirme dans la communauté en pareille circonstance.

Mlle Choiselat était escortée de M. Olivier Normandeau.

La princesse, Mlle Léa Laramée, qui était escortée de M. Fernand Laurencelle, mérite aussi des félicitations pour son dévouement et son bel esprit sportif.

Merci aux distingués visiteurs qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'une ou l'autre des séances. Enfin merci à **La Liberté et le Patriote, CKSB** et "Carillon News" pour la belle publicité.

Par ailleurs, la paroisse veut exprimer sa reconnaissance aux organisateurs pour leur inlassable dévouement envers la jeunesse. Si chez nous il existe des amusements pour les jeunes sportifs, c'est dû à la générosité d'une équipe qui travaille sans relâche pour soutenir un mouvement qui requiert une somme inouïe de travail supplémentaire.

Société St-Jean-Baptiste

Fidèle à ses traditions, la Société St-Jean-Baptiste envisage cette année un programme aussi instructif qu'intéressant. Cette série de représentations sera inaugurée par une partie de cartes qui aura lieu le dimanche 21 mars, à 8 h. 30, à l'école secondaire.

Ceux qui aiment la petite histoire ne voudront pas manquer cette soirée qui leur permettra de se documenter sur le sujet.

Ceux qui possèdent des notes sur les débuts de la paroisse ou concernant l'arrivée de leurs ancêtres dans la paroisse seront invités à transmettre ces précieux resseignements aux organisateurs.

Tous voudront bien accorder leur concours à la Société St-Jean-Baptiste qui, en plus de poursuivre une étude historique, a bien voulu se charger d'accorder son support à la correspondante du journal.

C'est donc un rendez-vous, le dimanche soir 21 mars, à l'école secondaire.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mmes Paul-Emile Gagnon et Honoré qui ont fait un stage à l'hôpital.

Ste-Rose-du-Lac

Réunion de la L.F.C.

Le 10 mars avait lieu la réunion des dames de la Ligue des Femmes Catholiques à l'auditorium de l'école élémentaire. 26 membres étaient présents. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., aumônier, récita la prière d'ouverture.

Le 28 mars au soir, à l'auditorium de l'école, aura lieu le thé pour les mères et filles. L'invitée d'honneur sera Mlle Gilberte Proteau qui parlera des Instituts Séculiers. Les membres qui n'ont pas de fille pourront en adopter une pour cette occasion.

Le 7 avril, on aura une journée de récollection au couvent. Les conférenciers seront M. l'abbé A. Gervais, curé de Ste-Amélie, et le R. P. F. Turgeon, O.M.I. Les religieuses mettent leur couvent à la disposition des membres pour cette journée. Chaque dame apportera son dîner; le café sera servi au couvent.

On a envoyé plus de deux livres de timbres aux missions et 48 livres de cartes de Noël usagées à un couvent en Afrique.

Il fut approuvé de faire un don à l'émission "Radio-Sacré-Coeur".

La présidente souligna qu'au mois d'avril aura lieu la réunion annuelle. Mmes R. Gendreau, G. Pineau et M.-A. Monteyne furent nommées pour le comité de nominations. Puis vint la période des questions auxquelles le Père aumônier répondit avec clarté.

Clercs-servants

Le dimanche 14 mars, dix enfants de choeur se rendirent à St-Lazare pour l'initiation des Clercs-servants. Ils ont grandement apprécié ce voyage et remercient M. l'abbé A. Gervais pour avoir conduit un groupe de servants, ainsi que M. l'abbé G. Régnier, curé de St-Lazare, pour le chaleureux accueil.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 9 mars, la Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée mensuelle dans l'école du village. Comme d'habitude il y eut prière d'ouverture, suivie de la lecture des rapports de chaque comité. Un comité d'élection fut nommé; il se compose de Mmes Léo Palud, Louis Guillou et Hector St-Onge.

On décida ensuite d'organiser une partie de cartes pour le 28 mars. Tous y sont cordialement invités.

Mme la présidente fit ensuite lecture des règlements d'élection et demanda aux présidentes de chaque comité de préparer leur rapport annuel aussitôt que possible.

A la dernière partie du programme, on eut le bonheur d'entendre le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., parler de retraites fermées. Il souligna surtout le fait que le manque d'argent ou de temps ne devait être un obstacle qui empêche de faire une retraite fermée; que les bienfaits spirituels qui en découlent récompensent amplement les sacrifices consentis. Sa causerie fut des plus convaincante, car plusieurs dames ont déjà donné leur nom pour la retraite du 30 mars.

Çà et là

Le vendredi de la Semaine des Vocations, plusieurs parents de la paroisse eurent la joie de rencontrer leurs filles entrées au couvent depuis environ 3 ans. Ainsi, MM. et Mmes O. Clément, F. Palud, J. Ritchot et Mme Touchette se rendaient à Ste-Agathe, à l'invitation de la Rév. Sr Paul-de-la-Croix qui avait eut l'heureuse idée de rassembler des amies de classes des "petites soeurs" et leurs parents. Cette rencontre fut beaucoup appréciée de tous. A ces jeunes religieuses vont les voeux de persévérance et aux heureux parents qui ont cultivé ces vocations, félicitations!

Le vendredi 12 mars, plusieurs parents profitèrent de la Semaine d'Education pour visiter les classes de l'école locale. Ils purent ainsi se rendre compte des changements apportés à l'enseignement et du beau travail qu'accomplissent les dévouées institutrices.

Jeudi dernier, les scouts d'Aubigny, qui se réunissent une fois par semaine à l'école du village, se rendirent sur les côtes de la rivière Rouge pour une partie de glissade, accompagnés de M. l'abbé R. Nadeau, curé, et de M. Maurice Vermette. Ces jeunes garçons jouirent beaucoup de la glissoire que M. Roland Marion avait si gracieusement mise à leur disposition. Un gros merci aux responsables de cette heureuse initiative.

Bon courage à M. Ulysse St-Jacques, malade à l'hôpital général St-Boniface.

La Rév. Mère Provinciale des Filles de la Croix était en visite au couvent d'Aubigny. Elle est repartie le mercredi 17 mars.

Plusieurs hommes ont suivi les exercices d'une retraite fermée à St-Norbert. Ce sont: MM. Frédéric et Noël Robert, Prosper L'Heureux, David Ritchot et Maurcie Vermette.



Le dimanche 14 mars fut grande fête à Elie, village à 45 milles à l'ouest de Winnipeg, sur le grand chemin canadien, car on célébrait l'ouverture officielle de l'Institut Collégial St-Paul, l'école secondaire de la partie sud de la division du Cheval-Blanc. On vient en effet de compléter le gymnase-auditorium de l'institution. Sur la photo en haut à gauche, l'entrée principale de l'école, avec son nom inscrit à gauche et à droite dans les deux langues. En haut à droite, une partie de la bibliothèque pimpante et bien montée dans le secteur sud-est. L'école, en forme de lettre "H", possède, en conséquence, une "cour" intérieure que l'on voit à travers les vitres de la bibliothèque. Le nouveau gymnase se trouve entre les deux secteurs nord de l'édifice. En bas, deux photographies du choeur de chant, qui a exécuté de beaux morceaux au programme, dont "The Wanderer" et "Le Berger". (Voir une autre photo en page deux de ce journal). Photos La Liberté.

(Nous regrettons qu'une erreur du graveur ait démesurément réduit les dimensions de ce cliché. Ed.).

L'instruction, le premier souci du gouvernement manitobain

L'instruction a la priorité sur toutes autres préoccupations parmi les chefs politiques du Manitoba, selon M. Harry Shewman, député de Morris. Il présentait en ces termes le Ministre de l'Education, l'orateur principal à l'occasion de l'ouverture officielle de l'Institut Collégial St-Paul, à Elie, dimanche. L'édifice est au service des jeunes depuis plusieurs mois, mais on y a ajouté récemment un auditorium spacieux, avec salles de toilette et d'autres commodités. Il fallait profiter de l'occasion pour faire bénir tout l'édifice, car cette dédicace avait été omise à cause de l'absence des évêques au Concile.

Partie liturgique

Le programme débuta en effet par les aspersions rituelles, la foule se tenant dans l'auditorium en attitude de prière rythmée, tandis que Son Exc. Mgr B. G. Flahiff, C.S.B., circulait dans les corridors et salles, accompagné par les membres du clergé. Le cortège ecclésiastique prit ensuite place sur l'estrade pendant la courte allocution de l'archevêque, pour céder la place ensuite à un autre groupe d'invités pour la partie séculière du programme.

Parmi les dignitaires présents on remarquait, outre Mgr Flahiff, le docteur George Johnson, ministre de l'Education, M. Harry Shewman, député, M. L.-A. Girard président de la commission divisionnaire, M. Philippe Perron, maître de cérémonies et président de l'Association des commissaires de langue française du Manitoba, M. les abbés C. Halpin, H. Roy, U. Paquette et G. Gérard et le R.P. U. DePalma, O.S.M., M. l'inspecteur J. W. Muirhead, M. Mel Michener, architecte, et plusieurs membres des commissions scolaires de la division.

La part de Dieu

Dans son allocution, d'abord en français, Mgr l'archevêque a rendu hommage aux autorités séculières qui s'occupent avec une assiduité admirable de l'instruction des enfants de la province. Les cérémonies liturgiques en ces circonstances soulignent délicatement la présence de Dieu dans toute oeuvre de formation humaine, car Il tient tout dans ses mains. Mgr Flahiff a félicité surtout les parents, si conscients de leur responsabilité primordiale dans l'oeuvre de l'éducation de leurs enfants. Ils ne sont pas simple contribuables, mais les dépositaires des droits et des devoirs, auxquels les agences du gouvernement et les instituteurs professionnels apportent une aide précieuse. Son Exc. se dit heureux de constater que les enfants de la division auront accès en cet endroit, à une éducation de première qualité.

La parole aux jeunes

La parole, après une vibrante exécuton de l'hymne national, était aux jeunes, Chuck Schellenberg, parlant en anglais et Mlle Aline Girard, en français. Le premier, avec une éloquence digne d'un tribun de vieille souche, a détaillé les avantages de l'école (laboratoire, bibliothèque offrant un choix de livres dans les deux langues, gymnase spacieux pour la culture physique et aussi pour l'entraînement à la camaraderie.) On en prendra soin, annonça-t-il, on tirera profit de toutes ces commodités et on montrera de la reconnaissance aux parents si généreux. Mlle Girard, qui portait l'uniforme très chic des étudiantes (blouse blanche avec jupe gris-bleu) a chanté les bienfaits de l'Institut, prolongement de la famille, qui contribue si abondamment "à notre enrichissement". Elle citait Victor Hugo, qui définit l'instruction en termes de la transformation de cuivre en or. Elle promet que les élèves tireraient profit de cette formation religieuse, intellectuelle, morale, artistique et civique, pour servir le Canada biculturel, pays unique au monde. M. Philippe Perron en exprimant ses félicitations a fait remarquer que les deux jeunes avaient été finalistes au concours oratoire provincial, dans les deux langues respectivement.

M. Girard a tracé l'historique de la division et des constructions à Elie. Organisation initiale en 1958, beaucoup de travail et de soucis, décision de bâtir deux écoles afin de concentrer les ressources, premier règlement de $204,000 en 1961, à Elie, approuvé par une mince majorité de voix, deuxième règlement de $198,000 en 1963, très fortement appuyé. Maintenant on possède un personnel de 9 professionnels, pour 205 élèves, avec dix salles de classe, salles de dactylographie, salles d'art domestique, un auditorium pour 500 personnes, et l'équipement pour films et la télévision. (Le gymnase luisant, avec estrade, illumination brillante, paniers à ballon rétractables, s'offrait aux yeux des spectateurs nombreux.) M. Girard exprime le "soulagement" des commissaires et leur joie profonde de pouvoir offrir aux jeunes "une bonne chance dans la vie." L'édifice, conclua-t-il est un symbole de l'amour, de l'espoir etde la confiance de la population.

M. l'inspecteur Muirhead, à son tour, a rappelé ses souvenirs des six dernières années.

M. Harry Shewman, député du comté, invité à présenter l'orateur principal, signala que le Docteur Johnson est père de six enfants, un homme dédié au service de ses semblables, qui croit que "l'Education c'est la dette du présent à l'avenir", et qui soutient toujours que l'instruction est le premier devoir du gouvernement.

M. Johnson, se disant incapable de rivaliser d'éloquence avec les deux jeunes porte-parole de l'école s'est contenté d'exprimer sa joie en voyant cette école si bien organisée, si digne du Manitoba. Depuis 1958, dit-il, l'inscription des jeunes dans les high schools de la province est passée de 30,000 à 54,000, soit une augmentation de 69 pour cent.

Saisir les occasions

Il invita les jeunes à profiter de cette instruction locale. Les enfants qui fréquentent l'école en bas de la sixième année aujourd'hui, expliqua-t-il, auront à assumer des postes que nous ne pouvons pas même imaginer aujourd'hui. Il parla avec fierté des 40 cours de métiers qui se donnent au M.T.I. et des centaines d'adultes qui reviennent à l'école pour se maintenir à la hauteur de leurs occupations.

Il faut saisir toutes les chances, dit-il. A ce propos, il remémore le temps, où, étudiant en bactériologie, il s'irritait le matin, en arrivant au laboratoire, parce que des expériences avec des germes streptocoques étaient "gâtées". Au lieu de germes multipliés par millions on trouvait sur les bandes expérimentales une moisissure sans germes, et on se hâtait de se plaindre contre les préposés à la stérilisation de l'équipement. Mais un jour, ailleurs au Canada, un scientiste ayant remarqué le même phénomène, s'était dit: "Tiens il y a là quelque chose qui tue les germes". Ce fut le découvreur de la pénicilline. Il avait saisi l'occasion que des milliers n'avaient pas remarquée.

M. le ministre eut des paroles louangeuses non seulement pour le travail des commissaires et des instituteurs, mais aussi pour l'esprit chrétien et humaniste qui anime cette institution. "L'éducation, dit-il, en conclusion, c'est un processus qui nous prépare à nous rendre utiles aux autres."

Le choeur de l'Institut exécuta de beaux morceaux dont "Le Berger" et "The Wanderer". Mlle Lucille Arnal accompagnait au piano. Après le chant de "Dieu sauve la Reine" on visita l'édifice. Un succulent goûter fut servi à l'issue de la cérémonie.

Elie

Attention

Tous sont invités à visiter l'hôpital mental de Selkirk, le mardi 13 avril, à 1 h. 30 p.m. Prière aux intéressés d'avertir, avant le 1er avril, Mmes Z. Lachance, Marcel Bernardin ou E. Chabot.

Le R. P. E. M. Burns, S.J., sera de passage à l'auditorium de l'école élémentaire, le samedi 27 mars, à 8 h. p.m., et parlera de la vie missionnaire en Inde où il a passé quinze ans. En plus de sa causerie, il présentera des diapositives de ses missions Le but de la visite du Père Burns est de faire appel à la générosité des chrétiens du Manitoba afin de créer un fonds qui aidera à promouvoir l'éducation chez les hindous. Venez en grand nombre.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Léger Girard à l'occasion de la naissance d'une fille; à M. et Mme Pierre Bouchard à qui est né un fils et à M. et Mme Gilbert Desilets à qui est née une fille.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi 9 mars avait lieu l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres qui fut ouverte par la prière récitée par Mme Léopold Girard, présidente. Après la lecture du procès-verbal par Mlle A. Letain, la présidente présenta la Rév. Sr Marie-Hyacinthe qui expliqua la méthode cuisinaire et qui, avec quelque 10 élèves, donna un exemple vivant de cette méthode.

Mme la présidente remercia la conférencière, puis l'assemblée se termina par un café.

La Bible vous parle

Quiconque accueille un de ces petits enfants à cause de mon Nom, c'est moi qu'il accueille; et quiconque m'accueille, ce n'est pas moi qu'il accueille; mais Celui qui m'a envoyé. (Mc 9, 37)

Trois jours inoubliables: tel fut le Carnaval tenu à Lorette

LORETTE — Le carnaval qui avait lieu les 12, 13 et 14 mars remporta un succès qui dépassa les espérances. Il faut signaler, cependant, que l'on a été favorisé par une température idéale et une assistance des plus nombreuses.

Il y eut une belle coopération des paroissiens et comités organisés, entreprises locales et différentes organisations paroissiales. On peut dire que les pompiers ont fait honneur par leur dévouement inlassable et le maintien de l'ordre durant ces trois jours, sous la direction du chef, M. Roméo Désorcy.

Le carnaval débuta le vendredi 12 mars, à 7 h. 30 p.m. M. Léo-A. Sarrasin, président du Centre sportif, adressa un mot de bienvenue.

Ensuite il y eut partie de hockey, joueurs du bon vieux temps de Lorette contre Ste-Anne-des-Chênes et La Broquerie. Ces derniers remportèrent le trophée. Suivit la partie des jeunes filles de Lorette contre celles de Ste-Anne. Les filles de Lorette remportèrent le trophée.

Voici les équipes et les gagnants des parties du samedi 13 mars, à 10 h. a.m.: les jeunes Pee Wees de Lorette contre Winakwa Playgroung "B"; ce dernier remporta le trophée; les Bantams de Lorette contre St-Pierre; ce dernier gagnant; les juvéniles de Lorette contre Juniorat; Lorette, gagnant du trophée. Il y eut des prix pour les mieux costumés et danse de mocassins, skidoo, etc. La danse de fantaisie du dimanche soir a attiré beaucoup de gens, jeunes et vieux.

Avant la clôture à 9 h., il y eut couronnement de la reine par M. Louis Marcoux, maire, et son épouse. Fut proclamée reine, Claudette Bohémier; princesses, Jeannette Raynaud, couronnée par M. Léo Sarrasin, président du Centre sportif, et son épouse, et Joanne Grossman, couronnée par M. Denis Dorge, président du comité d'organisation du carnaval, et son épouse.

On tient à remercier les cinq jeunes filles qui ont concouru comme candidates, et la jolie somme remportée prouve que toutes les cinq méritent les plus sincères félicitations.

Pour la loterie, le sort favorisa M. Emilien McCarthy ($50), Mme Aimé Dumaine ($25) et M. Louis Bohémier ($15).

Le couronnement fut la dernière activité du carnaval qui, de l'avis de tous, a été un franc succès.

Sports

Les filles de Lorette ont organisé un club de hockey pour amusement de l'hiver. La capitaine est Mlle Noëlla Gauthier et l'instructeur, M. Paul Lacasse. Des deux parties que les filles ont jouées, le 17 février, contre Isle-de-Chênes, Lorette remporta la victoire par 8 à 1; le 2 mars, contre Ste-Anne-des-Chênes, Lorette fut victorieuse encore par 3 points contre 2.

Les filles tiennent à remercier sincèrement Mme B. Crewson qui a si généreusement acheté leurs bâtons.

Le samedi 27 février, un tournoi de ballon-panier eut lieu à l'école secondaire, de 10 h. a.m. jusqu'à 9 h. p.m. Les garçons de Lorette perdirent la partie, le matin, alors ils étaient hors concours pour les finales entre St-Norbert et St-Adolphe. St-Norbert remporta la victoire.

Pour les filles, Lorette gagna toutes les parties contre St-Norbert, St-Adolphe et Ste-Anne. Le trophée lui fut donc décerné.

Soirée des Intrépides

Tout le public est invité à une soirée des plus enrichissantes, donnée par les Intrépides de St-Boniface, sous la direction de M. Marcien Ferland, le dimanche 21 mars, à 8 h. p.m., à l'école secondaire de Lorette. Venez en grand nombre entendre cette belle chorale. Ça en vaut la peine.

Filles d'Isabelle

Prompt rétablissement à Mme Alexina Manaigre, institutrice à l'école St-Cuthbert, qui dut être hospitalisée à St-Boniface après un accident survenu à l'aréna le vendredi soir 12 mars.

Les Filles d'Isabelle ont pris une part active dans la préparation du carnaval. Elles étaient en charge des décorations de l'aréna. On remercie la présidente du comité social, Mme Thérèse Ross, ainsi que toutes les autres qui lui ont aidé. Ce fut un vrai succès.

Elles ont aussi fourni un trophée à l'équipe de hockey gagnante, celle des Bantams de Lorette contre St-Pierre. Mme Louis Marcoux, régente, présenta le trophée à l'équipe de St-Pierre qui remporta la victoire, et aussi elle eut l'honneur de présider au couronnement de Sa Majesté Claudette Bohémier avant la clôture du carnaval.

Lac du Bonnet

Baptêmes

Le 14 mars, en l'église Notre-Dame du Lac, M. l'abbé Albert Fréchette, curé, baptisait les jumelles de M. et Mme Edmond Beaudette: Janine-Solange-Marie, parrain et marraine, M. et Mme Aimé Normandeau, ses oncle et tante; Jocelyn-Louise-Marie, parrain et marraine, Jean-Paul et Louise Beaudette, ses oncle et tante. Assistaient aussi à ces baptêmes, en plus des parents: les grands-parents des jumelles, M. et Mme Georges Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

St-Georges

Caisse Populaire

Par suite des élections qui eurent lieu lors de la 22 assemblée annuelle de la Caisse Populaire dans la salle paroissiale, le mercredi 3 mars dernier, à 8 h. p.m., les trois comités se composent ainsi pour l'année 1965: Bureau de direction: MM. Raymond Desautels, réélu, président, Carolus Vincent, vice-président, Eméric Bouvier, René Vincent, réélu, et Edgar Vincent; Commission de crédit: MM. Théodore Steentjes, président, Alphonse Vincent, réélu, et André Dupont; Comité de surveillance: Henri Desautels, président, Mmes Laura Vincent, secrétaire, et Eliane Boulet, réélue.

En 1964 on enregistra 26 nouveaux membres. Donc, à la fin de décembre les sociétaires étaient au nombre de 261, dont 179 adultes et 82 enfants. Au 31 décembre les directeurs décidèrent de ne pas payer d'intérêt sur les épargnes, mais ils firent accepter par l'assemblée un intérêt de 4½% sur les parts.

Les membres de la commission de crédit, au cours de 24 réunions, ont accordé en 1964 un total de 40 prêts pour une valeur de $33,507.95. Depuis la fondation on a prêté à 522 sociétaires $374,492.97.

L'actif de la Caisse était de $72,332.17, au 31 décembre 1964.

Les officiers de la Caisse Scolaire d'Epargne, cette année sont: Soeur Thérèse-du-Christ-Roi, institutrice, responsable, Ephrem Dupont, président, Eva Courcelles, gérante, Anka Bouvier, assistante-gérante, Evelyne Gagné, secrétaire, Noëlla Guétré et Gisèle Vincent, surveillantes. Le nombre actuel de membres est de 97 sur 200 élèves. En 1963-64, les officiers étaient, selon le rapport lu par Mlle Eva Courcelles: Claude Boisjoli, président, Denis Vincent, gérant, Eva Courcelles, assistante-gérante, Gisèle April, secrétaire, Jacques Lemire et Wilfrid Vincent, surveillants, et la Rév. Sr St-Gilles, responsable.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, au profit de la paroisse, eut lieu le dimanche 14 mars.

Le maître de cérémonies, M. Raymond Desautels, décerna les prix comme suit: prix d'entrée, Mme Cordelia Harbottle; aux cartes, Mmes Wilfrid Vincent et Ernest Dupont, MM. Aimé Bouvier et Edgar Vincent; à la roue de fortune, Mmes Fernand Dubé, Albert Desautels et Armand Challe, MM. Julien Wilcott et Edgar Vincent; à la loterie, M. Léo Dubé et Mlle Joanne Papineau. Plusieurs remportèrent des prix en argent au bingo.

La gagnante de la jolie poupée fut Mlle Yolande Lemire.

Un gai programme fut présenté: une saynète "M. Théodore chez le docteur" et une gigue exécutée par M. J. Palliardon et Mme S. Vincent. Aussi, comme les "Beatles" n'ont pu venir eux-mêmes, ils ont envoyé leurs cousins, les "Beardles", personnifiés par Mmes Louis Larocque, Henri Desautels, Denis Guimond et Joseph Dupont.

Grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un réel succès.

Shower

Le mardi soir 16 février avait lieu, dans la salle McDougall, un shower en l'honneur de Mlle Yolande Vincent. De beaux et nombreux cadeaux lui furent présentés par ses deux petites soeurs, Diane et Florida. L'héroïne de la fête remercia en termes appropriés. Un goûter fut servi à environ 80 invitées.

Mariage

Le samedi 27 février, M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé, bénit, à la messe de 4 h. p.m., le mariage de Mlle Yolande Vincent, de St-Georges, à M. Edouard Bruneau, de Great Falls. MM. Ephrem Vincent et Alex. Bruneau, pères respectifs des mariés, étaient témoins.

La mariée portait un deux-pièces avec accessoires blancs. Son bouquet était composé de roses roses.

Après la messe, il y eut souper intime chez les parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage de noces. M. et Mme E. Bruneau résident à Great Falls.

Mardi Gras

La fête du Mardi Gras, organisée par le Club sportif, fut très bien réussie. Le programme comprenait des jeux sur la glace: "Pin the Donkey", marche rythmée, ballon-balai, danse en mocassins. Des prix furent offerts aux gagnants.

Assemblée annuelle

Dans la salle McDougall, le vendredi 26 février, avait lieu l'assemblée annuelle de la "Utilities Co-Op". MM. Edgar et Carolus Vincent furent réélus directeurs pour une période de deux ans. M. Roland Boulet fut élu pour remplacer M. Eméric Bouvier, sortant de charge.

Depuis le dimanche 21 février, la Coopérative fournit l'eau à ceux qui, jusqu'à date, utilisaient le système d'eau de la paroisse.

Va-et-vient

M. et Mme Roger Beaudette et leurs enfants, de Saskatoon, sont en visite chez M. et Mme Alphonse Vincent.

Mme Richard Vincent, de Kimberley, C.-B., a visité ses nombreux parents dans la paroisse, récemment.

Malade

Prompt rétablissement à M. Georges Dupont, hospitalisé à Pine Falls depuis plusieurs jours.

Le Carnaval de St-Jean-Baptiste a remporté un succès éclatant

ST-JEAN-BAPTISTE — Le Carnaval 1965 a commencé avec éclat — le Carnaval 1965 s'est terminé avec éclat — et la paroisse St-Jean-Baptiste bourdonne encore de l'excitation, la gaieté, l'entrain et la bonne humeur qu'il a suscités. On ne finit plus de se répéter comment on s'est amusé, comment la température a été parfaite, comment la foule était nombreuse, comment les enfants étaient bien costumés (et les adultes alors . . .), etc.

A l'ouverture officielle au Palais de Glace, après un mot de bienvenue de M. le préfet Arthur Vermette, Mgr H. Lapointe, curé, coupa le ruban traditionnel sous un soleil printanier qui faisait miroiter les centaines de carreaux glacés. La journée débutait bien, et cette ambiance "carnavalesque" était répétée au Centre récréatif par des centaines de drapeaux, banderolles et ballons multicolores entourant un énorme "Bienvenue" suspendu sous le vaste toit de la patinoire. La foule qui se pressa au guichet fut si nombreuse qu'on dut retarder le programme d'une demi-heure pour donner la chance à tous d'entrer.

Pendant les quelque quatre heures qui suivirent, les gens purent admirer tour à tour la précision et la grâce d'un groupe de jolies patineuses de St-Jean-Baptiste, l'ingé n i o s i t é d'une vingtaine de jeunes garçons qui s'étaient construits des Tacots pour l'une des compétitions, l'imagination d'un groupe de petites filles qui, de leur côté, avaient fabriqué des marionnettes de toutes sortes pour une compétition aussi et les talents d'un groupe "d'acteurs" qui prouvèrent que la lutte peut être une chose sérieuse ou non sérieuse, dépendant du point de vue du spectateur!

Les gagnants du concours de Tacots furent: chez les garçons, Bernard Baril, Garry Henault, Richard Dupuis et Marcel Beaudette; chez les filles, Marie-Thérèse Vermette, Carole Comeault, Jocelyne Marion, Lorraine Ayotte et Suzanne Dorge.

Mais ce n'était pas tout! Il y eut aussi la mascarade des enfants! On y compta non moins de 103 petits lutins, représentant toute une variété de nationalités et d'animaux, inclus ceux d'une planète imaginaire! La tâche des juges s'avéra des plus difficiles et personne ne leur envia leur travail. On ne peut que féliciter les mamans et papas qui avaient mis tant d'heures à habiller leurs tout-petits et, par le fait même, ajouter une journée heureuse et inoubliable à leurs souvenirs d'enfance. Les gagnants des meilleurs costumes furent: la petite Paulette Tessier, 3 ans, qui représentait un "toutou" français; Lise et Nicole Desautels, deux petites Hollandaises belles à croquer; Daniel et Marc Boucher, un rouge-gorge et un coq; Diane Vermette, Japonaise gracieuse; Robert Valcourt, imitant avec aplomb Mme Jacqueline Kennedy; portant le costume déclaré "plus original de tous", Hector Fillion, un robot aux contours anguleux qu'on aurait facilement cru d'une autre planète! Quel dommage qu'on ne pouvait donner un prix à chacun des enfants présents . . .

Ce fut ensuite le "Toboggan Derby"! Puisque ceci était une "première" dans le monde des Derby (du moins à St-Jean), on attendait l'exécution et les résultats avec impatience. Aucun ne fut désappointé. Le signal du départ déclencha une bataille pour la meilleure position entre les sept équipes, qui faisait penser un peu aux courses "stock-car" et qui laissait imaginer des résultats aussi désastreux! Mais le tout se démêla après deux tours sur la glace, et ils disparurent un à un par la porte arrière de la patinoire. Ils avaient tous bel et bien un peu plus d'un demi-mille à courir, mais voilà que la première toboggan revenait en moins de dix minutes, et les vainqueurs après deux autres tours sur la glace (poursuivis par tous les autres qui n'étaient pas loin en arrière) vinrent s'effondrer à la ligne finale. . . pâmés . . . mais très heureux de leur victoire! Il était évident que le "chauffeur" Raymonde Lavallée avait bien dirigé son équipe: M. l'abbé G. Dionne, Marcel Dupuis, Lucien Sabourin et Aurèle Lemoine! Ils reçurent chacun un très beau trophée, plus tard dans la soirée, des mains de la Reine du Carnaval.

Pendant tout ce va-et-vient, les dames de St-Jean-Baptiste participaient à une "compétition de tartes". Elles contribuèrent non moins de 78 tartes à la cantine et, tout en aidant à régaler tous les visiteurs, une douzaine d'entre elles se gagnèrent un beau prix. Voici la liste des gagnantes: Mmes Henri Benjamin, Bernard Lafond, Pierre Vermette, Imelda Henault, Yvette Fillion, Edmond Bouchard, Roland Marion, Ludger Bruneau, Denis Fillion, Elisabeth Sabourin, Lucien Beaudette et Lydia Bissonnette.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner non plus les deux clowns qui passèrent une journée certainement épuisante à diriger les enfants dans les différentes courses et compétitions, à les contrôler quand ils devenaient un peu trop exubérants, et surtout à amuser tout le monde avec leurs bouffonneries. MM. Granger et Lafond, vous avez manqué votre vocation de comédiens!

Concours de barbes

Après l'excitation des compétitions de l'après-midi, l'on aurait cru qu'il n'était pas possible de continuer ce niveau d'enthousiasme pendant encore toute une soirée. Mais c'est exactement ce qui arriva. Après une présentation de patinage de fantaisie, ce fut d'abord les "Barbus" de St-Jean qui vinrent se ranger sur la glace pour permettre à l'auditoire et aux juges officiels de les examiner tour à tour et décider lequel avait la plus belle barbe. Après toutes ces semaines de malaises, de démangeaisons et d'anonymat, l'on déclara que les mieux "réussis" étaient (dans l'ordre suivant): M. Joseph Desmarais, Raymond Roy, Alphonse Beaudette, Léo Dupuis et Bernard Lafond.

Suivit une partie de lutte, divisée en six "match", qu'il serait difficile de décrire. Peut-être qu'une remarque entendue dans la foule résumerait un peu: (disait un type) "Y sont meilleurs qu'les gars d'la ville!". En effet, les lutteurs de St-Jean ne manquaient ni d'audace, ni de verve, ni d'enthousiasme ou d'imagination. Les éclats de rire de la foule et les applaudissements furent continuels. Pour ceux qui seraient peut-être intéressés à les réengager pour une occasion ou l'autre, ils étaient MM Léopold Desautels, Philippe Vandal, Euclide Grégoire, Roland Grégoire, Ronald Perreault, Marcel St-Godard, Donat Fillion et Paul-Emile Fillion.

Les arbitres tant massacrés étaient MM. Denis et Euclide Fillion.

Mascarade

Ce fut ensuite le temps du défilé pour la mascarade des adultes. Encore une fois, les costumes étaient très nombreux et d'une variété intéressante. Le mélange des couleurs de toutes ces créations donnait un beau coup d'oeil aux spectateurs. Il serait trop long de décrire tous les costumes, malgré qu'ils le mériteraient bien, mais voici la liste des gagnants: catégorie comique (seul): 1er prix, Denis Dupas, 2e prix, Léonne Ayotte; catégorie comique (couple ou groupe): 1er prix, groupe Marcella Grégoire, Yolande Beaudette et Lucienne Legal; 2e prix, groupe Denise et Louise Garand, Diane et Marian Bernier; catégorie "sérieuse" (groupe): 1er prix, Mmes Florence Fillion et Philippe Gratton, 2e prix, Estelle et Irène Dumontier; catégorie "sérieuse" (seul): 1er prix, Yvette Dionne, 2e prix, Mme A. Barnabé; création la plus originale: 1er prix, Pauline Vermette, 2e prix, Louis Bissonnette et Dale Toms.

Reine du Carnaval

Arriva enfin le point culminant de la soirée — l'entrée des candidates pour Reine du Carnaval — dans une voiture préparée tout spécialement pour l'occasion, un ancien Ford modèle T (datant de 1928, se disaient les jeunes), couvert d'une nouvelle couche de peinture rouge et argent!

M. le maire Arthur Vermette eut l'honneur et le plaisir d'annoncer le nom de la gagnante et de placer une couronne sur la très jolie tête de Mlle Lucette Bérard, candidate choisie par les jeunes de l'Institut Collégial de St-Jean. Sa victoire déclencha des cris de joie de la part des jeunes et des applaudissements énergiques de la foule nombreuse. On félicita aussi l'autre candidate, Mlle Jeannette St-Amant, qui lui avait fait une lutte très chaude et qui devint princesse pour la soirée.

Toutes deux aidèrent à présenter les prix aux gagnants des différentes compétitions et l'auditoire fut d'accord à dire qu'il était difficile de trouver plus jolies ou plus charmantes représentantes de la gente féminine à St-Jean-Baptiste!

Le programme terminé, l'on céda la glace à l'orchestre Poulin et aux jeunes qui voulaient danser. C'est ainsi que se termina un carnaval qui demeurera inoubliable pour tous ceux qui y prirent part.

Félicitations

Il ne reste plus qu'à féliciter la reine du Carnaval, la princesse, tous les gagnants des différents concours et compétitions, et à remercier encore une fois tous ceux et celles qui participèrent d'une façon grande ou petite à l'organisation, à la préparation et à l'exécution de cette fête, sans oublier tous ceux et celles qui se rendirent au Centre récréatif en si grand nombre pour applaudir et encourager. On voudrait pouvoir les nommer tous, mais le nombre est si grand qu'on risquerait d'en oublier.

L'esprit de coopération, l'exubérance et la joie de vivre canadienne-française ne pouvaient que résulter en un succès épatant. C'est ce que fut le Carnaval 1965 de St-Jean-Baptiste!

St-Lazare

Va-et-vient

Mlles Maria Chartier, du couvent de St-Norbert, Gisèle Huberdeau et Odette Chartier, de l'Académie St-Joseph, visitèrent leurs parents, la semaine dernière.

M. et Mme Denis Laferrière et leurs enfants, Pauline et Cyrille, ainsi que Mmes Hervé Plante et Letitia Chartier, visitaient M. et Mme Robert Fillion à Virden.

Baptême

Le 7 mars: Lyssa-Denise, fille de Lazlo Kretae et de Gracia Chartier, née le 21 février. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Leblanc.

Hockey

Les "12 ans" blanchirent les jeunes de Rossburn 9 à 0.

Samedi, aux semi-finales, les "12 ans" comptèrent 14 points et Rossburn, 2.

Dimanche, ils sortirent vainqueurs d'Angusville par un pointage de 7 à 3.

Les "aînés" enregistrèrent une défaite contre Foxwarren, soit 9 à 2.

Çà et là

Félicitations à Mme Red Bulger, gagnante de $200.00 jeudi soir.

Pour les intéressés: Constance Décorby assiste ordinairement à la basse messe.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à M. John Moriaux et Mme Alfred Zastre (née Rosanne Corbel), patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Va-et-vient

MM. Aimé Corbel et Léonard Casavant, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents.

MM. et Mmes Willie Roussin, d'Eagle River, Ont., et Jerry Roussin, de Dryden, Ont., ont rendu visite à Mme J. Moriaux et sa famille, le samedi 6 mars, étant venus assister aux funérailles de leur beau-frère, M. R. Landry.

M. et Mme Pat Marion et leur fille, ainsi que M. Alexandre Delorme, de Vermillion Bay, Ont., ont aussi assisté aux funérailles de M. Landry.

M. et Mme Marc Marion et leurs enfants, de St-Boniface, et Mme René Verhaeghe et sa famille visitaient leurs parents à Shergrove, le dimanche 7 mars.

MM. et Mmes Albert et Philibert Labelle se rendaient à Winnipeg durant la semaine du 24 février.

M. et Mme Bob Crabbe et leurs enfants, de Neepawa, ont passé la fin de semaine du 5 mars chez leurs parents, M. et Mme E. Denis.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu le mardi 2 mars à la résidence de Mme Antoine Vandepoele. Le directeur et neuf membres étaient présents. M. l'abbé A. Gervais, curé, ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue, et Mme la présidente souhaita la bienvenue aux personnes présentes.

Mme H. Vandepoele fut nommée secrétaire pour remplacer Mme M. Leperre, qui était absente. On prit les présences et les minutes de la dernière assemblée, ainsi que la correspondance furent lues.

Les rapports des comités suivants furent ensuite rendus: spirituel, invitation reçue des dames de Ste-Rose-du-Lac à les joindre pour une journée de récollection (accepté); éducation, rappel aux parents de visiter les classes durant la semaine d'éducation; action sociale, les dames ont participé à la Marche des Dix Sous et, au tournoi de hockey le 28 février, ont rapporté la somme de $39.00 qui sera remise au Club athlétique; presse et trésorière, rappel de remplir la carte de membre pour la prochaine assemblée.

La date de la vente d'articles usagés fut fixée au 30 avril. Il fut proposé et secondé qu'on donne un don pour l'éducation de futurs prêtres.

M. le curé donna un message spirituel sur le temps du carême, suivi de sa bénédiction, et la présidente du comité d'éducation lut un passage du livre des lois constitutionnelles.

Mme A. Vandenbosch clôtura l'assemblée, puis les prières furent lues et un goûter fut servi par Mmes G. Verhaeghe et G. Vandenbosch.

Une pratique de chants eut lieu à l'école le 26 février et, après la pratique, des chansons variées furent exécutées. Un goûter fut servi par les dames. Cette soirée était organisée par la Ligue.

Tournoi de hockey

Il y eut tournoi de hockey, le dimanche 28 février. Des parties furent jouées entre Laurier, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie. M. l'abbé A. Gervais, ainsi que les présidents des Clubs athlétiques de Laurier et Ste-Amélie, adressèrent la parole. Comme c'était aussi l'ouverture de la patinoire, le ruban fut coupé par M. le curé. Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent du café, des beignets et des "hot dogs" que tous apprécièrent beaucoup.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Roland Landry et ses enfants à l'occasion du décès de leur époux et père, décédé le mercredi 3 mars.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Semaine de l'éducation

Cinquante-deux s e m a i n e s dans une année, c'est bien peu pour satisfaire toutes les demandes des organismes qui ont une idée à lancer. Semaine de ci, semaine de ça. Un pince-sans-rire a même proposé une semaine de rien du tout pour faire changement. Mais dans un collège, rien n'est plus bienvenu qu'une semaine de l'éducation, laquelle s'est étendue du dimanche 7 mars au samedi 13 mars. Le reste de cette chronique prouvera que dans ce domaine nous avons eu une semaine des plus remplies.

Pièce de théâtre

Le tout a débuté en fait par la première représentation de "Zone" le vendredi 5 mars devant tous les élèves du collège.

Ce premier contact des "Benjamins du Théâtre" avec un auditoire a libéré la tension qui s'exerçait sur chacun des acteurs, qui dans leur modestie, craignaient de ne pas plaire au public. Mais la réaction de leurs confrères les a encouragés à s'améliorer et à se surpasser durant les autres représentations. C'est ainsi que le dimanche soir 7 mars, devant des personnages de marque comme Mgr Antoine Hacault, M. et Mme Marsh, M. Stuart Baker, directeur de l'école de théâtre de Winnipeg, M. Alphonse Tétreault, président de l'ACTA, MM. les commissaires, M. l'inspecteur Antonin Duhamel, MM. les curés des environs, des membres du clergé et des religieuses, ainsi que plusieurs parents, "Les Benjamins du Théâtre" ont été dignes de la confiance que nous leur avions témoignée. Si plusieurs endroits ont provoqué le rire, il y en avait d'autres par contre qui ont tiré des larmes des auditeurs. Une petite réception sans prétention avait été ménagée à la fin pour les distingués invités et les acteurs.

Le 12 mars, la pièce est exécutée de nouveau pour la division de la Rivière-Rouge. Un fort contingent de Saint-Pierre, de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Agathe est venu nous encourager en ce dernier jour de la semaine.

Des remerciements chaleureux et sincères vont au poste français CKSB de St-Boniface pour toute la publicité qu'il nous a faite, à M. Christian Leroy qui est venu interviewer les acteurs, sans oublier ceux ou celles qui se sont donné le trouble d'établir les contacts nécessaires à cette diffusion.

Il y aura reprise de la pièce le vendredi soir 19 mars à 8 h. précises pour tous ceux qui désirent assister à la dernière représentation avant le festival à Winnipeg à la fin d'avril.

Liturgie

L'inauguration des nouvelles cérémonies liturgiques qui avait été fixée par le concile au 1er dimanche du carême a bien commencé la semaine de l'éducation.

Même les plus âgés ont eu quelque chose à apprendre dans ce domaine, mais la participation de tous les fidèles à l'accomplissement du sacrifice de la messe ajoute de la ferveur à la communauté réunie.

C'est le Père Supérieur qui a présidé la première messe en langue vernaculaire; le R. P. René Michaud a prononcé le sermon de circonstance, alors que le R. P. Gérard Clavet faisait les commentaires appropriés.

Les forces armées

Le lieutenant W. Wallace, de la Marine Royale Canadienne, est venu entretenir nos élèves le 9 mars sur la carrière militaire. Le recruteur des forces armées a bien su captiver son assistance par sa prestance, par ses explications et par les films qu'il avait apportés. Combien suivront cette carrière? L'avenir nous le dira. Mais pour le moment, on en voit plusieurs hantés par cette possibilité.

Lecture de notes

Pour la première fois depuis quatre ans, M. l'inspecteur des écoles, représentant du Département de l'Instruction publique, était présent à une lecture de notes dans notre gymnase. Il a dit quelques mots au début, puis le Père Supérieur a clôturé la remise des bulletins par des considérations bien choisies sur la valeur des notes comme stimulant pour se surpasser soi-même. Merci M. Duhamel, d'avoir bien voulu terminer votre visite dans notre collège par votre assistance à la proclamation mensuelle des notes scolaires ainsi que celles de la conduite et de l'application de tous. Votre présence a sûrement éveillé une plus grande fierté chez les premiers et probablement aiguillonné les plus faibles.

Concours oratoire local

Après une période de temps de préparation plus ou moins longue pour les différentes classes, les gagnants du concours oratoire se sont affrontés le jeudi soir 11 mars, pour décrocher le trophée offert par le Conventum 1956 des Anciens du collège. Les deux catégories avaient des candidats de choix.

Les juges, pour la circonstance, étaient M. l'abbé Roger Bazin, supérieur du Petit Séminaire St-Jean, le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., et le R. P. Camille Légaré, C.S.V.

Que leur tâche ait été difficile, nous le concevons facilement. Cependant, ils ont réussi à s'entendre sur le gagnant de chacune des deux catégories. Chez les plus jeunes, Louis Carrière de 10e année a remporté les honneurs et chez les plus grands, c'est Georges Prescott de 11e année B.

Ces deux méritants ont reçu le trophée mentionné plus haut des mains de M. Denis Lussier, président du Conventum 1956 et architecte au Bureau Etienne Gaboury.

Robert Gagné, président des étudiants, a rempli le rôle de maître de cérémonies toute la soirée.

Tous ont bien écouté et profiteront à coup sûr des conseils judicieux que le Père Supérieur a donnés dans son mot de la fin; conseils qui se rapportent à l'art oratoire.

Visiteur de français

Le lendemain matin, le R. P. G. Ramaekers, S.J., faisait son entrée en 12e année pour causer littérature avec nos grands garçons. Presque tous les genres littéraires y ont passé, avec une insistance particulière sur le roman, le drame, le romantisme, et la poésie. L'heure de français s'est envolée rapidement. La conclusion vient tout naturellement: visite très appréciée que nous aimerions voir se renouveler.

Départ

Puis, après le dernier cours de l'après-midi, ce fut le départ des élèves vers leur foyer. Avec une certaine excitation et une certaine hâte, chacun croisait son voisin dans les corridors ou les escaliers, à la recherche de quelque chose à apporter pour les deux jours de congé.

Au milieu de cette masse grouillante, les acteurs de la pièce du soir semblaient immobiles. Leur sacrifice était fait, ils laisseraient de côté ces premières heures de congé pour préparer le théâtre, repasser certaines scènes plus difficiles, et reposer leurs nerfs en s'étendant un peu sur un lit.

Comme l'éducation n'est pas faite en vue de l'école, mais bien pour la vie, il est un peu symbolique de voir se terminer cette semaine de l'éducation par la présence de chacun de nos étudiants dans leurs milieux respectifs.

La récompense de l'éducateur est bien de constater que ses élèves profitent de son enseignement et de conclure qu'ils seront heureux plus tard à cause de cela.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Reconnaissance

Les adultes sont souvent très empressés à taxer les jeunes d'ingratitude. Pourtant "Les Benjamins du Théâtre" ont prouvé le contraire. Ils ont eu la délicatesse de fêter l'anniversaire de naissance de leur directeur et metteur en scène, le R. F. A.-O Dépôt, C.S.V., le 9 mars dernier. Ces jeunes poussèrent la délicatesse jusqu'à inviter quelques autorités de la maison à partager cette petite réunion familiale. Cette marque d'affection témoigne de la reconnaissance et de la gratitude de ces jeunes qui travaillent et peinent depuis plus de trois mois au succès de la représentation de "Zone", chef-d'oeuvre de Marcel Dubé. La soirée fut des plus agréables et joviales. Merci aux "Benjamins du Théâtre."

Gérard CLAVET, C.S.V.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	138.2	138.2	138	138	138
C.W. no 3—6 rangs	136.2	136.2	136	136	136
Fourrage no 1	125.2	125.2	125	125	125
Fourrage no 2	123.6	123.6	123.4	123.4	123.4
Fourrage no 3	120.6	120.6	120.4	120.4	120.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	126	126 1/8	126 3/8	126.2	126.4
C.W. no 3	122.4	122 5/8	123 1/8	122.6	123
C.W. 2 rej.	122.4	122 5/8	123 1/8	122.6	123
C.W. no 4	108	108	108.4	108	108 1/8
Ergot	107	107	107.4	107	107 1/8
Sur voie net	126 1/8	126.2	126.6	126 3/8	126 3/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	313.4	314	313.6	314.6	316
Mai	314.4	316	315.4	316.4	317.4
Juillet	309.4	310.2	310.6	312	313.2
Novembre	263	262	262	261.6	261.6
AVOINE —					
Mai	82 7/8	82 7/8	82 7/8	82 7/8	83
Juillet	82 1/8	82 1/8	82 1/8	82 1/8	82 1/8
Octobre	80 5/8	80 5/8	80 5/8	80 5/8	80 5/8
Décembre	81	80 7/8	80 7/8	80.6	80.6
ORGE —					
Mai	129.2	129 1/8	128 7/8	128 7/8	129
Juillet	127.4	127 3/8	127	127	127 1/8
Octobre	123.6	123.6	123	122 3/8	122.6
Décembre	123 1/8	123.6	122 7/8	122 1/8	122 1/8
LIN —					
Mai	329.6	330.2	329 3/8	329 3/8	330
Juillet	332.2	332 1/8	332 1/8	331.6	332 1/8
Octobre	328 3/8	328.6	327.6	327.2	327.4
Décembre	326	325	324.2	322.6	324
S[illegible]LE —					
[illegible]	129	129	129.4	129	129 1/8
[illegible]	130.4	130 5/8	131 1/8	130.6	130.6
[illegible]re	132	132 1/8	132.4	132.2	132.4
Décembre	133 1/8	132	132.4	132 3/8	132.6

(Pour la semaine du 8 au 12 mars 1965)

Ste-Agathe

Çà et là

M. Samuel Guertin a fait récemment un agréable voyage. Il partait en avion, le mercredi 3 mars, pour la côte du Pacifique. Il visitait ses soeurs, Irène, à Victoria, et Eva, à Seattle, et des amis et connaissances à Victoria et Vancouver. Il revenait par train le jeudi 11 mars.

Le lundi 8 mars, les Rév. Srs Marie-Consolata et Aline-Marie, Soeurs Blanches Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, venaient visiter les élèves des écoles et leur montrer des diapositives de l'Afrique. M. Amédée Alarie et Mme Albert Péloquin eurent le bonheur de rencontrer personnellement les missionnaires. Le dimanche 14 mars, les Soeurs Blanches d'Afrique revenaient à Ste-Agathe pour donner la chance aux adultes de voir leurs vues. Sr M.-Consolata les commenta et les expliqua de façon très captivante. Le groupe qui assista fut très intéressé et remercia vivement ces bonnes religieuses.

Prompt retour à la santé à M. Albert Péloquin, patient à l'hôpital Deer Lodge, qui a subi une opération le mardi 16 mars.

Nous ne devons nous donner pleinement qu'à Dieu seul; c'est assez prêter aux meilleurs d'entre les hommes. — ROUZIC.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

48-378-1P.

Laurier

Curling

La saison régulière du curling est terminée et on félicite M. Wilfrid Bouchart pour avoir gagné la coupe. Le personnel de cette équipe comprenait MM. Lucien, Joseph et Wilfrid Bouchard et son épouse.

Au bonspiel annuel tenu durant la semaine du 14 février, 32 équipes se disputèrent les prix. A la première compétition, M. Gordon Bennett et son équipe de McCreary sortirent vainqueurs. Une autre équipe de McCreary, dirigée par M. Elmer Fletcher, gagna le premier prix, et M. Aimé Van Humbeck sauva l'honneur du club local en remportant la troisième compétition.

En voyage

M. et Mme Eugène Clément sont partis pour un voyage de quelques semaines à Edmonton.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès de M. Laurin

Le mercredi 3 mars, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Joseph Laurin, âgé de 84 ans.

Le service funèbre fut célébré en l'église de Ste-Anne-des-Chênes le samedi 6 mars, à 3 h. p.m., par M. l'abbé Azarie Gauthier, curé de Carman et ami de la famille, assisté du R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé de Ste-Anne, et de M. l'abbé L.-P. Jean, curé de Ste-Geneviève. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Claude, Paul et Gérald Cormier, Philippe et Ronald Laurin et Jean-Paul Marcoux.

Ancien paroissien de Ste-Anne où il éleva ses huit enfants: trois fils et cinq filles, M. Laurin se retirait à St-Boniface pour y passer les dix dernières années de sa vie. Son épouse, née Bibianne Jacques, le précéda dans la tombe le 11 mai 1944, à l'âge de 54 ans.

Le défunt laisse dans le deuil huit enfants, Jeannette (Mme Henri Cormier), A n t o i n e t t e (Mme A. Dumont) et Hector, de Winnipeg, Eugène, de Ste-Anne, Jacques, Albertine (Mme E. M a r c o u x), Alice et Aurore (Mme R. Cormier), de St-Boniface; 20 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Laurin désire remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Laurin, soit par offrandes de messes, visites au salon mortuaire ou par leur assistance aux funérailles.

Woodridge

Décès de M. Vrignon

C'est avec regret que les paroissiens apprenaient la mort subite de M. Roger Vrignon, d'Iberville, Qué., autrefois de cette paroisse, survenue le 28 février. Il était âgé de 51 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marcelle Bouvier; deux filles, Louise (Mme J.-C. Poulain) et Rita; un fils, Gérard; son père, M. Aimé Vrignon; un frère, Fernand, et un petit-enfant.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

La famille Aimé Vrignon désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Roger Vrignon, frère d'Aimé, soit par offrandes de fleurs, messes, prières et bouquets spirituels. Un merci sincère à tous les parents et amis.

Çà et là

Mme Bernice Thiessen, de St. Catharines, Ont., a rendu visite à ses oncles et tantes, MM. et Mmes Denis Lebleu et Hermon Kleuner.

Mme Maria Champagne, de St-Boniface, passe q u e l q u e s jours chez ses enfants, M. et Mme Gaston Querel.

M. et Mme Arthur Poitras sont revenus d'un voyage de quelques semaines à Washington, D.C., où ils ont rendu visite à leurs enfants.

Mlle Marie Monchamp est partie, le 12 mars, pour Alma, Arkansas, où elle rendra visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Raphaël Monchamp.

MM. et Mmes Gérald Lebleu et Gérard Hora sont revenus enchantés d'un voyage dans l'Ouest où ils ont rendu visite à leurs parents et amis de Medicine Hat et d'Edmonton, Alta, et de Fort St. John, C.-B.

A M. et Mme Steve Werbenuik (Jeannine Lebleu) est née une fille, Nancy, à l'hôpital général St-Boniface.

Ont rendu visite à leurs parents et amis en fin de semaine: MM. et Mmes Frank Byrasky, Charles Degagné et René Lebleu, Mme A. Chatel, Mlles Denise Chatel et Monique Deslauriers et M. Edmond Chatel.

Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer. (Mt 19, 6)

8e assemblée annuelle de la C.P. de Ste-Genevièeve

STE-GENEVIEVE — La 8e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Geneviève, le 1er mars dernier, comporta le programme habituel, mais voici quelques points d'intérêt général aux sociétaires:

Le rapport du bureau de direction était signé par MM. Joseph Bourgouin, président, Joseph Desrosiers, vice-président, Roger Tétreault, Charles Legal et Alphonse Duhamel qui ont tenu 15 réunions en 1964: pour remplacer MM. Tony Mymryk et Pierre Fiola, démissionnaires du comité de surveillance, par Mme Raymonde Tétreault et M. Antonin Duhamel; pour embaucher Mme Thérèse Desrosiers comme secrétaire-gérante à la place de M. René Desrosiers; pour décider de fournir gratuitement les chèques, sans échange et sans limite, afin d'encourager les sociétaires à employer les services de leur Caisse; pour fixer l'intérêt sur l'épargne à 2½% et sur les prêts personnels à 8%; pour déléguer des représentants à tel congrès ou à telle réunion d'importance ailleurs.

Le rapport du comité de crédit, signé par MM. Louis Fiola, président, Ernest Desrosiers et Léo Lansard, révèle qu'au cours de 17 réunions on accorda 22 prêts personnels au montant global de $16,925 et 1 prêt-épargne de $500.

Le bilan au 31 décembre 1964, à l'actif, était de $23,311.74. Le total des revenus et des dépenses en 1964 fut de $2,304.13.

Les trois comités, par suite des élections, se composent ainsi en 1965: Bureau de Direction: MM. Joseph Bourgouin, président, Joseph Desrosiers, vice-président, Roger Tétreault, Charles Legal et Alfred Gauthier; Comité de Crédit: MM. Louis Fiola, Ernest Desrosiers et Raymond Tétreault; Comité de Surveillance: Mme Raymond Tétreault, MM. Claude Lansard et Sauveur Desrosiers. La secrétaire-gérante est Mme René Desrosiers.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

49-404-49C.

La Black Horse est de retour!

QUEBEC — La Brasserie Dow du Québce a annoncé qu'elle ré-introduisait la bière Black Horse au Québec.

Cette bière du type "ale" viendra s'ajouter aux autres produits Dow dans les endroits licenciés à compter du lundi 15 mars.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—A l'affiche
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles. Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales
10.30—Le clavier allemand

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.11—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles.

St-Pierre

Décès de Mme Lapointe

Le mercredi 3 mars est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Arthur Lapointe (née Rose Lahaie), de St-Pierre-Jolys.

Le service funèbre fut célébré à St-Pierre le samedi 6 mars par M. l'abbé E. Lavoie, curé, assisté de M. l'abbé F. Desjardins, vicaire, et du R. P. A. Gagnon, C.S.V., d'Otterburne.

Mme Lapointe naquit à Makinak en 1891. Elle épousait, en 1916, M. Arthur Lapointe, de Ste-Rose-du-Lac. Ils vinrent s'établir à St-Pierre quelques années après.

La défunte laisse dans le deuil son mari, Arthur; quatre filles, Orise, Irène (Mme Rosaire Carrière), Thérèse (Mme Liguori Gauthier), de St-Pierre, et Rita (Mme F. Bernardin), de St-Charles; deux fils, Lucien et Adélard, de St-Pierre; deux soeurs, Mme Oscar Archambault, de Ste-Rose-du-Lac, et Mme Pierre Proulx, de St-Malo; quatre frères, Edouard, de Ste-Rose-du-Lac, Aimé et Wilfrid, de Winnipeg, et Joseph, de St-Pierre, ainsi que 23 petits-enfants.

Remerciements

M. Arthur Lapointe et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors de cette épreuve, soit par offrandes de messes, de fleurs ou assistance aux funérailles.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 7 mars, plus de 250 personnes assistaient à une soirée de bingo. Voici les noms des gagnants, Mmes Albert Augert, Charles Sala, Maurice Durand, Jean Mao, Ernest Jarnouin, Ernest Deurbrock, Louis Brouzes, Emile Paulhus, René Bosc, MM. J.-G. Gallant, Albert Comte, Auguste Pantel, Alban Magne, Gédéon Lesage, Paul Rossier, Jean Comte, fils, Antoine Payette, de St-Lupicin, Hervé Bahuaud, de Somerset, et Cliff Beaudry, de Swan Lake, Mmes Agnès Comte, de St-Lupicin, Eva Gutcher, de Swan Lake, Antoine Lecoq et I. Dumaine, de Treherne, E. Carswell, Pierre Droux et A. Parocholski, toutes trois de Manitou. Les prix d'entrée furent attribués à Mme Maurice Benoit et M. Paul Durand.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 21 mars, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 57 numéros.

Mgr Elias Zoghbi suspend sa démission

BEYROUTH (CCC) — Mgr Elias Zoghbi, vicaire patriarchal melchite pour l'Egypte, a accepté de suspendre la démission qu'il avait donnée à la suite de l'acceptation par le Patriarche Maximos IV Saigh, de la dignité cardinalice. Mgr Zoghbi s'est rendu à Rome pour y rencontrer le Patriarche.

Chronique sportive

Tout est perdu, y inclus l'honneur mais la CAHA s'en fiche complètement!

par Jacques LEMOYNE

Dans le monde du hockey amateur nous ne sommes plus rien. Nous n'avons même pas été capables d'obtenir, après 43 ans de participation, "l'honneur" d'organiser les joutes internationales en 1967; notre équipe a été lamentable à Tempere et même le hockey professionnel nous tourne le dos. L'ineptie de la CAHA, que j'ai défendue très souvent dans le passé, vient d'apparaître de façon magistrale et il est temps que cet organisme disparaisse de la face du Canada. Ne demandons pas une enquête royale sur les agissements de ce groupement, ce serait trop pénible. Mais insistons pour qu'il disparaisse. Il faut absolument reconstituer un groupement sérieux, capable de faire face aux problèmes du hockey moderne et capable d'assurer, au moins une fois, à notre pays, une représentation vraiment digne de ce qu'une représentation canadienne doit être dans le hockey amateur et professionnel. On parle d'un plan de trois ans, c'est trop long, car nous avons au pays tous les joueurs de hockey qu'il nous faut. Le gouvernement doit s'en mêler et amener les organismes professionnels à agir.

Il ne faut pas retarder d'un seul instant la date d'une rencontre entre nos meilleurs joueurs de hockey et les meilleurs joueurs européens, toute catégorie. Il faut mettre un terme à un état de chose ridicule qui reflète très bien notre attitude irresponsable dans d'autres domaines. Nous sommes victimes de notre propre système, nous sommes vendus par nos frères et dévorés par nos ennemis et nous continuons à obéir à un code auquel nous sommes les seuls à croire et que nous sommes seuls à suivre. Tant que la politique d'écrasement devant certaines puissances européennes continuera de faire partie intégrante du sport amateur, nous nous ferons écraser, même si nous avons tous les as dans notre main, et nous les avons. La CAHA est responsable de cet état de chose et nos gouvernants qui tolèrent cet état de chose doivent maintenant prendre en main leurs responsabilités. Allons au tournoi international avec ce que nous avons de mieux, ou cessons d'humilier le nom du Canada à travers toute l'Europe.

La N.H.L.

Comme si nous ne venions pas d'être assez humiliés, le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale, vient d'ajouter à cette humiliation en excluant toutes les villes canadiennes de la possibilité de faire partie d'une ligue Nationale aux cadres élargis. Ni Québec, ni Hamilton, ni Winnipeg, ni Vancouver, ni Ottawa ne trouvent grâce aux yeux de cet homme. C'est aux Etats-Unis que se loge la poule aux oeufs d'or et c'est là qu'on transportera le nid s'il le faut. On tolère Montréal et Toronto, mais dans une ligue de douze clubs ces équipes n'auront rien à dire. Ajoutez à cela l'argent de la télévision américaine et vous comprenez maintenant pourquoi le rôle que le Canada sera appelé à jouer dans cette ligue est si restreint! Nous fournirons la main d'oeuvre jusqu'à ce que fatigués d'être bafoués, nous décidions de tout flanquer là. Ce sera la décadence du hockey bien entendu, mais nous aurons alors trouvé un autre domaine sportif dans lequel nous pourrons prouver au monde que nous ne sommes pas des clowns qu'on renverse à volonté, pour le simple plaisir de faire rire les gens.

Les As de Québec ont protesté vigoureusemest, d'autres organismes doivent dire au président Campbell que c'est au Canada que se joue le hockey, que c'est dans notre pays que les 200 meilleurs joueurs au monde se trouvent, qu'ils y sont recrutés à un tel point qu'il ne nous reste même plus quatorze bons joueurs pour nous représenter à l'étranger. Nous ne sommes point des gens rongés par l'ambition; notre CAHA détient le record mondial pour l'aplat-ventrisme et nous trouvons tout à fait logique que lorsque la ligue Nationale parle d'étendre ses cadres à d'autres villes qu'on ignore complètement certaines villes du Canada qui ont fourni plus de vedettes au hockey professionnel que toutes les villes des Etats-Unis réunies. Ce n'est pas notre semaine pour le hockey et le mois de mars 1965 devra être le commencement d'un réveil si nous ne voulons pas nous retrouver un beau matin les mains complètement vides.

Belle poussée

Oublions notre amertume et réjouissons-nous devant le spectacle magnifique que nous offrent les équipes de la ligue Nationale de hockey. La lutte sera chaude jusqu'au dernier jour du calendrier régulier, mais les experts ne se trompent peut-être pas en favorisant les Red Wings de Detroit. Pour la deuxième saison consécutive, les Wings ont connu une formidable poussée au cours du deuxième semestre. Ils dominent le classement combiné, mais dominent de façon encore plus décisive le classement de la deuxième moitié de l'hiver. Inspirés par des vétérans qui ne cessent de surprendre comme Howe, Lindsay, Pronovost, Delvecchio, les jeunes affichent une tenue remarquable et, dans les filets, Crozier prouve que Sid Abel a vu juste. Sawchuck a cédé deux fois de suite sous la pression. Crozier semble s'améliorer à mesure que la tension grandit. Il joue mieux, rend de précieux services à toute l'équipe, et si les Red Wings gagnent, ils devront lui dire un bien gros merci. Nous ignorons ce qui va se passer au cours des deux prochaines semaines, mais on pourrait bien assister à du hockey d'un calibre encore supérieur à ce qu'on a vu jusqu'ici dans la ligue Nationale, et ce n'est pas peu dire.

Chicago devra lutter farouchement pour demeurer en lice et, sans doute parce que cet honneur leur a toujours échappé jusqu'ici, nous aimerions les voir gagner le championnat de la ligue. Montréal et Detroit ont été champions bien souvent et un triomphe des Eperviers n'enlèverait rien à la gloire de leurs prédécesseurs, mais ajouterait au blason des Hawks la seule plume qui manque. Cependant, le hockey n'est pas un jeu de sentimentalité et on peut être certain que tous les clubs, qu'ils soient éliminés ou non, lutteront avec ardeur pour gagner continuellement d'ici la fin de l'hiver. Les Rangers et les Bruins vont être difficiles à vaincre parce que, n'ayant plus rien à perdre et animés du désir de prouver qu'ils valaient quand même quelque chose, ces deux clubs peuvent avoir une grande influence sur le classement final. La lutte sera vive et, en consultant le calendrier des joutes des dernières semaines, on doit favoriser légèrement les Red Wings, mais ce n'est pas fini.

Les postes donnent des précisions sur le timbre du drapeau canadien

Le ministre des Postes, l'honorable René Tremblay, a fait savoir récemment que le timbre en l'honneur du nouveau drapeau canadien sera mis en vente le 30 juin, veille de la fête nationale du Canada.



Le timbre sera rouge et bleu et de grand format horizontal. Le drapeau, qui en est l'objet, y figurera aux couleurs officielles, rouge et blanc, sur un fond bleu. Le mot "Canada", au coin droit supérieur, les mots "Postes-Postage" à la lisière inférieure, à droite, et un gros 5 au coin gauche inférieur, constitueront les seules inscriptions.

En communiquant ces détails, M. Tremblay a dit que le ministère des Postes s'attend, pour ce timbre, à une demande plus forte que pour les autres timbres commémoratifs. C'est pourquoi le tirage atteindra 35 millions d'exemplaires au lieu des 27 millions habituels. Le timbre a été dessiné et sera imprimé par la Canadian Bank Note Company Limited.

Accord complet sur le "Concorde"

LONDRES — La construction du "Concorde" sera poursuivie conformément au programme arrêté le 6 mai 1964: telle est la conclusion de l'entretien que M. Marc Jacquet a eu avec M. Roy Jenkins, à Londres. C'est donc en 1971 que le "Concorde" pourra devenir opérationnel.

Ponteix

Décès de M. Kerriche

Le mardi 9 mars, M. Mark Kerriche est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à l'âge de 83 ans. Il était un des premiers colons à Ponteix. Arrivant en 1908, il a toujours demeuré sur une ferme au nord-est de Ponteix.

Le service fut chanté par Mgr Gérard Couture, assisté de MM. les abbés Georges Laprise et A. Bouchard, curé et vicaire de Cadillac. Toute la famille de M. Kerriche, ainsi que de nombreux parents et amis, assistaient aux funérailles. L'enterrement eut lieu le samedi 13 mars.

Cadillac

Çà et là

M. et Mme Lucien Roy et Mme C. Côté sont revenus d'un voyage de quelques jours à Prince-Albert où ils visitèrent leur fils et petit-fils, Maurice, au séminaire de cet endroit. M. et Mme Marcel Côté, d'Admiral, les ont remplacés.

L'élection d'un nouveau marguillier eut lieu le 7 février après la messe. M. Victor Côté remplace M. Oscar Côté. Le comité de travaux de réparation se compose de MM. Ludovic Lacelle et Oscar Côté.

Debden

Assemblée annuelle

Le vendredi 12 mars eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Debden. En l'absence du président, M. Albert Charpentier, M. Daniel Paquette présida.

Le rapport annuel fut des plus encourageants. Les directeurs élus pour 1965 furent MM. Roger Fortier, Léonide Durette et Lionel Blais.

M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, était l'invité d'honneur. Ses conseils furent appréciés. De plus, au nom de la ligue des Caisses Populaires, il présenta une plaque commémorant le 25e anniversaire de la fondation de la Caisse de Debden. Cette plaque fut présentée à M. Athanase Lajeunesse, un des fondateurs, qui la remit au président.

Çà et là

M. et Mme Eugène Durette sont allés à Port Alberni, C.-B.

M. et Mme Raymond Bonneau sont les heureux parents de jumelles, nées le 11 mars.

Duck Lake

Assemblée et banquet

L'assemblée annuelle et le banquet des membres de la "Fish and Game League" eurent lieu le 24 février. Au nombre des sujets discutés, fut celui de former un Club de sûreté, afin d'enseigner aux jeunes la prudence et la sûreté à la chasse.

Les officiers de la ligue pour cette année sont: président, M. A.-L. Robin, de Carlton; 1er vice-président, M. Fred Anderson, de Duck Lake; 2e vice-président, M. E. Pourbaix, de Prince-Albert; secrétaire, M. P. Pajot, de Carlton; trésorier, M. D. Aebig, de Carlton.

De plus, on choisit les membres de l'exécutif de chacun des 15 centres. Pour Duck Lake, ce sont: MM. L.-C. Perret, Charles Boyer, Alex. Baribeau, Léonard Doucette, Bill Paul, Albert Perret, Alfred Maïer, Marcel Lanovaz, Clarence Lanovaz et Armand Côté.

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Emile et Rémi Pelletier à l'occasion du décès accidentel de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Savidan, de Hoey.

Baptême

Ginette-Marie-Julie, fille de Denis Delisle et d'Anita Pelletier, née le 7 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Pelletier, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Périllat furent heureux d'avoir la visite de leur fille, la Rév. Sr Marie-de-la-Présentation, lors de son retour du noviciat de St-Hyacinthe, Qué. Elle est maintenant au couvent des Soeurs de la Présentation à Prince-Albert où elle continue ses études.

Après un repos de plusieurs mois à Gravelbourg, Mme Honorat Archambault est de retour chez elle. Son état de santé s'est bien amélioré.

Mme Jean Fiolleau est de retour chez elle après un séjour de deux semaines à l'hôpital de Rosthern.

Mlles Rita Bonthoux et Elaine Baribeau, de l'école pédagogique de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents.

M. et Mme Maxime Fiolleau, de Léoville, visitèrent leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Forseille.

Willow-Bunch

Çà et là

Mlle Jeannette Champigny, fille de M. et Mme Orphis Champigny, de Willow-Bunch, qui était au service de l'Assurance familiale à St-Victor, est partie, le vendredi 5 mars, à Vancouver où elle s'est trouvé un emploi.

MM. et Mmes Armand Lautier et leur fille, Cécile, ainsi que M. et Mme Lucien Couture, sont allés à Rockglen, le mercredi 3 mars, pour assister aux funérailles de M. George Hostin.

Mme Michel Bonneau, accompagnée de ses trois enfants, rendit visite à ses parents, M. et Mme Alex. Laberge, à Ferland, récemment.

Mme Lucien Couture a visité sa fille, Mme Renée Couture, à Ferland.

Mme François Rodrigue est demeurée chez M. et Mme Roméo Rodrigue durant le séjour de son mari à l'hôpital local.

Sincères condoléances à Mme Euclide Bruneau qui a perdu une soeur, Mme J.-A. Piette, décédée à la fin de février à Joliette, Qué.

Félicitations et meilleurs voeux à M. Amédée Roy qui eut 92 ans le 11 mars; il est le doyen de la paroisse.

M. Jean Lalonde est le gérant du magasin coopératif qui a 25 années d'existence. Le bureau de direction comprend: M. François Therrien, président; M. Laurent Deblois, secrétaire; MM. Emile Campagne, Jean-B. Giraudier, Richard Cayer, Paul-Emile Piché, Gérard Lapaire, E. Beattie, tous de Willow-Bunch, et Léo Campbell, de Harptree.

Le vendredi soir 5 mars, à l'auditorium de l'école, eut lieu une soirée de bingo, chants et musique, préparée par les élèves. Les gagnants au bingo furent Mlle Dolorès Therrien, M. Ronald Boutin, M. Jean-C. Giraudier, M. Léo Lespérance, Mme Denis Cayer, M. Robert Piché, Mme Laurent Deblois, M. Léo Préfontaine, M. Marcel Mondor et M. Rosario Martin. Merci à tous ceux et celles qui, par leur présence, ont contribué à faire un succès de cette soirée.

Mme W. Winslow est de retour chez elle après avoir passé trois semaines chez ses filles, Gabrielle (Mme G. Fafard) et Juliette (Mme Lindstrum), à Stoughton et Hume, récemment.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, est venu visiter ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

Le mardi 9 mars eut lieu, à la salle de la Légion, une partie de cartes organisée par les Dames Auxiliaires au profit de l'hôpital. La salle était remplie à capacité et la soirée fut un vrai succès. Merci à tous ceux et celles qui y prirent part.

M. et Mme Léopold Sylvestre sont allés rendre visite à leur fils, le Dr Robert Sylvestre, et sa famille, et à leur fille, Mme Annette Promhouse, et sa famille, tous deux à Regina.

M. et Mme Wallace Fitzpatrick et leur fillette ont passé deux semaines de vacances en Ontario où ils ont visité des parents. Ils se rendirent également chez leurs soeurs à Saskatoon.

M. et Mme Philias Blais, nouveaux mariés, sont de retour de Montréal depuis quelques semaines.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 20 mars, Philippe Martel, Montmartre, Philippe Rivard, Vonda, Yvonne Paulhus, Debden, et Albert Blézy, Storthoaks; le 21 mars, Alcide Gaudet, Domremy; le 22 mars, Thomas Daniels, St-Front; le 24 mars, Oscar Bérubé, Meadow Lake; le 25 mars, Léo Colbert, Makwa, et Thomas Beaulieu, Montmartre.

Concours français régional tenu à Vonda le 7 mars

PRUD'HOMME — Le dimanche 7 mars, une nombreuse assistance, venue des paroisses de Prud'homme, St-Denis, Vonda et Saskatoon, se réunissait dans la salle paroissiale de Vonda pour applaudir et encourager les élèves participant au concours oratoire français régional des quatre paroisses mentionnées ci-dessus.

Après avoir chanté avec élan l'hymne national "O Canada", le programme se déroula dans un ordre parfait. Mlle Thérèse Lepage dirigea la soirée avec un naturel charmant.

Il y eut d'abord les discours des élèves des 4e, 5e et 6e années, puis une récitation intitulée "Le drapeau canadien". Après avoir montré l'emblème des différents pays, un groupe d'élèves de Prud'homme démontra comment St-Pierre choisit, pour le Canada, la feuille d'érable qui orne aujourd'hui le nouveau drapeau canadien, puis exécuta quelques chants appropriés, sous la direction de la Rév. Sr Marie-Ladislas.

Vinrent ensuite les déclamations des 7e et 8e années. Il est intéressant de noter qu'un nombre toujours croissant s'intéresse à l'enseignement du français. Dans l'auditoire régnait un profond silence, c'est donc que les élèves surent capter l'attention de leurs auditeurs et intéresser la foule.

Un peu de détente est nécessaire, il y eut donc un intermède musical, duo de piano par Alice et Marilyn Denis, suivi d'un chant intitulé "Les trois petits chats" par Marilyn Bénard, âgée de 8 ans, et sa nièce, Micheline Bénard, âgée de 6 ans, accompagnées au piano par Mme R. Bénard.

Les concurrents des 9e, 10e, 11e et 12e années se disputèrent la coupe. Cette compétition fut entre Simone Landry, de Saskatoon, et Denise Rivard, de Vonda, pour les 9e et 10e années; et entre Denise Painchaud, de Prud'homme, et Yvette Lepage, de Vonda, pour les 11e et 12e années.

Pendant que les juges, M. Gérard Audette, Mmes Legars et Loiselle, tous trois de Saskatoon, se retirèrent pour décider des gagnants, un groupe d'élèves de l'école séparée de Vonda présenta une saynète comique qui fit rire l'auditoire aux éclats.

Le programme se termina par un mot de Mgr Lacroix, suivi de la décision des juges qui fut comme suit: 4e, 5e et 6e années, Bernard Denis (Content d'être garçon), école séparée de Vonda; 7e et 8e années, Célia Fédora (Le loup et l'agneau), école séparée de Vonda; 9e et 10e années, Simone Landry (Ségrégation raciale), étude privée, Saskatoon. Pour les 11e et 12e années, les juges ne surent prendre une décision. Ils recommandèrent que les deux concurrents se rendent à Prince-Albert pour l'élimination finale.

Pour tous, ces réunions paroissiales sont un puissant moyen de compléter la formation de la famille, de l'école et de l'église.

Grâce au dévouement des professeurs et à la bienveillante collaboration de toute l'assistance, cette soirée fut un véritable succès et en même temps un loisir des plus agréables.

Périgord

Çà et là

Le 2 mars avait lieu une assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Eugène Bernier. Le directeur, M. l'abbé R. D. Kunka, parla au sujet de la nouvelle liturgie. La prochaine réunion aura lieu au presbytère, le 6 avril.

Le 5 mars, il y eut assemblée des jeunes catholiques à la salle paroissiale. On discuta du renouveau liturgique. Un goûter fut servi.

Le 7 mars, une soirée de bingo avait lieu à la salle paroissiale.

MM. Roland Bossé et Grégoire Fortin, Mme Wilfrid Dulude, Mlles Sandra Patenaude et Marie Senez furent hospitalisés dernièrement.

M. et Mme François Denis, de Debden, visitèrent les parents de Mme Denis, M. et Mme Donat Plante.

MM. Emile et Grégoire Fortin sont allés à Saskatoon, récemment, pour affaires.

M. Roland Bossé est allé à Saskatoon où il assista au congrès des commissaires d'écoles.

M. et Mme Henri Langlois sont allés à Yorkton pour y visiter M. Snidanko, père de Mme Langlois.

M. François LeCorre était de passage à Regina, dernièrement.

M. l'abbé R. Kunka est allé à Regina, récemment, pour assister au cours biblique donné par le R. P. D. Stanley, S.J., de Toronto.

M. et Mme William MacPherson et Mlle Elsie Langlois étaient en visite chez M. et Mme H. Langlois, récemment.

Radville

Çà et là

L'unité sanitaire no 3 de Weyburn viendra à Radville, les 19 mars et 2 avril pour vacciner les enfants âgés de 1 à 4 ans contre la polio. Cette clinique aura lieu de 10 h. a.m. à midi.

Une délégation de l'Association des écoles s'est présentée au Conseil de ville pour demander la permission d'ouvrir une librairie au village. Après des délibérations, cette permission fut accordée.

Trente Chevaliers de Colomb participeront à la joute de curling qui commence ce 18 mars. Les gagnants rencontreront les Chevaliers de Colomb de Weyburn et ensuite ceux de Regina.

MM. Jos. et Florent Gilmore, d'Edmonton, ainsi que M. et Mme Léo Gilmore et Mme Henri Hall, d'Estevan, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Hector Gilmore.

Mme Charles Marchand, MM. Maurice Carles et Henri Rabin et Mlle Joanne Cherpin sont hospitalisés.

Naissances

A M. et Mme Charles Marchand est née une fille, le 7 mars.

A M. et Mme Norman Fradette est né un fils, le 2 mars.

A M. et Mme Armand Fradette est né un fils, le 4 mars.

Saint-Isidore de Bellevue

Retraites fermées

Au cours du mois de février, St-Isidore-de-Bellevue fut représenté à la maison des retraites fermées de Saskatoon par MM. J.-B. Duval, Aubin et Maurice Grenier, Ronald, Gérald, Denis et Armand Gaudet, Pierre et Réginald Gareau pour la retraite des hommes, et par Mlles Graziella Théoret, Marie-Paule et Georgine Gareau et Louisiane Gaudet, Mmes Alfred, Alain, Hector et Noëlla Gaudet et Paul Gareau pour la retraite des femmes.

Semaine étudiante

La semaine étudiante fut un grand succès et se termina par un petit concert préparé par les élèves eux-mêmes. Tous étaient heureux de remarquer la présence de MM. les abbés J. Côté et G. Lachance et de Marie Côté.

Partie de cartes

Dimanche dernier avait lieu une partie de cartes au profit du collège Notre-Dame de Prince-Albert. Les gagnants furent Mme Georges Gareau et M. Omer Deault pour le whist; M. et Mme Conrad Gareau pour le bridge. Les prix de consolation au bridge allèrent à MM. D.-Léo Grenier et Aurélien Gaudet.

La reine du carnaval de Bellevue, Mlle Claudia Gaudet, remercia les gens de leur coopération.

Malades

Furent malades au cours du mois de février: MM. Hervé Grenier, Ronald Gaudet, Jean et Edouard Deault, Jean-Paul Gareau et Georges Toullelan, Mmes Lucille et Elaine Gaudet.

Baptêmes

Viviane-Diane, fille de M. et Mme Robert Gaudet, née le 10 février. Parrain et marraine, M. et Mme Herman Dyck, oncle et tante de l'enfant.

Gary-Michel, fils de M. et Mme Gilles Gaudet, né le 13 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Camille Gaudet, oncle et tante de l'enfant.



HORIZONTALEMENT

1—Gentillesses, délicatesses.
2—Excitée. — Intente en justice.
3—Vend du lait. — Chirurgien français.
4—En marine, sorte de ligne. — Partie du monde.
5—Alcaloïde de la fève de Calabar. — En les.
6—De la gamme. — Ville d'Italie.
7—Rendue plus courte. — Vigoureuse.
8—Petite femme. — Pur et calme.
9—Article. — Instrument pour les serrures. — Pluriel de leu.
10—Terme en se quittant. — Aperçu. — Dit qu'une chose n'est pas vraie.
11—Eau-de-vie. — Liste. — Dénué d'esprit (renversé).
12—Doctrines ésotériques.

VERTICALEMENT

1—Accident entraînant un avortement des grains de raisin.
2—Me rendrai. — Etonnés.
3—Passereau. — Souri. — Fille de Cadmus.
4—Lueur, clarté.
5—Inflammation de l'oreille. — Gelée.
6—Venue en vie. — Chemin de ville. — Métal.
7—Genre d'annélides (plur). — Avec vlan.
8—Sans inégalités. — Choisies.
9—Prendre une seconde fois.
10—Lac d'Italie. — Brisé de fatigue.
11—Certain lieu. — Voyelles. — Une des Cyclades.
12—Vieillissements des tissus.

SOLUTION DU PROBLEME No 405

■ **Horizontalement:** 1. Cosignataire; 2. Outrée — En; 3. Nier — Wright; 4. Néréide — Auer; 5. Egrenèrent; 6. Il — Aise — Ta; 7. Si — Let — Si; 8. Série — Ur — Ios; 9. Ag — Entravent; 10. Nègres — Don; 11. Ce — EE — Veiner; 12. Esus — Tassées.

■ **Verticalement:** 1. Connaissance; 2. Ouïe — Liégées; 3. Stère; 4. Irrégulières; 5. Ge — Ir — Enée; 6. Newdeal — Ts; 7. Renieur — Va; 8. Toi — Estrades; 9. Gare — Vois; 10. Hue — Sienne; 11. Retention — EE; 12. En — RTA — Stars.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Y a-t-il rien de plus charmant qu'une soirée dans une boîte à chansons? Il y a quelques années à peine, il fallait se contenter d'en rêver. Mais aujourd'hui c'est bien différent alors que notre Canada français a ses petits coins ravissants, hantés par un chanteur ou une chanteuse que nous aimons.

Chaque samedi soir à 10 h., CFNS diffuse l'émission "Visite aux chansonniers". Ces chants, nous les connaissons presque tous et nous avons plaisir à les entendre.

A la fin du mois, soit le samedi 27 mars, l'invité de "Visite aux chansonniers" sera le sympathique Claude Léveillée, que tous les auditeurs et auditrices de CFNS connaissent très bien.

A CFNS nous comptons maintenant sur les services réguliers d'Andrée Audette. Celle-ci avait travaillé avec nous au cours des dernières vacances estivales et n'est donc pas une "étrangère". Nous profitons de cette chronique pour lui souhaiter la plus cordiale bienvenue et la meilleure des chances.

Le samedi 20 mars, vous entendrez à l'émission "Reportage", M. Gérard Girouard, député progressiste-conservateur de la division électorale de Labelle, Qué. "Reportage" est diffusée dans la matinée à 11 h. 15. Le samedi suivant, 27 mars, l'invité sera M. Roland Pinsonneault, président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan. M. Pinsonneault nous parlera des derniers développements effectués au sein de l'A.C.F.C. et des désirs immédiats de celle-ci.

Vawn

Assemblée de la L.F.C.

M. l'abbé G. Aumont et quatorze dames étaient présents à la salle de réunion, le mardi 9 mars, lors de l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques.

La lecture des minutes fut donnée par Mme A. Latendresse à cause de l'absence de la secrétaire, Mme E. Lacoursière. Une lettre de la présidente diocésaine, Mme Gillingham, rappelle qu'on doit préparer les rapports et les formules de nominations pour l'élection des membres qui aura lieu au mois d'avril; aussi elle demande aux membres de coopérer avec leur curé en tout ce qui concerne le renouveau liturgique.

La présidente, Mme Higgins, a rappelé aux membres que la fête de saint Joseph sera célébrée le 19 mars et que celle de l'Annonciation, le 25 mars. A l'occasion de la fête de saint Joseph, il y aura récitation du rosaire à partir de 6 h. a.m. jusqu'à 8 h. p.m., suivie de la bénédiction du Saint Sacrement à la chapelle du couvent. Une carte d'inscription, dont on pourra indiquer l'heure qui conviendra le mieux, est placée à l'entrée de l'église.

Mme A. Blanchette, du comité spirituel, lut l'article "Prayer and the Christian Family" et un chapitre du livre "Parent's Role in Vocations". Mme A. Latendresse, du comité d'éducation, lut aussi un article sur l'Amérique latine.

Mme Higgins, publicitaire, annonça qu'on a envoyé quinze livres de littérature aux missions, donna la date de la clinique de donneurs de sang à North Battleford et demanda de faire un effort pour s'y rendre. Elle a aussi donné le rapport concernant le conseil du village et la librairie régionale.

Une motion fut acceptée d'envoyer un don de $50.00 à une famille de la paroisse qui a perdu tous ses biens lors d'un incendie et de faire parvenir $15.00 aux "Catechetical Services" de Prince-Albert, $10.00 aux Bourses scolaires et $10.00 aux Charités papales.

Mmes A. Gélinas, W. Dion et L. Phaneuf ont été choisies au comité d'élection; les membres recevront les formules de nomination par le courrier et sont priés de les envoyer à Mme L. Phaneuf, présidente du comité, avant le 22 mars.

Le café fut servi par Mme E. Blais. L'assemblée annuelle aura lieu le 6 avril.

Çà et là

La réunion mensuelle de l'A.C.F.C. avait lieu au presbytère, le mercredi 10 mars. Le comité et six visiteurs étaient présents. Après la lecture des minutes et de la correspondance, on parla d'augmenter le français dans les écoles; toutefois on devrait commencer à le parler à la maison. La prochaine réunion aura lieu le 8 avril, à 8 h. p.m.

M. et Mme Benoit Blais, accompagnés de M. et Mme Mino, de Prince, Sask., sont partis le vendredi 12 mars pour Saskatoon où leur bébé recevra des soins médicaux.

Félicitations au club provincial Vawn-Edam, Midget II, qui a rapporté le trophée à l'aréna de cet endroit. Ils gagnèrent deux parties contre Beachy.

Meadow Lake

Décès de M. Couture

Le mercredi 3 mars, à l'hôpital de Meadow Lake, est décédé M. A.-Pierre Couture, âgé de 74 ans. Veuf depuis 1945, il demeurait chez sa fille, Mme Fernand Bérubé, depuis 1958.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Orien, Simon, Ubald et Evariste; et cinq filles, Laure (Mme Nadeau), Suzanne (Mme F. Lafrenière), Germaine (Mme M. Lafleur), Rita (Mme A. Rychenboer) et Marie-Claire (Mme Fernand Bérubé); quatre soeurs, Mmes Mathilda Couture, Calixte Dionne, Eva Couture et Arcilia Brunelle, et un frère, M. A. Couture. Un fils, Gaston, le précéda dans la tombe.

Les prières avaient été récitées au salon mortuaire, le vendredi soir.

Les funérailles eurent lieu le samedi 6 mars, à 10 h. 30 a.m. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. A. Mercure, O.M.I. Le R. P. D. Lafrance, O.M.I., et quelques membres de la chorale firent les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Oscar Bérubé, Ronald, Marcel, Bernard, Louis et Paul Couture.

Parmi les personnes venues aux funérailles, on remarquait Mme Laure Nadeau et M. et Mme Evariste Couture, de Ste-Martine, Qué., Mme Arcilia Brunelle, de Coaticook, Qué., M. Ubald Couture et ses trois fils, Marcel, Bernard et Gérald, M. et Mme Simon Couture et leurs enfants, Dolorès et Renald, et M. et Mme Jean Lafrenière, tous de St-Boniface, Man., M. Orien Couture et ses trois fils, Louis, Paul et Daniel, et M. et Mme Marcel Lafleur, tous de Winnipeg, Man., M. et Mme Allin Rychenboer et leur fils, Roger, de Transcona, Man.

Après les funérailles, tous se sont rendus à la salle où les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont servi un goûter.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

M. et Mme Fernand Bérubé, accompagnés de quelques parents, sont allés dans la province de Québec.

Mlle Jeannette Caron est de retour dans la paroisse après avoir passé quatre mois à l'hôpital de Saskatoon. Tous lui souhaitent un complet rétablissement.

Tous sont heureux d'apprendre que Mme Paul Fontaine, qui a subi une opération chirurgicale, va bien et sera de retour chez elle dans quelques jours.

M. Paul Bombardier est patient à l'hôpital local.

M. et Mme P. Hamel et leur famille étaient en visite chez Mme Lizée.

Les paroissiens sont heureux de participer au renouveau liturgique.

Le dimanche après-midi 7 mars, les petites filles du choeur de chant et leurs directrices Mme R. Simard et Louise Simard, ont participé à une partie de plaisir en traîneau.

Gravelbourg

M. Fortunat Gosselin et sa fille, Mme André Beaudoin, sont partis par train en Colombie-Britannique.

M. le Dr Raymond Piché est revenu de Floride après y avoir passé quelque temps en vacances.

Les 6 et 7 mars, le Club Lion, pour la cinquième année consécutive, tint son carnaval de glace. La dirigeante fut Mlle Alice Fontaine, assisté de Mlle Paulette Soucy. La reine du carnaval fut Mlle Lorraine Bouvier, fille de M. et Mme Pierre Bouvier, fils.

Voici quelques noms des demoiselles qui apprennent le ballet et qui ont passé leurs examents à Moose Jaw durant le mois de février: Mlles Lynn Piché, Paulette Chevrier, Mary Lynn Hugent, Marielle Morin, Barbara Douglas, Frances Lepage, Jocelyn Huel, Lorraine L'Heureux, Francine Morin, Jo-Anne Fontaine et Susan MacLean. Leur instructeur fut Mme Everett Brown, de Banteman.

M. et Mme André-E. Beaudoin sont partis résider à Pilot Mound, Man., où M. Beaudoin sera assistant-comptable à la Banque Toronto-Dominion.

Saint-Front

Décès de Mme Kozak

Le lundi 1er mars est décédée Mme Frank Kozak, âgée de 86 ans.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. G. Massé, P.S.M., le jeudi 4 mars, à 10 a.m., devant un bon nombre de parents et d'amis. Après l'absoute, le cortège se rendit à Watson, où l'enterrement eut lieu dans le lot familial. La maison funéraire Peters, de Quill Lake, était en charge des arrangements funèbres.

Née en Autriche, Mme Kozak vint à St-Front en 1912 et y éleva une petite famille, partageant avec ses voisins les misères nombreuses de la colonisation. M. et Mme Kozak étaient de fervents catholiques et faisaient généreusement leur part pour la jeune paroisse.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Clara (Mme Cléophas Richard), de Saskatoon, et Thérèse (Mme George Frank), de St-Front, chez qui elle résidait depuis la mort de son mari en 1961. Incapable de se rendre à l'église à cause d'infirmité, Mme Kozak tenait cependant à faire ses premiers vendredis du mois.

Çà et là

L'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne avait lieu le dimanche 28 février chez Mme Yvonne Bouchard; à cause de la tempête, une dizaine de dames seulement étaient présentes. La prochaine réunion aura lieu chez Mme Louis Le Strat, le dimanche 28 mars.

M. et Mme Florian Montes et M. Ferdinand Bertoncini sont allés à Ste-Rose-du-Lac, Man., le 26 février, pour assister aux funérailles de leur neveu et cousin, M. Charles Calvi.

Le 27 février, M. Germain Hurion et son fils, Gérard, ainsi que MM. et Mmes Joseph Basset et Paul Dubreuil, sont allés à Peterson où ils ont assisté aux funérailles de leur neveu et cousin, M. Alain Basset, décédé subitement à l'âge de 43 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, deux fils, son père, M. Henri Basset, deux frères et deux soeurs.

Le service postal est de nouveau réduit à deux fois par semaine, soit les lundi et jeudi, parce que le chemin qui sépare la paroisse de Dahlton (deux milles) est impassable, vu les gros bancs de neige; le postillon est donc obligé d'aller à Rose Valley, une distance de 20 milles au lieu de cinq, pour y chercher le courrier. Cela va durer jusqu'après la fonte de la neige.

Bonspiels

Les amateurs de curling se préparent à leur troisième bonspiel; le premier était ouvert à tous les joueurs des environs et le deuxième était réservé aux gens de St-Front. Malgré une température parfois très froide, seize équipes y prirent part.

Les gagnants furent: 1ère compétition — 1er prix, Laurent et Jos. Plamondon, Evelyne Dufault et Clémentine Basset; 2e prix, D. Rocher, Paul Dubreuil, Marcel Fortin et Germaine Dubreuil; 3e prix, Joseph et Yvette Le Strat, Doris Brooks et Alice Ricker; 4e prix, Louis Syrenne, Elise Moisan, Germain Auriat et Ludovic Le Strat; 2e compétition — 1er prix, Roger Quessy, P.-H. Proulx, Andréa Quessy et Lorrain Syrenne; 2e prix, Rodolphe et Jens Holter, Joseph Montes et Tom Daniels; 3e prix, Clémentine et Armand Plamondon, John et Yolande Shearer; 4e prix, Aurèle et Martial Dufault, Colette et Armand Moyen; 3e compétition — 1er prix, André Le Strat, Oscar Messier, Claudette Sunderland et Julien Picton; 2e prix, Lionel Bussière, Louis Picton, Vernal Anderson et Marylyn Bussière; 3e prix, H. Christianson, R. Newberry, Robert Bussière et Adrien Hamel; 4e prix, Lucien-A. Plamondon, Bertha Plamondon, le R. P. G. Massé et John Pigula.

Félicitations à tous ces fervents du curling.

Améliorations

Durant l'hiver, plusieurs améliorations ont été faites à la salle: murs et plafond renovés, vitrines agrandies, etc. Cordial merci aux différents comités pour leur bon travail.

Domremy

Mort tragique

Les paroissiens de Domremy et des environs furent consternés en apprenant la mort tragique de M. et Mme Albert Savidan, qui se sont noyés à Buffalo Narrows le mercredi 24 février. Ils étaient âgés de 38 et 33 ans respectivement.

Toujours prêts à rendre service, la mort les a fauchés durant l'accomplissement d'un acte généreux envers leur soeur religieuse qu'ils reconduisaient à La Loche au moment de l'accident.

Le mardi 2 mars, l'église Ste-Jeanne d'Arc pouvait à peine contenir tous les parents et amis venus de partout rendre un dernier hommage à ce couple si estimé.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Albert-J. Houle, curé, assisté de M. l'abbé G. Pouliot, curé de St-Louis, et du R. P. B. Mathieu, O.M.I., de La Loche, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés A. Paradis, curé de St-Isidore-de-Bellevue, et A. Leslie, curé de Wakaw, assistaient au choeur.

Les porteurs pour la défunte étaient MM. Julien et Ronald Pelletier, Gérald Georget, Valmore Gauthier, Raymond Nallou et Michel Patrick; pour le défunt, MM. Joseph Cousin, André Savidan, Denis et Armand Toullelan, Baptiste Duval et Albert Houle. M. André Georget portait la croix.

On remarquait dans l'assistance des personnes de Saskatoon, Edmonton, Hoey, Duck Lake, Bellevue, Kimberly, C.-B., Prince-Albert, St-Louis, Gravelbourg, Marcelin, St-Brieux, Zenon Park, Prud'homme, Vonda, Wakaw et Rosthern.

Mme Savidan (née Marielle Rompré) laisse pour pleurer sa perte deux frères, Gérard, de Domremy, et Benoit, d'Edmonton, et une soeur, Mme R. W. Ryland (Rita), de Saskatoon.

M. Savidan laisse dans le deuil un frère, Paul, de Hoey, et six soeurs, Mmes E. Pelletier (Anne-Marie), de Duck Lake, A. Dagenais (Jeanne), de Kimberly, C.-B., R. Pelletier (Elise), de Hoey, J.-J. Georget (Germaine), de Domremy, Savarie (Denise), de Cranbrook, C.-B., et la Rév. Sr Laurence Savidan, de La Loche.

Sincères condoléances aux familles si cruellement éprouvées.

L'A.C.F.C. invite

tous les Cnadiens français de la Saskatchewan à écrire à la Société Radio-Canada pour demander l'établissement d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Adressez votre demande à:

Monsieur A. OUIMET,
président de la Société Radio-Canada,
B.P. 478 Terminus A,
OTTAWA.

La Journée de l'A.C.F.C.

DEBDEN

$10.00: Soeurs de la Présentation.

$5.00: M. l'abbé Ernest Labbé, Wilfrid Bilodeau, Mlle Lumina Cyr, Bruno Demers, Mlle Monique Duret, Alphonse Duret, Roland Fortier, Mlle L.-A. Lajeunesse, Mlle Yvonne Paulhus, Daniel Paquette, Roland Paquette.

$3.00: Omer Bisson, Albert Blais, Elzéar Brûlé, Ovila Chrétien, Henri-Paul Fortier, Gérard Jean, Roger Paquette, André Pouliot.

$2.00: Raoul Beaulac, Achille Beaulac, Henri Bilodeau, Albert Bisson, Lucien Bisson, Robert Bisson, Sylva Bisson, Hector Brunet, Denis Blais, Léon Charlebois, Lloyd Coroy, Mme M.-A. Courchène, Emile Couture, Emilien Cyr, Louis Cyr, Eugène Delisle, Jean Duret, Marcel Durette, Roger Fortier, Théodore Gaudreault, Hector Grimard, Alphide Jean, Philippe Jean, George Klein, Henri Labonté, Philippe Laitres, Edgar Lajeunesse, Raymond Lajeunesse, Joseph Le Grand, Raymond Lemire, Stan. L'Heureux, Armand Lepage, Camille Lepage, Armand Pouliot, Mlle Thérèse Piché, Guy Tremblay.

$1.50: André Duret.

$1.00: Hubert Babin, Walter Baronne, Mme Rodolphe Beaulac, Roland Beaulac, Mlle Anita Bélair, Arsène Bisson, Dassise Bisson, Gérard Bisson, Thomas Blais, Augustin Bonneau, Jean Bonneau, Mlle Maria Bec, Raymond Bonneau, Edouard Boutin, Alfred Brunet, Pamphile Bujold, Albert Charpentier, Casimir Charpentier, Denis Chrétien, Edouard Chrétien, Omer Chrétien, Elphège Comtois, Glorien Couture, Léo Couture, Jacquelin Couture, Yoland Couture, Théodore Croteau, Antonio Cyr, Charles Cyr, Edgar Cyr, Mme Victor Demers, Médard Demers, Robert Demers, Philippe Desrochers, Charles Doré, Mme Arthur Dumais, Jean Dumais, Maurice Durette, Léon Ethier, Gérard Fontaine, Léo Fortier, Gilles Francoeur, Claude Francoeur, Lawrence Gibney, Alex Grimard, Pierre Grimard, Emile Houde, Raymond Houde, Louis Jean, Denis Jean, Victor Jean, Joseph Laitres, Robert Laitres, Athanase Lajeunesse, Edmond Lajeunesse, Gilles Lajeunesse, Philippe Lajeunesse, Aril Larose, Alfred Lavoie, Roland Lavoie, Rosaire Langlois, Alfred Langlois, Théophile Leclerc, Roland Lepage, Laurier Lehouillier, Germain Lehouillier, Adéoda Lepage, Mme Rita Lepage, André Paquette, Conrad Paquette, Mme Wilfrid Parent, Bernard Paquette, Honoré Tardif, Philippe Ruel, Albert Thibeault.

.75: Raoul Lajeunesse.

.50: Mme Arthur Chrétien, Marcel Croteau, Lucien Grimard, René Lehouillier, Donat Lepage, Mme A. Lehouillier.

Total: $241.25

SEDLEY

Contribution globale: $21.00

BUTTE-ST-PIERRE

$5.00: Alban St-Amant.

Total: $5.00

MAKWA

Contribution globale: $30.00

DUCK LAKE

Contribution globale: 2e versement: $90.75

MEYRONNE

$10.00: Louis Girardin, Mme Louis Girardin.

$5.00: M. l'abbé Larivière, M. et Mme Marcel Monette, M. et Mme Gérard Brisebois.

Total: $35.00

Un acceuil grandiose à Québec à Son Eminence le cardinal M. Roy

QUEBEC — La cité de Québec a fait un accueil grandiose à son nouveau cardinal. Ce fut une cérémonie qui, suivant les propres paroles de Son Em. le cardinal Maurice Roy, constituaient plus qu'une manifestation civique mais une union des coeurs et des esprits.

Deux prélats anglicans avaient pris place dans le sanctuaire de la basilique, à côté de 36 évêques catholiques au moment où le nouveau prince de l'Eglise adressa la parole, dans les deux langues, au cours de la cérémonie religieuse qui marquait son intronisation.

"Puissions-nous ne pas simplement nous rencontrer pour une heure, dit-il, en s'adressant tout particulièrement à l'évêque anglican, le révérendissime Russel Brown, et au doyen A. E. Coleman, de Québec, mais qu'il nous soit permis de souhaiter de n'avoir qu'un coeur et une âme comme le Christ en a énoncé le voeu."

La cérémonie religieuse clôturait le cortège civil qui avait accompagné Son Eminence à travers les rues de l'ancienne capitale au milieu des milliers de citadins en tenue quasi estivale attirés autant par l'importance de l'évenement que par la température printanière suivant comme par surprise de bien près la fin du carnaval. Son Eminence venait de descendre à la gare du Palais du train de Montréal qui l'avait amené de cette ville où il était arrivé en avion de la Ville Eternelle.

Sommités

Les vitrines des magasins affichaient le portrait, les armoiries et le chapeau rouge de Son Eminence.

A la basilique, le Premier ministre Jean Lesage et le lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, occupaient les premiers bancs à la gauche de la nef tandis qu'à la droite avaient pris place trois ministres fédéraux. Les caméras de la télévision avaient mis pleins feux sur le sanctuaire.

Son Eminence avait revêtu les attributs de sa nouvelle dignité depuis le chapeau rouge jusqu'aux souliers à boucles dorées.

Joie universelle

La messe que le cardinal célébra sur le campus de l'université Laval, dans la banlieu de Ste-Foy, après la cérémonie de la basilique, fut dite en français suivant la nouvelle liturgie établie par le concile oecuménique.

A la basilique, deux confrères dans l'épiscopat, Mgr Norman Gallagher, d'Ottawa, auxiliaire du cardinal qui est l'ordinaire des forces armées canadiennes, ainsi que Mgr Georges Léon Pelletier, de Trois-Rivières, siège qu'occupa le cardinal Roy avant son élévation au siège de Québec, prononcèrent les sermons de circonstance.

Mgr Gallagher souligna que toute l'armée canadienne, tant au pays qu'à l'étranger, comme par exemple dans le corridor de Gaza, lui rendait en ce jour ses hommages et se considérait quelque peu solidaire de l'honneur conféré à son Ordinaire.

Mgr Pelletier rappela que la promotion de Mgr Roy portait à trois le nombre des cardinaux canadiens, constituant ainsi une espèce de "trinité indivise".

Le spirituel

Mgr Pelletier voit aussi dans l'exaltation de Mgr Roy un honneur pour la mère des églises d'Amérique. Seuls ceux qui ne tiennent compte que du caractère sensationnel des événements verront dans cette promotion une simple décoration. Le cardinalat impose une tâche spirituelle.

"C'est la ville de Québec, Canadiens français, Canadiens anglais et autres groupes ethniques du Canada tout aussi bien, qui vous acclament aujourd'hui," dit-il.

Mgr Gallagher fit observer que c'était la première fois qu'un Ordinaire militaire des forces armées canadiennes était objet d'un tel honneur.

Passant à l'anglais, il ajouta qu'il existait une église faite de blocs de cendres dans le corridor de Gaza, une église fraîchement peinturée sur les rives de la baie d'Hudson, des chapelles en haute mer et des douzaines d'autres où des hommes portant l'uniforme bleu de la marine, le brun de l'armée et le bleu de l'aviation, où se réunissent des hommes qui assurent la défense de notre pays et qui aujourd'hui, vous font le salut."

Ex-aumônier militaire

Leur Ordinaire sait que le soldat ne prend jamais la parole mais celui-ci n'en a pas moins droit de manifester son respect.

Le cardinal Roy fut chapelain du Royal 22e régiment en Italie durant la Deuxième Guerre mondiale. Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, ainsi que le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, et le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, étaient venus en avion d'Ottawa assister à la réception.

Son Eminence, maintenant âgé de 60, est natif de Québec. Il a fait ses études au séminaire fondé par Mgr de Laval, à côté de la basilique. Il est le cinquième cardinal de l'archidiocèse.

L'Eglise ne deviendra pas étrangère à l'éducation

QUEBEC — Le cardinal Maurice Roy a déclaré que si l'Eglise est heureuse de laisser à l'Etat ce qui lui revient en matière d'éducation, il ne s'ensuit aucunement que le domaine de l'éducation lui devienne étranger.

"Désormais, l'Etat peut, et avec raison assumer toutes ses responsabilités, dont celle de l'éducation, mais l'Eglise ne peut se désintéresser de l'école," a dit le cardinal dans une allocution, prononcée lors d'une courte réception en son honneur au parlement provincial.

"Pour un chrétien, vivre n'est pas seulement mettre en oeuvre ce que l'Etat a le droit d'enseigner, mais autant et plus encore ce que l'Eglise apporte à toutes les âmes. Il serait déraisonnable de vouloir limiter l'action de celle-ci à un enseignement livresque et lui interdire d'excercer au sein de l'école son ministère, l'action pastorale par laquelle les âmes ne sont pas seulement instruites, mais nourries spirituellement par les sacrements."

Le cardinal est d'avis de l'application de la loi de l'éducation qui est présentement en vigueur au Québec et qui prévoit que les catholiques auront des écoles catholiques permettra à l'Eglise de remplir pleinement son rôle dans le champ de l'enseignement public et privé grâce "à l'action des laïcs, des religieux et des prêtres."

"L'Etat peut, dans cette sphère comme dans les autres aider au plein épanouissement des forces vives de la jeunesse et des adultes".

Par ailleurs, rappelant que le pape Jean XXIII voyait sans pessimisme la multiplication des interventions de l'Etat d'une part et d'autre part le foisonnement des sociétés de tout genre qui invitent les hommes à se grouper pour atteindre des objectifs qui dépassent ce que peuvent obtenir les individus, le cardinal a précisé que l'homme risquerait de devenir un automate s'il se laissait balloter par toutes ces collectivités sans savoir où on l'entraine.

Le cardinal Roy a dit que la réception à laquelle il avait été convié était plus qu'un acte de politesse. "Elle témoigne d'un désir sincère de collaboration dans l'étude des grands problèmes dont la solution nous préoccupe tous.

La réception se tenait dans la salle du Conseil législatif et le cardinal n'a pu s'empêcher de remarquer qu'il existait un trait commun entre le Conseil législatif et le Sacré Collège: "On a parlél de le supprimer à deux ou trois reprises pendant le concile", a-t-il dit.

Le cardinal Roy à la Législature

Les autorités provinciales ont voulu marquer avec éclat l'élévation récente de l'archevêque de Québec au cardinalat. Mercredi passé, le cardinal Roy était l'invité de la province lors d'une réception tenue à la Législature.

A cette occasion, le premier ministre, M. Lesage, et le nouveau cardinal ont tous deux abordé le délicat problème des rapports entre l'Eglise et la société civile. M. Lesage y est allé, comme de coutume, avec une certaine emphase: ses propos reflétaient une inspiration noble, mais certaines formules étaient trop lyriques.

Quant au cardinal Roy, simple et sans prétention, comme toujours, il a rappelé quelques notions fondamentales sur le rôle de la religion dans la société humaine. Nous n'avons pas en main le texte intégral du cardinal, mais nous ne croyons pas nous méprendre en notant qu'il a surtout voulu souligner l'apport positif et créateur que la religion fournit à la vie humaine tout court.

Certains sont disposés à tolérer la religion à condition que celle-ci reste confinée à la vie strictement privée, qu'elle demeure présente dans la société à la manière d'un folklore inoffensif. Ils voudraient que l'Etat — sous prétexte d'objectivité — ignore à toutes fins pratiques l'existence de la religion sauf pour contenir celle-ci dans les bornes étroites qu'ils voudraient lui imposer.

Le cardinal Roy s'est élevé avec sérénité, mais aussi avec fermeté, contre cette conception qui priverait la vie temporelle elle-même de l'un de ses soutiens les plus indispensables. Traitant en particulier de l'éducation, le primat de l'Eglise canadienne reconnait volontiers que le rôle matériel de l'Eglise ne peut être le même qu'autrefois. Mais il souhaite, avec la presque totalité des citoyens de cette province, que la présence de la religion à l'école demeure une présence libre, variée et inspiratrice, et ne soit pas réduite au rôle d'un simple enseignement livresque.

Il serait mesquin de chercher dans ces propos du cardinal Roy une allusion trop directe aux discussions qui se poursuivent présentement autour du rapport Parent. Mais on présume sans peine que les commissaires liront ces propos avec intérêt avant de procéder à la rédaction définitive du chapitre qu'ils doivent consacrer, dans la dernière tranche de leur rapport, au difficile sujet de la confessionnalité.

C. R.
(Le Devoir)

"Les forces de haine et de division ne doivent pas prendre place ici"

QUEBEC — J'accepte cette tâche nouvelle en toute simplicité. C'est ainsi que Son Em. le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise du Canada, faisait écho aux éloges nombreuses que venaient de lui attribuer les dignitaires religieux et civils, lors du diner offert en son honneur au Grand Séminaire.

Il a fait savoir qu'il mettra tout son coeur à l'accomplissement de cette tâche, et qu'il s'en acquittera de son mieux. Le nouveau cardinal de Québec s'était dit confus de toutes les marques d'affection et d'estime qui lui étaient venues de toutes parts au cours de cette journée. Il s'est tour à tour présenté comme fils du Québec du Canada et de l'Eglise universelle.

Fils du Québec

Faisant allusion au discours du premier ministre de la province, l'archevêque de Québec a dit que son plus grand réconfort était de voir que les chefs du gouvernement civil de la province comprennent que l'héritage religieux et l'héritage profane doivent aller de pair.

Le nouveau Prince de l'Eglise a continué en disant qué chaque citoyen doit faire cet apprentissage d'une vie humaine complète, alliant le religieux et le profane.

"Tous ensemble, il ne faut pas laisser se détruire cet héritage qui est une richesse, mais il faut le garder, frais, vivant et agissant", signifiait le cardinal.

Fils du Canada

Se présentant ensuite comme fils du Canada, l'archevêque de Québec a noté que notre pays, à l'étranger, est des plus respecté et qu'il est l'objet d'une confiance qui dépasse sa stature humaine. Il a assuré les quelque mille invités présents au diner qu'il serait heureux d'avoir à représenter son pays au Sacré Collège, "si je peux avoir plus de rayonnement", a-t-il souligné. Il a rappelé en quelque mots les années qu'il a passé au sein des Forces armées canadiennes, "la grande famille de ceux qui ont souffert pendant la guerre".

Fils de l'Eglise

Le nouveau cardinal a affirmé qu'il voulait être présent à coeur de l'Eglise et collaborer avec tous, au nom du Pape et de ses représentants. Il a défini sommairement l'Eglise comme étant la voix du Christ qui nous parle par la voix de ses représentants sur la terre.

Se rappelant les cérémonies qui ont marqué la nomination des nouveaux cardinaux, Son Eminence a insisté sur la valeur du cortège des nouveaux princes de l'Eglise, un trait éternel de l'Eglise de Rome.

Prenant exemple des troubles qui déciment des pays européens, dans lesquels les cardinaux vivent une Eglise souffrante, Son Eminence a remarqué qu'il nous fallait voir clair au Canada, "pour que les forces de division, les forces de haine ne prennent pas pied chez nous".

C'est de cette Eglise que je suis fier d'être fils, résumait le Prince de l'Eglise. "Si le Pape a nommé un nouveau cardinal, c'est pour rapprocher ceux qui sont autour de lui, ceux de son diocèse, de son pays".

Tous ensemble, terminait-il, nous devons regarder de plus en plus comme notre grande tâche et notre grand honneur le devoir de servir l'Eglise et de servir Dieu.

Le cardinal Duval acquiert la nationalité algérienne

ALGER (CCC) — L'archevêque d'Alger récemment nommé au Sacré Collège, Son Em. le cardinal Léon-Etienne Duval, vient d'acquérir la nationalité algérienne. On apprend également à Alger que d'autre membres du clergé et des religieuses d'origine française s'apprêteraient à le faire.

Au cours d'une interview accordée à la radio algérienne, le prélat a déclaré: "Le motif qui m'a poussé à demander la nationalité algérienne réside dans le fait que lorsque je suis venu en Algérie, il y a dix-huit ans, je suis venu pour y passer le reste de ma vie, en me consacrant entièrement au pays".

Le nouveau cardinal, né en novembre 1903 à Chenex (Haute-Savoie), a été nommé en 1946 évêque de Constantine et d'Hippone (Algérie), siège qu'il quitta pour devenir archevêque d'Alger. Avant l'accession de l'Algérie à l'indépendance et depuis lors, le cardinal Duval se signala par une volonté effective de dialogue avec les Algériens d'origine arabe et musulmane. Encore, le 11 février dernier, il s'entretenait des problèmes de l'Eglise d'Algérie avec le président Ben Bella.

Le cardinal Duval est devenu Algérien au titre de l'article 9 du code de la nationalité algérienne. Toutefois, il a fallu en quelque sorte que les autorités d'Alger accordent une "dispense" au cardinal Duval, car l'article 9 requiert "vingt années de résidence habituelle et régulière sur le territoire algérien".

Signalons aussi qu'au terme d'une ordonnance du gouvernement français, les Français d'Algérie conservent la nationalité française, "quelle que soit leur situation au regard de la nationalité algérienne".

Après avoir étudié la langue et le rite ukrainiens pendant dix-huit mois, M. l'abbé Clayton Barclay a été autorisé de faire du ministère auprès des fidèles de ce rite, à l'hôpital général St-Boniface. On le voit sur la photo, distribuant la communion sous les deux espèces. (Voir nouvelle sur cette page en haut à droite).

Le renouveau liturgique est plus qu'une question de rites

HULL QUE. (CCC) — Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau écrit dans sa lettre pastorale de Carême que la Constitution conciliaire sur la liturgie "est le point vivant de rencontre de toutes les grandes lignes de renouveau qui traversent actuellement l'église "en état de Concile".

L'évêque de Hull ajoute que le renouveau liturgique permettra à tous les baptisés de jouer pleinement leur rôle dans la tâche grandiose mais tellement exigeante que Dieu confie à son Eglise, en cette étape-ci de l'Histoire du Salut.

"Le renouveau de notre liturgie eucharistique — auquel je demande à tous les pasteurs et à tous les fidèles du diocèse d'accorder la plus sérieuse attention — n'est donc pas une simple question de rites et de cérémonies, de formes et de couleurs liturgiques, de langue française, anglaise où latine. Il est beaucoup plus . . . Il met en jeu la qualité humaine de notre milieu social, puisque (. . .) la charité du Christ veut passer également au plan des structures et des valeurs naturelles".

Une revision de vie collective

"Cette lettre vous apporte une synthèse des orientations que le Concile veut donner à l'Eglise actuelle", écrit Mgr Charbonneau. "Elle veut en particulier replacer dans tout cet ensemble ce que nous appelons le "renouveau liturgique".

"Au fond, c'est à une revision de vie collective que nous invite cette mise sur pieds d'une pastorale liturgique renouvelée", note l'évêque. "Car il ne servirait à rien de modifier nos vieilles façons extérieures de prier, d'introduire de plus en plus la langue française dans notre messe dominicale, de prêcher plus concrètement la Parole de Dieu, si dans le fond de nos coeurs nous demeurions fermés à ce souffle de l'Esprit Saint qui veut certes passer à travers les nouvelles lois, mais qui veut surtout, par elle, rendre notre Eglise locale plus évangélique.

"Tous clercs, religieux, laïcs,nous avons sur ce point à nous interroger. Je dis bien: tous, sans exception. Autrement nous refuserions d'entrer dans l'aggiornamento que Dieu suscite. Ce serait fort grave: nous défigurerions le visage de l'Eglise de Dieu."

L'Eglise, mystère de charité

Dans la Constitution sur l'Eglise promulguée au Concile, fait observer Mgr Charbonneau, l'Eglise se présente comme un "mystère de charité". "Cela signifie concrètement qu'elle est la 'communion', l'Union vivante, de tous ceux qui portent en eux la grâce du Seigneur Jésus. L'Eglise n'est donc pas simplement une société extérieure visible. Ni même simplement l'ensemble de tous ceux qui obéissent au pape et aux évêques, qui suivent les préceptes de la hiérarchie.

"Mais beaucoup plus profondément — ce qui évidemment ne contredit nullement le reste — l'Eglise est l'assemblée de tous ceux dans le coeur desquels brille une petite flamme d'authentique charité."

L'Eglise-mystère est donc plus large que l'Eglise visible, mais celle-ci a une vocation toute particulère. "Elle doit être comme un 'signe élevé au milieu de toutes les nations' pour leur révéler ce qu'est vraiment une charité vécue . . . En d'autres termes, elle doit apparaitre comme la charité de Dieu actuellement partagée et rayonnante".

Mgr Charbonneau montre ensuite que c'est tout particulièrement par la liturgie eucharistique que l'Eglise sera, dans le monde, le signe de la charité de Dieu. La liturgie dominicale est une réunion où nous accomplissons un acte unique: une seule prière, une seule action de grâces, un seul sacrifice, une seule communion. Une seule communion, car le pain consacré porte tout le Corps ressuscité du Seigneur Jésus, indivisible. Et comme le Christ ressuscité est la source de la charité, la nourriture eucharistique que nous recevons vient comme semer en nous, de semaine en semaine, la propre charité du Christ pour qu'à notre tour nous la vivions.

"Si vraiment nous participons avec conviction, foi, esprit communautaire à la liturgie dominicale, notre Eglise locale devient de plus en plus fidèle à ce que le Christ veut d'elle. Elle devient, de semaine en semaine, davantage 'signe dressé au milieu du monde'," souligne l'évêque de Hull.

Une pastorale d'ensemble

Mgr Charbonneau note que la discussion du schéma sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui" a permis à l'Eglise de prendre conscience de son incarnation dans le monde pour y insuffler le dynamisme évangélique.

"Pour nous, il s'agit d'évangéliser nos villes, nos villages. Par 'évangéliser' n'entendons pas simplement une prédication: le terme signifie avant tout rendre concrètement agissant l'amour du Christ, souvent sans le nommer".

"Voilà pourquoi la mise sur pieds d'une pastorale d'ensemble, s'impose de plus en plus. Par pastorale d'ensemble je ne veux pas parler surtout de méthodes, d'organisation diocésaines, d'institutions, quoique tout cela soit nécessaire. Je veux parler essentiellement d'une commission réelle et féconde de nous tous (évêque, prêtres, religieux et religieuses, laïcs) dans le souci de rayonner la charité du Christ.

"Rayonner la charité du Christ, non seulement dans ce que l'on appelle les réalités surnaturelles, mais aussi dans les réalités du monde dit 'profane'. Car ce monde profane, lui aussi, vient de Dieu et il a été créé "dans le Christ Jésus". Il continue de subsister 'dans le Christ'. Rendre la société humaine plus humaine, c'est travailler pour le Christ, oeuvrer pour la Résurrection.. C'est, pour le chrétien, faire acte de charité".

La parole de Dieu

Parlant du nouveau schéma conciliaire sur la Révélation qui a été examiné à la troisième session du Concile, Mgr Charbonneau écrit que la Parole de Dieu a retrouvé son importance dans l'Eglise. Elle est source de vie et d'efficacité.

"Le renouveau liturgique, si nous le comprenons bien, nous pousse à approfondir notre connaissance de la parole de Dieu et surtout à renouveler notre foi en l'efficacité de celle-ci dans nos vies".

"Il faut que nos paroisses redécouvrent une nouvelle façon de prêcher et d'écouter la Parole de Dieu", ajoute l'évêque de Hull. "L'Eucharistie scelle notre unité et l'enracine davantage. Mais c'est la Parole qui nous appelle et nous invite, qui nous juge aussi, en tant qu'Eglise, que 'communauté de charité'."

L'Evangile contient la charte à laquelle il nous faut nous conformer si nous voulons être un authentique "signe dressé au milieu du monde d'aujourd'hui". Il faudrait que communautairement, la paroisse ait de temps en temps la franchise de s'arrêter et, sous la conduite de ses prêtres, de relire l'Evangile et de juger sous cette lumière son comportement communautaire, de voir si elle est vraiment un "signe de charité".

"Nos frères baptisés, non catholiques, ne sont pas hors de l'Eglise-mystère. Aussi la grande mission confiée par le Seigneur à son Peuple tout entier les concerne eux aussi. Nous devons donc fraternellement — même si l'union des Eglises n'est pas encore scellée — coopérer, au nom du Christ, dans cette mission de charité qui nous définit tous, face au monde. Cela me parait important tout spécialement au plan de l'engagement chrétien dans la vie sociale.

"Si nous voulons que notre société devienne plus humaine, que le progrès actuel des techniques loin de la conduire à un nouvel esclavage la libère au contraire de plus en plus, nous devons nous unir à toutes les forces évangéliques dispersées dans notre monde. Faisant cela, nous rendons à l'Evangile toute sa plénitude."

Une Eglise missionnaire

La célébration communautaire de l'Eucharistie ouvre la communauté paroissiale à toutes les dimensions de l'Evangile, la rend accueillante, ouverte, dialoguante, mais elle la rend également missionnaire, écrit Mgr Charbonneau.

Elle la rend d'abord missionnaire dans son évêque, auquel la "collégialité épiscopale", plaque tournante de tout le Concile, confère la responsabilité de l'Eglise entière en communion avec le Pape et les autres évêques. L'évêque ne doit donc pas voir seulement à assurer les biens spirituels à son diocèse, mais vouloir aussi que son Eglise locale soit angoissée par le problème des non croyants et qu'elle s'engage activement dans l'évangélisation du monde.

Mais il n'y a pas "mission" uniquement vis-à-vis des non croyants des terres lointaines, note le prélat. Tout baptisé est missionnaire dans son milieu; c'est là l'idée centrale de la belle discussion conciliaire sur l'Apostolat des laïcs.

Il n'est pas chrétien simplement lorsqu'il accomplit certains actes de prière ou de culte, ou lorsqu'il obéit à certains préceptes. Il l'est à la façon dont il est homme: toujours et partout."

Mais cette dimension de l'apostolat du laïc ne suffit pas, ajoute l'évêque. Le chrétien doit également, dans le moment même où il fait progresser le monde chercher d'y révéler le Nom de Jésus-Christ, d'y faire connaitre le vrai sens de l'Evangile.

Après avoir souligné de nouveau que tout le mystère missionnaire et apostolique de l'Eglise trouve sa force et son élan dans l'Eucharistie de chaque dimanche, Mgr Charbonneau invite ses diocésains à tout mettre en oeuvre pour rendre possible une authentique vie liturgique.

"Il ne peut plus être question de s'accrocher de façon entêtée aux formes passées, ni de se contenter d'accepter en maugréant les décisions de l'Eglise. Il faut entrer avec joie et générosité dans ce mouvement de 'renouveau', de vraie 'réforme'."

Tout sera pardonné aux enfants des hommes, les péchés et les blasphèmes tant qu'ils en auront proféré; mais quiconque aura blasphémé contre l'Esprit-Saint n'aura jamais de pardon. (Mc 3, 28)

M. l'abbé Clayton Barclay devient prêtre birituel

Il y a une cinquantaine d'années depuis que des prêtres du diocèse de St-Boniface se sont mis à l'étude dans le but de venir en aide aux immigrants ukrainiens dépourvus de prêtres de leur langue et de leur rite. Pour les mêmes raisons aujourd'hui, l'aumônier de l'hôpital général St-Boniface, M. l'abbé Clayton Barclay, a bien voulu se mettre à l'étude. Au début du mois de février, avec l'autorisation et en présence du métropolitain ukrainien, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., il a eu le privilège de dire la messe selon le rite ukrainien et de prêcher en cette langue. Ainsi il pourrait rendre service plus facilement aux patients et même rayonner dans les paroisses environnantes.

L'Eglise du rite ukrainien fait partie de ce qu'on appelle l'Eglise orientale ou byzantine, qui était autrefois sous la juridiction immédiate du Patriarche de Constantinople. A cause de distances, de lutte politique et de mentalité divergente, il s'est fait un schisme avec Rome, ce qui a été réparé en partie en l'année 1595. Les orientaux qui ont réintégré l'Eglise par la communion avec le Saint-Siège ont pu cependant garder l'usage de leur langue liturgique, etc. Répandus dans le monde entier, ils sont connus au Canada sous la forme de la liturgie ukrainienne.

M. l'abbé Barclay est admirablement doué pour ce travail "catholique" parce qu'il possède plusieurs langues et parce qu'il a éprouvé dans sa jeunesse l'épreuve de la conversion de l'Eglise presbytérienne à l'Eglise de Rome. Comme on le sait, le Concile Vatican II a non seulement mis l'accent sur ce qui unit tous les chrétiens, mais a aussi reconnu davantage l'apport des Eglises antiques d'Orient au trésor spirituel du catholicisme.

Une vingtaine de laïcs ont pris part à la rédaction du schéma 13

ROME (CCC) — La nouvelle rédaction du schéma 13 sur l'Eglise et le monde moderne est prête. La Commission mixte, composée des membres de la Commission théologique et des membres de la Commission pour l'Apostolat des laïcs, s'est réunie en février à Ariccia, sur le lac d'Albano, avec la participation d'une vingtaine de laïcs.

Liens trop étroits

Le nouveau texte débute par une analyse de la situation actuelle du monde. Il indique ensuite quels sont les questions que le monde pose à l'Eglise et dans quels domaines il souhaite la collaboration de l'Eglise. Le troisième chapitre précise les questions et problèmes pour lesquels l'Eglise s'estime compétente. Des considérations historiques rappellent les erreurs commises notamment par les liens trop étroits existant entre l'Eglise et certains systèmes politiques.

Le schéma développe l'attitude de l'Eglise face au monde moderne sous trois aspects: anthropologique, sociologique et cosmologique. Comment l'homme se considère-t-il lui-même? Comment considère-t-il la communauté? Comment voit-il le monde? Les réponses de l'Eglise sont ensuite précisées: Que fait l'Eglise pour protéger la personnalité de chaque individu de la socialisation croissante? Que fait-elle pour l'établissement d'un ordre social équitable et juste? Qu'entreprend-elle au plan international et en ce qui concerne la paix mondiale?

Le schéma a ainsi gagné en ordre et en unité. Selon le témoignage des experts le nouveau texte est bien meilleur que le précédent.

La Commission de rédaction a chargé Mgr Pierre Haubtmann (France) de revoir soigneusement tout le texte. La commission se réunira à Rome ces jours-ci afin de procéder à la mise au point définitive du schéma.

Mgr Gérard Philips (Belgique), secrétaire adjoint de la Commission théologique, aura ensuite à réviser les formules employées et à donner à l'ensemble du texte un style uniforme.

Semaine des Vocations et de la C.E.

C'est du 21 au 28 mars que se déroulera dans la plupart des diocèses la Semaine des Vocations et de la Croisade Eucharistique: **A la rencontre du Seigneur.** Chaque jour dans les écoles, il y aura des travaux scolaires, des causeries, des sketches et des Célébrations de la Parole, sans nuire au déroulement normal du programme des classes. Dès dimanche, Messieurs les Curés ouvriront cette semaine de prières et de manifestations en faveur des Vocations en abordant ce sujet dans leur homélie. Au cours de la semaine, les parents seront invités à une soirée d'informations sur la Croisade Eucharistique et les Vocations. Les parents doivent apporter leur généreuse collaboration à cette campagne nationale: éducation à la générosité, à la ferveur. Le Seigneur a besoin de prêtres, de religieux et religieuses, de militants laïcs dans le monde, de missionnaires. Nous sommes tous responsables de la diminution des vocations supérieures à une époque où l'Eglise en a plus besoin que jamais. Sachons encourager les jeunes qui organisent cette semaine "A la rencontre du Seigneur!"

Jocelyne SENECAL,
permanente nationale.

Les jeunes ne prient plus?

J'entends autour de moi ces commentaires assez souvent. Je dis que c'est un faux témoignage. Notre jeunesse AIME, donc elle prie assurément. L'oraison, comme tout le reste, a évolué. Entendre la messe c'est de nos jours un plaisir puisque la liturgie rend plus facile la participation aux offices religieux. Même les petits murmures soupirés des vieilles dames au chapelet ont presque disparu. Aussi les grandes révérences. Cependant en regardant autour de moi il me semble constater que la prière est plus individuelle, et je ne peux que penser qu'elle plaise ainsi infiniment à Dieu. La raison de prier est restée la même.

Cette belle jeunesse au seuil de la vie, que voit-elle en effet? Serait-elle issue d'un foyer où, bien longtemps, on a dit la prière en famille, où la maman, le soir, racontait à sa nichée la plus belle histoire du monde, celle de Jésus? De grands livres illustrés déroulaient sous les yeux des enfants émerveillés. Puis vint à l'école le catéchisme aussi en images avec des cours approfondis d'études d'histoire de l'Eglise, des vies saintes et exemplaires des canonisés et des petits saints inconnus qui ont légué leurs vies modèles à la postérité.

Oui la jeunesse prie.

Les cercles d'études, les groupes, les organisations, trouvent bien naturel de commencer leur session par l'oraison. Souvent il y a un aumônier attaché à leur service immédiat, un guide, un appuie-Dieu est toujours partout. On le sent, on Le trouve. L'enfant qui est assis là pendant l'Heure Sainte, quel secret ne dévoile-t-il pas à son Créateur. Il le tutoie, comme un Ami. Il Lui fait part de ses joies et plus souvent de ses peines.

Moins que dans l'autre génération se sert-il de livres. Je ne connais pas beaucoup de jeunes qui possèdent le Trésor des Ames pieuses ou l'Imitation de Jésus-Christ. Ils aiment regarder Dieu en face. Ils préfèrent les colloques intimes, à leur façon à eux de converser avec le Maître. Et qui peut les blâmer de ce choix? C'est plus court et plus direct.

Ils veulent, les jeunes, avoir Dieu dans leur vie. Moins de sermon, plus de PRESENCE. Plus de fautes, plus de repentirs. La jeunesse est sincère et elle est courageuse. Qui mieux qu'un jeune pourra consoler son pareil? Qui mieux que lui restera jusqu'au bout pour l'aider et le relever et surtout le comprendre. Et d'où vient cette force? Justement de Celui qui, avançant avec le temps, comprend ce nouveau genre simple et direct qui lui offre aussi bien ses péchés que ses vertus, qui force un peu la note pour obtenir ses grâces spirituelles ou temporelles. Oui, la jeunesse prie. Elle aime Dieu, et Dieu l'aime.

Manie TOBIE.

Le petit monde de votre enfant

(Suite)

Tout interdire ou tout permettre?

Que doit faire la mère de l'enfant qui touche à tout et court partout: tout interdire ou tout permettre? Ni l'un ni l'autre. Dans le premier cas, elle contrarierait une tendance essentielle de la croissance. Grimper, découvrir, explorer, palper, courir, développent sens, muscles et intelligence. L'enfant qui pousse une chaise pour attraper une pomme posée sur la commode prouve par là son intelligence et en même temps développe ses muscles. Dans une pièce sans objets ni meubles, l'enfant ne peut rien abîmer, mais son intelligence sommeille, ses muscles aussi. En revanche, tout permettre serait dangereux. Ce qu'il faut, c'est instituer un régime de liberté surveillée: mettre l'enfant à l'abri des dangers (barrières aux escaliers, barricades aux fenêtres, caches aux prises de courant). Les meubles fragiles à l'abri des coups. Les bibelots préférés et les produits dangereux dans les placards.

A portée de voix, mais pas sur son dos

Et puis laisser l'enfant s'ébattre dans son coin, que celui-ci soit petit ou grand. Bébé ainsi installé, vaquez à vos occupations, circulez dans la maison, tendez l'oreille pour surveiller ce qui se passe, mais ne venez pas dire toutes les deux minutes à Bébé: "Attention, tu vas te faire mal!"; cela lui donnera confiance. L'aventure, à cet âge, c'est grimper tout seul sur la petite chaise, ouvrir tout seul une boîte. Il n'ira d'ailleurs jamais très loin puisque vous représentez pour lui la sécurité, le port, le refuge.

En un mot, il a besoin de vous savoir à portée de sa main ou de sa voix, mais pas toujours sur son dos. Vous verrez d'ailleurs ce qu'il va faire: de temps en temps, il viendra vérifier que vous êtes bien là; rassuré, il retournera à ses occupations. Puis il vous appellera pour vous montrer sa dernière découverte ou pour avoir votre aide en vue de la prochaine.

Pour voir ce qui fait tic-tac

Depuis quelques mois, je vous l'ai dit, et pour longtemps encore, se mêlent chez l'enfant le goût de l'aventure et le besoin de sécurité. Or, la sécurité, c'est vous.



Mais souvenez-vous que la curiosité d'un enfant est inlassable, qu'elle l'emporte sur sa peur, que son imagination est débordante, parfois même démoniaque, qu'il n'a d'ailleurs pas encore le sens du danger et que les goûts bizarres et les odeurs désagréables ne le rebutent pas. Puis, peu à peu, expliquez à Bébé ce qui est permis, ce qui est défendu, ce qui est dangereux.

A partir d'un an, vous l'avez vu, un enfant se met à comprendre bien des choses; il en comprend tous les jours davantage, mais, ce qu'il a le droit de faire et ce qui lui est interdit, il ne peut le deviner. Comment voulez-vous qu'il sache qu'il est normal d'ouvrir une boîte pour voir ce qu'il y a dedans, mais qu'il est mal d'ouvrir un réveil pour voir d'où vient le tic-tac? Vos explications, accompagnées de mimiques expressives, le lui apprendront; mais ne lui en demandez pas trop. Sa compréhension est quand même moins grande que son petit air décidé le laisserait croire. Si vous voulez vraiment qu'il n'aille pas au salon, rendez cela impossible par un obstacle naturel plutôt que par une défense verbale.

"Bêtises" ou preuve d'intelligence?

Et le jour où il fera une bêtise, ne le grondez pas trop fort; votre colère l'inquiéterait et lui ferait peur. En grondant souvent un enfant de cet âge, en criant beaucoup, on finit par lui donner un vrai sentiment de culpabilité.

D'ailleurs, à cet âge, les parents appellent en général bêtises un geste normal de l'enfant dicté par son intelligence et qui signifie pour lui une découverte passionnante. Lorsqu'un enfant déplace un meuble pour chercher la balle qui s'est glissée dessous, ce n'est pas une bêtise, c'est de l'ingéniosité.

Si vous grondez votre enfant, que votre colère ne soit pas proportionnelle à la valeur de l'objet cassé. Bébé ne fait pas de différence entre un cheval de l'époque Ming et un bol de faïence.

Ne l'appelez pas toujours vilain: il finirait par croire que c'est son nom. A cet âge, l'enfant ne saurait être méchant; toucher à tout c'est sa manière d'apprendre. Lui en faire grief, c'est comme reprocher à une personne affamée de se servir du mets que l'on pose devant elle. Les adultes eux-mêmes adorent toucher ce qu'ils voient pour la première fois; la preuve: dans tous les musées du monde, il y a des écriteaux: "Défense de toucher". Et dans les magasins, voyez comme, pour apprécier l'objet, les femmes le touchent, le retournent, le palpent.

(à suivre)

Pour vous, qui êtes trop bonne

Etre bonne, ou du moins faire de son mieux pour ça, et avoir l'impression d'y arriver de temps en temps, peut nous assurer la paix intérieure. Mais, il ne faut pas être bonne avec les autres au point de . . .

Tout approuver!

C'est plus souvent l'indice d'un manque de personnalité, que celui d'une saine indulgence. Les autres peuvent être dans l'erreur, et leur faire sentir gentiment rendra service à celles qui en valent la peine! Les sourdes finiront bien par recevoir un jour leur leçon de quelqu'un qui les ménagera moins que vous! Ne rien dire, équivaut souvent à tout approuver, ce qui est lâcheté plus que sagesse!

Tout donner!

Surtout à celles qui ne se gênent pas pour quémander sans cesse. On dira de vous: "Elle a tellement bon coeur, elle donnerait sa chemise". Et on en abuse. Même un bon coeur n'est pas tenu de se laisser dépouiller. Les gens oublient tellement plus vite ce que vous leur accordez, que ce que vous leur refusez. La bonté bien dirigée ne doit pas être exempte de tout réalisme: il faut réfléchir avant de se laisser attendrir et . . . plumer.

Tout pardonner!

Aux enfants surtout, et sans jamais punir. Non pas être rancunière, mais savoir châtier avec propos, quand il est encore temps. S'ils savent pouvoir compter toujours sur le pardon et l'impunité, vos discours les plus virulents n'y feront rien, et vos enfants demeureront infects au point d'en faire pleurer plusieurs . . . après vous.

Tout endosser!

Simplement parce que vous êtes la mère, que vous l'avez toujours fait, et que la maisonnée a l'air de trouver ça tout naturel. Les "petits" ne le seront pas toujours. Alors, aidez-les donc un peu à grandir, à prendre certaines responsabilités, confiez-leur de petites besognes, et exigez ensuite qu'elles s'accomplissent. Sans quoi ils seront bien peu débrouillards, parce que trop habitués à compter sur vous, et égoïstes, parce qu'ayant toujours reçu sans jamais rien donner: leur malheur (car ils seront malheureux) dépendra en partie de vous.

Tout endurer!

Toujours sourire, et avancer . . . Selon vous, c'est peut-être une forme de vertu, mais pour les autres c'est une fameuse occasion d'abus, et ils ne s'en privent pas. Choquez-vous donc, (pas trop fort) afin qu'ils vous sentent humaine, et lasse à en crier. . . . et souriez de nouveau l'instant d'après, sans quoi ils se sentiront déroutés et vous seriez bien capable de vous sentir intérieurement diminuée. Car, la bonté a cela de gênant, de ne pouvoir être déposée dans un coin et utilisée au ralenti, si tant est qu'on en use quotidiennement, comme de l'amour même, depuis . . . quelques lustres.

Françoise-L. ROY.

Ce vêtement élégant qui sied à la flânerie peut être confectionné facilement chez soi. Le manteau d'intérieur en tissu coton cordé rose, orné de volants, recouvre une robe de nuit en batiste de coton. Ces deux tissus sont d'entretien facile alliant ainsi l'utile à l'agréable. L'ensemble est coupé selon un patron commercial ordinaire.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



Que porter par un soir de printemps quand il y a dans l'air une pointe de fraîcheur un peu piquante? La cape fournit la réponse à cette question, elle seule peut réchauffer une épaule ou deux. Dans sa plus récente présentation on la trouve sous forme d'une courte étole confectionnée dans le tissu le plus féminin qui soit et embellie de ravissants détails. Qu'elle soit assortie au costume que vous portez ou, au contraire, en contraste, vous ne vous tromperez pas en choisissant le taffetas de soie, l'organza, le jersey ou le vaporeux point d'esprit — garnie de ruches, de plissés, à plis ou bouffante; tout spécialement quand la cape est ornée de ruban de velours ou d'un noeud ou d'une cravate. Drapez-la autour de vos épaules — ou laissez une épaule nue, mais enroulez-la de façon asymétrique si vous voulez être à la mode.

✦ ✻ ✦

— A la maison, déclare ce monsieur, c'est moi qui commande. Ainsi, hier, j'ai dit à ma femme: "Donne-moi de l'eau chaude".

— Et elle t'en a donné?

— Oui, tout de suite, car moi, pour rien au monde je ne ferai la vaisselle à l'eau froide.

✦ ✻ ✦

Un bouton malencontreux sur la joue ou le menton, qui vous "cause un complexe" surtout si vous avez à sortir? Au lieu de le cacher sous un maquillage épais . . . transformez-le en grain de beauté à l'aide d'un point appuyé fait au crayon à sourcils brun ou noir.

✦ ✻ ✦

Pour enlever les taches d'allumettes sur les boiseries, frottez les taches avec une tranche de citron.

✦ ✻ ✦

Les ananas seront plus faciles à couper si on les pèle après les avoir tranchés.

✦ ✻ ✦

Si vous découvrez des égratignures sur votre argenterie, faites une pâte avec un peu de blanc d'Espagne et d'huile d'olive; puis polissez avec un chamois.

✦ ✻ ✦

Mme Machin a l'habitude de donner tous les jours une aumône à un aveugle qui stationne près de chez elle. Un jour, ô surprise, elle surprend son aveugle un journal en main:

— Mais alors, s'exclame-t-elle, vous prétendez être aveugle et vous lisez le journal?

L'aveugle, sur un ton indigné:

— Pardon, je ne lis pas le journal, je regarde seulement les photos!

✦ ✻ ✦

Voici une excellente solution pour un bain reposant: délayez une tasse d'amidon dans de l'eau froide, faites chauffer pour obtenir une colle légère, puis versez dans la baignoire remplie d'eau.

✦ ✻ ✦

Les bains et lavabos, en émail blanc, se nettoient facilement avec de la térébenthine. Le soda à pâte est aussi efficace. Pour enlever les taches qui persistent, essayez de l'eau de Javel ou une solution d'hypochlorite de soude. Lavez ensuite avec de l'eau et du savon.

✦ ✻ ✦

Méthode pour doubler le beurre: ½ livre de beurre, 1 jaune d'oeuf, ¾ tasse d'eau, avec sel au goût. Défaire le beurre en crème et le battre jusqu'à ce qu'il soit léger. Ajouter le jaune d'oeuf, puis l'eau, petit à petit en continuant de battre.

✦ ✻ ✦

— Qu'est-ce que vous en pensez, gémit une mère de trois enfants auprès de sa voisine. Mon premier a la rougeole, mon second a une angine, mon troisième a la coqueluche . . .

— Faut m'excuser, répond la voisine, mais moi, les charades, j'ai jamais pu les deviner!

Le Carême est-il encore d'actualité?

ROME (CCC) — "Le Carême est-il encore d'actualité?" Répondant à cette question qu'il a posée dans l'allocution prononcée en audience générale hebdomadaire, le Pape a dit que tout en ayant perdu certaines de ses exigences, le Carême n'en est pas moins nécessaire.

Paul VI a précisé: "Il est nécessaire, s'il est vrai que la vie chrétienne a besoin de recueillement, de silence, de méditation, de conversion et de réformes continuelles, de prière, de pénitence, de gymnastique ascétique, de sens mystique et encore plus de réveil de la conscience chrétienne, de miséricorde et de grâce de Dieu.

"La vie religieuse est une chose grave, sérieuse, difficile, merveilleuse, indispensable, dont nous ne pouvons nous passer et que l'on ne gagne pas sans application, sans un exercice méthodique, sans un effort de rénovation intérieure."

Ces quatre religieuses, de différentes congrégations, viennent de revêtir le costume de skieuses. Elles s'entraînent, sous la direction de leur professeur, à droite, à devenir instructeurs pour le sport le plus populaire en Autriche. A la demande du cardinal Koenig, de Vienne, les religieuses se perfectionnent en culture physique pour s'intéggrer davantage à la vie des étudiantes autrichiennes qu'elles ont la mission de former sur tous les plans. (Photo NC)

Billet du jeudi

LE GRAND JOURNALISTE QUE FUT ÉTIENNE PARENT

Etienne Parent, qui vécut de 1802 à 1874, fut journaliste et avocat, homme de lettres, homme politique, mais il laissa surtout le souvenir d'un remarquable journaliste.

Il aura été le premier de nos grands journalistes, comme Louis-Joseph Papineau fut le premier de nos grands orateurs politiques, François-Xavier Garneau, le premier de nos historiens de valeur.

Il est peu connu aujourd'hui et c'est dommage, car il y aurait profit pour nombre de jeunes, de moins jeunes aussi, à le lire et l'étudier.

Non sous le seul angle des idées, chez lui abondantes et solides, étayées d'une philosophie aussi sûre que sereine, mais sous celui de la langue — qui paraît aujourd'hui ne plus compter.

Parent, qui fut un maître en son temps, ne l'est pas moins de nos jours, et il y a chez lui beaucoup à prendre.

On dira que son oeuvre, dispersée en grande partie dans les journaux, n'est pas facile d'accès, et rien n'est plus vrai.

Aussi doit-on accueillir avec joie le petit et substantiel ouvrage que lui consacre Paul-Eugène Gosselin, dans la collection des **Classiques canadiens** de la maison **Fides: Etienne Parent.**

On y trouve maints textes de lui, qui sont de premier ordre.

• • •

L'histoire de l'homme est celle de son oeuvre, ou vice-versa.

A une époque troublée de notre histoire, il fut sans cesse sur la brèche, et sur des fronts divers, payant de sa personne autant que de sa plume ou de sa parole, car il était lettré jusqu'au bout des ongles et ne manquait pas d'éloquence.

Il écrivit dans les journaux dès ses années de collège, malgré la défense des supérieurs, et il accepta le poste de rédacteur du journal le **Canadien,** y remplaçant Auguste-Norbert Morin en 1822.

Il avait vingt ans.

Le journal suspendu en 1825, il se met à l'étude du droit, obtient son admission au barreau en 1829.

Deux ans plus tard, il ressuscite avec des amis le **Canadien,** en reprend l'orientation et la direction, entraîne à sa suite et autour de lui la plupart des parlementaires et des patriotes de l'époque, qui acceptent comme programme la nouvelle devise du journal: **Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.**

Au cours des troubles de 1837-1838, on l'arrête comme suspect et le voilà en prison à Québec, pendant l'hiver de 1838.

Il y contracte une surdité qui l'obligera à abandonner la direction du journal et son mandat de député, car il était devenu celui du Saguenay en 1841.

• • •

A compter de 1842, Parent sera fonctionnaire.

D'abord greffier du Conseil exécutif à Québec, il est sous-secrétaire d'Etat aux Communes, en 1867.

Il prend sa retraite en 1872 et meurt à Ottawa, le 22 décembre 1874.

Etienne Parent aura été l'un des grands patriotes de son temps et un précurseur en maints domaines.

Il mena la bataille pour le gouvernement représentatif, la responsabilité ministérielle, contre la politique des subsides, le Conseil législatif nommé par la Couronne.

A l'encontre de Papineau, dont il finit par se séparer, il dénonça la résistance offensive à l'autorité légitime, la violence et l'appel aux armes comme moyen de persuasion, n'hésitant pas à dire qu'au-dessus "des libertés politiques, il y a l'ordre général à sauvegarder et les devoirs moraux à observer".

Né à Beauport le 2 mai 1802, Parent fit ses humanités à Nicolet et au Séminaire de Québec.

Marié en 1829 à Marie-Mathilde-Henriette Grenier, il en eut un fils et trois filles.

Son fils, Etienne-Henri, mourut célibataire en 1910, tandis que ses filles épousèrent trois hommes de lettres: Antoine Gérin-Lajoie, Benjamin Sulte et Evariste Gélinas, ce dernier moins connu que ses beaux-frères.

L'ILLETTRE.



Q. — Que pensez-vous de tout ce fard, ou je ne sais quoi, dont les jeunes filles se servent pour maquiller leur visage, surtout leurs yeux? J'ai deux jeunes adolescentes encore aux études, qui me tourmentent sans cesse afin que je leur permette de faire comme les autres, et je suis à bout d'arguments. Comme elles respectent votre opinion et sont de vos fidèles lectrices, peut-être qu'un mot de vous porterait plus de fruits que mille de ma part. Merci.

Anti-fard.

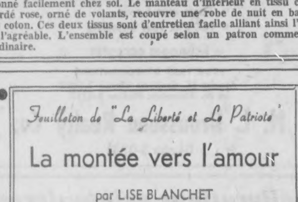
R. — Au risque de passer pour vieux jeux aux yeux de mes jeunes lectrices, je dois vous dire, chères Madame et Mesdemoiselles, que je trouve que des yeux de danseuses de ballet ou d'actrice sur la scène n'ont pas leur place dans de frais minois, même de moins frais, en plein jour, pour le travail ou pour fréquenter l'école, quoique puissent en dire les spécialistes cosméticiennes. Chez les adolescentes aux études ou ailleurs, une touche de rouge à lèvres pâle, très bien. C'est joli et frais. Quel malheur que ces charmantes frimousses cherchent à se vieillir quand sitôt hélas, elles chercheront à se rajeunir. Il me semble que le maquillage de la figure en général, et des yeux en particulier, doit toujours être très discret, même le soir lorsqu'il est quelque peu accentué. L'on rencontre dans la rue des enfants de treize ans qui ont de vraies têtes de Mardi gras et qui font vraiment pitié. D'autres, bien pitoyables, sont celles qui veulent "faire jeune" et dont les rides sont accentuées par un grimage bizarre. De grâce, Mesdames, Mesdemoiselles, cherchons à être jolies, en accentuant nos jolis traits et en masquant les laids, mais restons dans le juste milieu et n'ayons pas des figures de poupées de faïence, tout à fait sans expression. En passant, j'ajouterais qu'il en va de même pour la coloration des cheveux. De grâce, chères jeunes filles et dames, n'allez pas ternir la beauté de vos cheveux sains et luisants en les passant dans les divers produits chimiques ou végétaux qui font l'objet d'une si grande réclame maintenant. A celles, moins jeunes, qui désirent cacher leurs cheveux gris, sachez choisir une teinte, soit un peu plus pâle ou un peu plus foncée, que celle de votre chevelure naturelle. Au moins, ne vous laissez pas convaincre par la réclame de devenir blonde si vos cheveux sont d'ébène. Souvenez-vous que le coloris de votre teint s'atténue avec les années et que toute couleur trop vive ou trop foncée lui donnera une apparence dure et plus âgée. Regardez autour de vous objectivement et vous serez vite convaincues.

☆ ☆ ☆

Q. — Comprenez-vous pourquoi il y a tellement de condensation qui se forme, en hiver, sur les fenêtres dont les châssis sont en métal? Nous avons une maison toute neuve et franchement il est désolant de se voir obliger de mettre des serviettes éponges partout pour prévenir un véritable déluge. — Misérable.

R. — Il vous faudrait discuter de ce problème avec l'entrepreneur qui a construit votre maison et lui demander de voir à ce que celui qui a installé ces fenêtres en rectifie les défauts. Il faut absolument que ce travail soit fait avec une grande précision. Sans cela, l'air pénètre entre les deux vitres et le contraste entre le froid extérieur et la chaleur intérieure cause la condensation. Cette réaction se produit trop fréquemment de nos jours. Il faut croire que les ouvriers ne sont pas assez particuliers ou que leurs patrons leur fournisent du matériel de qualité inférieure. Tout entrepreneur intègre essaiera, j'en suis certaine, à vous donner satisfaction.

LOUISE.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 31

Un autre silence. Puis Thierry reprend:

— Et vous? Quels sont vos sentiments pour elle?

— Ah! comment pourrais-je aimer qui me déteste!

— N'auriez-vous pas pu essayer?

— Je l'ai fait. Mais on ne peut pas trouver sur elle le point vulnérable! On ne peut pas! Elle n'aimait que son fils!

Thierry remet quelques sarments sur le feu qui crépite. Les flammes rougissent son beau visage, et Dominique éperdument le regarde. Pour la dernière fois peut-être. Ils sont seul à seule! Mme Laure, qui sait tout, a dû voir entrer la jeune femme dans la pièce où se tenait Thierry. Mais maintenant, Dominique ne se soucie plus de ce que peut penser d'elle la pauvre femme. Tout lui est égal! Tout! Elle sait, elle vient de comprendre qu'elle a manqué sa vie. Ce n'est pas Jean-Loup qu'elle devait aimer!

C'est Thierry! Cet infirme au visage penché vers le feu! Machinalement, en cet instant, il découpe en menus morceaux une branche flexible.

— Qu'allez-vous faire?

Elle tressaille. Elle s'embarquait encore pour un rêve!

— Je présume, reprend Thierry, que vous avez des projets!

— Oui, j'espère retourner à Lyon, je reprendrai un emploi de dessinatrice! Et . . . et voilà.

— Dominique . . .

Elle joint les mains . . . Que va-t-il dire?

— Dominique, épouseriez-vous un aveugle?

Heureusement, il ne peut voir sa pâleur! Elle essaie de prendre un ton léger, puis:

— Je ne sais pas . . .

— C'est bien, dit-il d'une voix brève. Il ne s'agissait pas de moi; faites-moi l'honneur de me croire.

— Je vous crois, Thierry.

Ah! qu'aurait dit Mme Laure, et tous ces gens, et Thierry lui-même, si elle acceptait cette offrande! Mais comme il est temps qu'elle parte! Elle n'en peut plus.

— Je parlais pour un ami . . . que j'ai connu au Centre . . . Il épouserait une jeune fille douce . . .

Ce besoin d'expliquer est superflu! Dominique feint la gaîté pour dire:

— Auriez-vous l'intention de monter une agence matrimoniale? Jeune homme très bien épouserait demoiselle, même sans dot, si jolie et grande!

— Je vous assure que je n'ai aucune envie de plaisanter!

— Moi non plus, Thierry! Mais je voulais vous dire que lorsque j'ai accepté d'être la femme de Jean-Loup, je n'ai pas voulu faire une affaire!

— Mais j'en suis persuadé! Vous n'avez pas à me le dire, ma petite Dominique! Je ne vous crois pas capable d'agir par vénalité.

— Merci!

— Ces soirées commencent à être fraîches, dit-il; on va apprécier les veillées près du feu! Cette pièce vous plaît-elle?

— Oui, dit-elle, comprenant son désir de diversion; elle est accueillante; les étains sur la cheminée brillent et éclairent au passage d'une lueur qui reflète la glace.

— Et les livres?

— Oh! ils sont bien sages, rangés sur les rayons. Rien n'est si chaud dans une pièce que les livres: on sait que près d'eux on trouve toujours un réconfort.

— Il y en a quelques-uns que j'aimais ainsi lire. Hélas! il n'est plus temps! A moins de trouver un lecteur bénévole! J'ai déjà assez de choix parmi ceux qui sont traduits en braille.

— Si j'étais restée, je vous aurais fait volontiers la lecture, dit Dominique avec regret.

Elle évoque des douces soirées, passées l'un près de l'autre; comme aujourd'hui, il remet des bûches sur les flammes; elle, assise à ses pieds, lit le livre qu'il aime.

Elle soupire

— Dominique, reprend Thierry, si cet aveugle vous aimait, que feriez-vous? Ne lui accorderiez-vous pas votre pitié?

— Taisez-vous, Thierry! Par grâce, taisez-vous! Je ne puis plus vous entendre! Il me serait impossible d'épouser un homme par pitié!

— C'est vrai, dit-il, amer, vous êtes jeune et belle; vous pouvez prétendre à mieux.

— Je ne veux qu'aimer l'homme que j'épouserai, si je me remarie, ce qui est bien problématique.

— Comment aimiez-vous Jean-Loup?

Elle hésite une seconde . . . Doit-elle dévoiler ses sentiments à l'homme qui ardemment, l'interroge? Mais elle a tant pitié de lui! Elle l'aime tant!

— Je l'aimais comme un tendre et charmant enfant, dit-elle.

— C'était un tendre et charmant enfant, reprend la voix de Thierry.

— Je crois que l'heure du dîner approche, je vais vous quitter . . . Pardonnez-moi d'être venue troubler votre solitude avec mes pauvres petites histoires . . . Mais j'étais si malheureuse . . .

Occupée à ouvrir la porte, elle ne voit pas la douloureuse crispation des traits du jeune homme. Pourtant c'est d'une voix calme qu'il lui demande:

— Travaillez-vous toujours le dessin et la peinture? Vous faisiez de si jolies choses.

— Je travaille plus que jamais, mais comme une désespérée. Personne ne veut utiliser mon petit talent.

— Vous deviendrez peut-être célèbre un jour . . .

— Je n'en demande pas tant; seulement gagner ma vie avec cet art que j'aime.

La clochette qui annonce les repas sonne à ce moment.

— Pensez un peu à mon aveugle, dit Thierry. Essayez de vous accoutumer à l'idée de l'épouser . . .

— Inutile.

Elle sort dans le vestibule, elle doit s'appuyer contre le mur: sa tête tourne et des larmes brouillent ses yeux.

— Je ne veux pas de sa pitié, murmure-t-elle . . . Je n'en veux pas.

Chapitre XX

Thierry, prétextant une obligation, s'absenta de la maison pour quelques jours. Il partit un matin, très tôt: l'aube ne pointait pas encore; un froid vif glaçait l'air; et les étoiles, dans le ciel, brillaient comme jamais elles ne l'avaient fait.

Au moment de monter dans la carriole du fermier qui devait le conduire à la gare, le jeune homme, machinalement, se détourna; mais il ne vit ni le château, encore endormi, ni le rideau furtivement relevé sur les vitres, dans la chambre de Dominique, ni le geste d'au-revoir à peine ébauché de la jeune femme.

Les roues de la voiture grincèrent sur la terre gelée, la voix du fermier encourageant la bête monta dans le silence, le pas du cheval s'éloigna; puis, au détour du chemin, seule une lumière balancée trouant l'ombre des buissons signala la marche de la carriole. Dominique soupira: Thierry ne lui avait pas dit la veille son intention de partir; elle l'avait su tout à fait par hasard, en surprenant une conversation, d'ailleurs nullement privée, entre sa belle-mère et M. Gaétan.

"S'il savait!" songeait-elle, l'âme en désarroi. Elle aimait Thierry depuis tant et tant de jours! Lui, en revanche, poussé par la générosité de son coeur, lui avait offert sa pitié: elle avait bien compris que l'aveugle, c'était lui! Peut-être se croyait-il responsable de sa situation misérable à Fleurance, et voulait-il se racheter.

Elle avait suivi son destin, c'était tout. Si Jean-Loup était revenu, elle serait sa femme; elle aurait réussi, à force de le vouloir, à tuer le sentiment qui germait dans son coeur pour Thierry. Mais, hélas! Jean-Loup n'était pas revenu. Et Thierry, la voyant désarmée, sans soutien devant la vie, lui offrait sa protection!

Mais elle ne voulait pas de sa pitié!

Si seulement elle trouvait une situation; en vain elle cherchait un emploi! Marielle et son père n'étaient plus là pour l'aider, et elle n'osait s'adresser à Mme Martin: la pauvre femme, vieillie de vingt ans, traînait des jours de tristesse chez une parente.

Un coup léger frappé à sa porte arracha la jeune femme à ses réflexions. Elle alla ouvrir et l'étonnement se peignit sur son visage en voyant devant elle Mme Silvéria.

La douairière était déjà vêtue de sa robe brune à gros plis, de sa coiffe de dentelles anciennes. Elle sourit à Dominique.

— Eh quoi, ma fille, n'ayez point cet air d'un autre monde: ce n'est que moi! Comme votre chambre est froide!

Vite Dominique fit entrer l'aïeule, puis approcha pour elle un fauteuil près de la cheminée; en deux minutes elle avait allumé un feu de branchettes; la flamme jaillit claire et haute sur les chenets. La vieille femme étendit ses mains vers la chaleur.

— Vous ne pensiez pas, je vois cela à votre air, que la vieille dame se levait si tôt!

Elle sourit encore.

— Je vais aller vous chercher une tasse de café, Madame, dit Dominique.

Mais, d'un geste, Mme Silvéria l'arrêta:

— J'ai des choses bien plus intéressantes à faire qu'à boire une tasse de café, dit-elle. Et il me reste si peu de jours à vivre que je dois bien employer mon temps.

— Oh! Madame, protesta Dominique, vous deviendrez centenaire.

— C'est ce que l'on dit à toutes les vieilles gens qui parlent de leur fin probable.

Contre son habitude, la vieille dame plaisantait. Dominique cassait quelques branches sur ses genoux. Puis elle les jetait dans l'âtre.

— Cette pièce est facile à chauffer constata-t-elle.

— Thierry est parti, dit Mme Silvéria.

Dominique sut qu'elle n'était venue si tôt chez elle que pour lui parler de Thierry . . . Mais qu'allait-elle lui en dire? Elle sentit son coeur battre à coups précipités dans sa poitrine.

— Le pauvre cher enfant, reprit la vieille dame . . . N'avez-vous pas remarqué son air sombre?

— Je . . . Non, vraiment . . . Il est comme toujours.

La vieille dame haussa les épaules d'un geste d'impatience: comme elle était lente à comprendre, cette Dominique. Mme Silvéria avait cru qu'il lui suffirait de prononcer le nom de Thierry pour que l'émoi naisse sur le charmant visage de la jeune femme; or elle semblait tout simplement embarrassée. S'était-elle trompée lorsqu'elle avait cru lire l'amour dans les yeux clairs et terriblement bavards? Quel dommage que Thierry ait perdu la vue au moment où il aurait eu tant besoin de ses yeux! Elle avait, la pauvre Mme Silvéria, assemblé tout ce qu'il lui restait de forces pour essayer de les réunir, ces deux, si bien faits l'un pour l'autre et, par orgueil, s'éloignant du bonheur!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mardi midi

Vol. 52—No 48

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00** franco. **132-T.F**

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. **Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont.** 49-395-1C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? **Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845.** 33-148-T.F

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Facilité pour lavage au soubassement. **Signaler: CE 3-3803.** 48-382-49C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Pour dame ou couple tranquille. Libre immédiatement. **Signaler: 247-9692.** 48-390-49C.

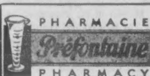
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3538
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service

PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

OPPORTUNITE EXTRAORDINAIRE
Hautes commissions — avec une compagnie progressive, établie depuis 61 ans dans la vente des fameux produits de maintien Goodyear.
Rodrigo Tormo s'est gagné plus de $24,000 l'année dernière (pas typique, mais cela indique les possibilités.) M. W. Frank s'est gagné $13,000 — l'âge n'est pas une barrière.
Ligne de produits diversifiés pour toutes les saisons de l'année. Pas d'investissement nécessaire de votre part. Nous absorbons toutes les dépenses — d'expédition — de recouvrement. Commencez à base de temps partiel si vous voulez.
Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada Ltd., P.O. Box 39-Rosemont, Montréal, Québec.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Meublé ou non. **Signaler: 247-7555.** 48-389-50C.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. **Signaler: 233-1783.** 36-199-T.F

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces. Prélart et rideaux fournis. Couple tranquille ou 2 hommes respectables. $58. **Signaler après 5 h.: WH 3-9024.** 41-256-T.F.

A LOUER — Rue Provencher. Appartements: 2, 3 et 4 pièces. Près autobus et écoles. Réfrigérateur et poêles inclus. **Signaler: CE 3-1323.** 45-323-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. 1er étage. Beau logis: 3 pièces. Place de stationnement. **Signaler: 233-6697.** 44-302-T.F.

A LOUER — Rue d'Eschambault. Appartement: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privée. Place de stationnement. Idéal pour couple tranquille. Libre: 15 avril. **Signaler: CH 7-3903.** 47-362-49C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour demoiselle qui travaille. Près autobus. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-5268.** 48-386-50C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Possession immédiate. **Signaler: CE 3-3080.** 49-409-49C.

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Meurons. Logis non meublé: 4 pièces. Pour personnes tranquilles. Libre: 15 avril. **Signaler: CH 7-4446.** 49-399-50C.

A LOUER — Aubaine. Locataire transféré. 3½ pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Nouvel immeuble à St-Boniface. Considérerait réduction du loyer d'ici septembre: Libre: 30 mars. 247-3870. 49-400-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces entièrement meublé, 2e plancher. Entrée privée. Près autobus. Accommodation pour lavage. Stationnement pour auto. Possession immédiate. **Signaler: 233-4727.** 49-403-T.F.

A LOUER — Près Précieux-Sang dans maison tranquille, chambre et cuisine. Poêle, réfrigérateur, armoire, garde-robe, lit. Pour jeune fille tranquille qui travaille ou dame. Près magasin, excellent service d'autobus au choix. Téléphone dans logis si désiré. Facilités lavage. **Signaler: 475-8035, si intéressée.** 49-405-49C.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces. Dans triplex approuvé par métro. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Idéal pour couple qui travaille ou deux demoiselles. Libre: 1er avril. Aussi, on demande dame pour prendre soin d'enfant de 8 h. à 4 h. **Signaler: 233-6410.** 46-335-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. **Signaler: GL 3-6881 ou AL 3-9805.** 47-363-T.F.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

ON DEMANDE
Pour Foyer de personnes âgées. Un ou une secrétaire gérant bilingue pour tenue de livres, correspondance, etc. Salaire en proportion de l'expérience acquise. Mentionnez référence. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Soeur Supérieure, Foyer Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.**

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Logis: 3 grandes pièces dans immeuble-appartements moderne. Nouvellement décoré. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Stationnement avec prise de courant gratuit. $85 par mois. Libre: 1er mars. **Signaler: 233-3786.** 44-314-T.F.

A VENDRE OU A LOUER
Edifice pour club, église ou industrie légère, etc. Nous avons aussi de beaux bureaux. Très raisonnable.
PINE REALTY
Téléphone: 284-0932
49-398-1C.

A VENDRE OU A ECHANGER — St-Boniface. Immeuble-appartements: 5 logis. $5,000 comptant. **Signaler: 233-5393.** 48-381-50C.

A VENDRE OU A ECHANGER sur propriété ou duplex à St-Vital. Magasin de campagne avec équipement supplémentaire si désiré. Bon chiffre d'affaires. Prix attrayant. **Pour plus d'informations, écrire à Boîte 402, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 49-402-50P.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. 4 ans. **Appeler propriétaire: 475-8476.** 49-408-49C.

A VENDRE — Maison: 5 pièces. Sur lot: 50' x 186'. Près Précieux-Sang. **S'adresser à: 100, avenue Chandos, St-Boniface, ou signaler: 453-8146.** 47-351-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, 85, rue St-Pierre. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. **Signaler: GL 2-0781.** 47-345-49C.

A VENDRE — Rue Masson sud. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement). **Signaler: 775-1194.** 41-249-T.F.

A VENDRE
Laventure, Sask. Six carreaux de terre, 900 acres en culture, 250 acres en guéret d'été. Bonne bâtisses, électricité, arbres fruitiers, bons chemins. Autobus à ¼ de mille. **S'adresser à: Mme Bertha Authier, Boîte 261, Spiritwood, Saskatchewan.** 48-380-2P.

A VENDRE — St-Boniface, près église, écoles et autobus. Maison moderne: stuc. 6 pièces. Salle de récréation au sous-sol. Garage double. Grand lot. Pas d'agent. **Signaler: CE 3-6969 après 5 h.** 48-384-49C.

A VENDRE — Ferme de 322 acres. 300 en culture. Bons bâtiments, grande maison moderne, puits avec pression à l'étable et maison. Chauffage: huile. Bon abri. Située à l'est de la rivière Rouge, près de l'école secondaire et de la route 75. 25 milles au sud de Winnipeg. **S'adresser à: Louis Lévesque, Ste-Agathe, Man. Téléphone: 310-22.** 49-401-49C.

Terre à vendre
7 quarts de section dont 700 acres en culture, sol gris et noir, située à 4 milles ½ du village, sur un chemin gravelé. Bénéficiant des services de l'électricité, du téléphone, eau courante, maison avec 4 chambres à coucher, chauffage central — étable, porcherie, 2 enclos pour engraissement d'animaux, machinerie.
Pour information, s'adressez à **Carda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.**

A VENDRE
St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne: 5 pièces. Salle de bain au premier, 2 chambres à coucher au 2e. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. $3,500 comptant. Balance à termes.
Parc Windsor — Bungalow moderne très spacieux. 3 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation. Tapis mur à mur, salon et salle à manger, draperies. $5,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Près hôpital. Immeuble-appartements neuf. 9 logis: 6 de 3½ pièces; 2 de 4½; une garçonnière. Réfrigérateurs, poêles, laveuse et sécheuse. $20,000 comptant, balance à termes très faciles.
St-Vital — Ellesmere. Bungalow moderne: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Lot: 45' x 105'. Garage. Jardin. $3,500 comptant. Balance à termes.
Blvd Dollard — Réduit à $7,500. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.
Norwood — 202, rue Braemar. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher: 2 au 1er, 2 au 2e. Salle de bain au 1er. Plancher: chêne. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Peut être visitée sur rendez-vous seulement $5,000 comptant.
St-Boniface — Rue Archibald. Près église Ste-Famille et école. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Garage double. Lot: 57' x 187'. Balance à termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
47-360-49C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $165. Entrées privées. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Garage. Comptant requis substantiel.
Norwood — Rue Taché. Près Précieux-Sang. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Foyer. Salle de récréation. Très bel emplacement. Chauffage: gaz. Garage. Propriétaire transféré. Comptant sur hypothèque.
St-Boniface centre — Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur avec 2 chambres supplémentaires. Chauffage: gaz. Comptant requis substantiel.x
St-Boniface — Rue La Vérendrye. Prix: $6,900. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Grande cuisine et grand salon. Titre clair. Lot: 33'. Garage. Peut être vendu avec paiement initial minime.
St-Boniface — Maison: 5 pièces. Prix: $11,500. 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Centre. Triplex en bonne condition. Revenu mensuel: $205. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.
Treherne — Ferme: 320 acres; 100 en culture. Pas de bâtiments, graineries seulement. Plein prix: $7,500.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
47-358-49C.

A VENDRE
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
Rue Elizabeth — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans. Garage. Prix: $16,500. Comptant requis: $1,000.
$10,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
47-352-49C.

A VENDRE
Bonne maison — 30 milles de Winnipeg. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Près de tout. Taxe: $100. Prix: $4,500.
Belle ferme — Demi-section. 50 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait: 23,000 livres. Etable moderne, citerne frigorifique. Machines aratoires neuves. Chemin gravelé. 35 milles de Winnipeg. Prix: $58,000.
St-Pierre — Petite ferme: 98 acres. ½ mille du village. Ou 28 acres avec bâtiments et 70 acres sans bâtiments. Vendrait séparément. Idéale pour se retirer.
25 milles de la ville — Chemin gravelé jusqu'au no 1. 280 acres. Grandes maison et étable. Eau chaude et froide en quantité. $100 l'acre, plus $3,000 pour machines aratoires. Accepterait propriété en échange.
Près Lorette — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
47-367-49C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
St-Vital — Près paroisse Ste-Marie. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Salon: 12' x 12'; cuisine: 16' x 12'. Chambres à coucher: 14' x 12' et 12' x 11', avec garde-robes. Corridor: 5' x 12'. Près des écoles et autobus. Prix: $7,900. $500 comptant.
Norwood — Grande maison en bon état. Logis: 4 grandes pièces pour propriétaire, plus 5 pièces pour louer. Taxe basse. Prix: $12,500. $500 comptant.
Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.
Norwood — Une des plus jolies maisons du quartier. Soubassement fini, avec comptoir. Garage double. Grand lot. Prix: $16,900. $3,500 comptant.
Appeler LOU ENGEL
256-5420
49-407-49C.

A VENDRE
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.
ST-VITAL
48 acres. $15,000.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.
LORETTE
Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
47-366-49C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A LOUER
St-Boniface centre. Grand magasin: viandes, épiceries, etc. Très bonne localité pour affaires. Comptant requis pour marchandises et équipement, raisonnable. Idéal pour couple.
A VENDRE
Angle Hamel et De la Morénie. Propriété idéale pour famille. Près écoles, autobus, etc. Comprend un logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Aussi, logis: 3 pièces attenant pour revenu. Garage. Très beau lot paysagé. Commodités innombrables dans cette demeure. Prix raisonnable.
RUE LANGEVIN
Propriété de revenu. Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher au 1er. 2 logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun, plus une garçonnière. Très bon revenu. Belle localité. Garage et auto-port. Une aubaine. Comptant requis très minime.
RUE DUMOULIN
Grande maison de famille: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Belle localité. Près écoles. Plein prix: $13,500.
ST-VITAL
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Beau lot. Près église Ste-Marie. Plein prix: $9,700. Comptant requis: $500.
NORWOOD
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
47-353-49C.

Au Sacré-Coeur

Guides et Jeannettes

La vente de pâtisseries, qui a eu lieu dimanche dernier, a remporté un grand succès grâce au dévouement et à la générosité des dames de la paroisse. Tous tiennent à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé de quelque façon que ce soit au succès de cette vente au profit des Guides et Jeannettes.

Démonstration culinaire

Toujours pour la même bonne cause, il y aura, le jeudi soir 1er avril à la salle paroissiale, à 8 h., une démonstration culinaire par Dorothy Faulkner. Le prix d'admission est de 50c et il y aura des prix de présence. Tous sont bienvenus.

Pour plus de renseignements ou pour se procurer des billets, communiquer avec Mme C. Dubé (775-4034). S'il vous plait, signaler ce même numéro pour vos chocolats de Pâques et on se fera un plaisir de vous en procurer et de vous les livrer.

Dames de Ste-Anne

Les 5 et 6 avril, à 8 h. 30 p.m., au théâtre Playhouse, se déroulera une parade de modes présentée par l'Association des Marchands du Polo Park. Le prix d'admission est de $1.00 seulement. Il y aura des prix de présence et l'on pourra rencontrer des artistes invités. Pour plus de renseignements et pour se procurer des billets, s'il vous plait, communiquer avec les Dames de Ste-Anne de la paroisse.

Partie de cartes

N'oubliez pas les parties de cartes qui ont lieu à 8 h., le dimanche, au Sacré-Coeur. Tous sont bienvenus.

Le Gemini sera lancé le 23 mars prochain

WASHINGTON — C'est le 23 mars que la NASA projette de lancer la capsule biplace "Gemini" à bord de laquelle les astronautes Virgil Grissom et John Young effectueront trois révolutions autour de la terre, apprend-on de source sûre américaine.

Cette tentative s'effectuera à partir du "Centre spatial John F. Kennedy", en Floride. La capsule amerrira quatre heures des Caraïbes.

La NASA prévoit ensuite des vols "Gemini" tous les trois mois, d'une durée allant jusqu'à 15 jours et comprenant d'autre part des tentatives de "rendez-vous" à haute altitude avec un véhicule sans pilote.

Terre à vendre
3 quarts de section dont 450 acres en culture, terrain plat. Une grande partie de terre noire, à un mille du village, électricité, téléphone, route gravelée, bons puits, maison à 4 chambres — étable, porcherie, hangar à machinerie — Bonnes conditions et prix raisonnable.
Pour information, s'adresser à **Carda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.**

A VENDRE
Richer, Man. — 226 acres de terrain. Excellent pour pâturage. 40 acres en culture. Maison: 6 pièces, chauffage neuf. Etable. Pourrait être acheté avec bêtes à cornes. Prix: $9,000. A termes.
St-Boniface — Maison de famille: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Grand lot. Belle rue. Près école Provencher.
Norwood — Près Holy Cross. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $8,500 comptant.
Norwood — Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près de l'école du Précieux-Sang. Garage. Comptant. $1,800.
Garage de campagne — Avec agence de machineries agricoles et camions. Dans bon district de culture. Fait de bonnes affaires. Echangerait sur ferme mixte ou à grain. A termes.
Pour tous renseignements,
s'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
47-365-49C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.
MAGNIFIQUE BUNGALOW
Norwood. Construit sur commande: 7 ans. Stuc. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Grand salon. Grande salle de bain. 2 grandes chambres à coucher. Cuisine de famille attrayante. Garage. Taxe basse. Près école et église catholiques. Seulement: $15,000. Comptant requis: $4,000. Paiements: $100 par mois P.I.T.
Parc Windsor — $2,000 comptant. Maison à niveaux variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 salles de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,000 seulement. Termes faciles.
Norwood — Maison stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. 12' x 10' chacune en moyenne. Salle de bain, 4 unités. Soubassement complet. 17 ans. Taxe: $325. $14,500.
Rue Dubuc — $1,000 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit, 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasins. Plein prix: seulement $8,500. Taxe: $180.
Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
47-359-49C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école Lorette Est, pour septembre 1965. Salaire selon qualifications. **S'adresser à: Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Téléphone: Lorette 279.** 47-344-50C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires déjà établie. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man.** 40-240-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour enseigner les années 3, 4 et 5 à l'école de Lisieux. Environ 20 élèves. Entrée en fonction: septembre 1965. Salaire selon qualifications. **S'adresser à: Claude Préfontaine, Lisieux, Sask.** 49-397-49C.

ON DEMANDE
Immédiatement, instituteur (trice) marié (e) ou célibataire pour une école du Nord-Ouest Ontarien. Population indienne. 18 élèves aux années élémentaires. Salaires du Département Indien, en plus d'allocation du nord. Résidence meublée et confortable. Pour finir année scolaire avec option pour l'année prochaine. Avec certificat d'enseignement de préférence. **Ecrire à: R. P. E. Benoit, O.M.I., B.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.** 47-370-T.F.

ON DEMANDE
Deux instituteurs ou institutrices bilingues qualifiés pour l'école élémentaire de St-Léon, pour l'année scolaire commençant en septembre. Pour classe de 1ère et 2e années et 5e et 6e années. Echelle des salaires déjà établie. Pour renseignements, **s'adresser à: District Scolaire Consolidé de St-Léon, L. George, sec.-trés., St-Léon, Man.** 49-406-50C.

ON DEMANDE
Deux institutrices qualifiées pour septembre prochain. Ecole élémentaire située dans village sur bonne route, hiver et été. 1ère et 2e années et 3e et 4e années. Salaire suivant échelle du département d'Education, plus! Pour renseignements, **s'adresser au secrétaire, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400. Téléphone: 343-3.** 48-391-T.F.

LA COMMISSION DU DISTRICT SCOLAIRE ST-PAUL No 2228
désire des professeurs aux niveaux élémentaire et junior pour septembre 1965: Boni: professeur de français de l'ACFA. Echelle 1964-65: 1) $3,200-$4,700, 2) $3,800-$5,700, 3) $4,500-$6,600, 4) $5,000-$8,300, 5) $5,500-$8,715, 6) $6000-$9,130. **S'il vous plait, écrire : S. D. LeFebvre, surintendant, St-Paul, Alta.** 48-376-49C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 4
Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:
Classe 3: $4,100 à $5,600 —
Augmentation: $200 par année
Classe 4: $4,600 à $7,500 —
Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.
Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700
Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**
Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369
48-387-T.F.

UNITE SCOLAIRE BORDERLAND No 4
Willow-Bunch — école du village, complètement moderne; 19 classes, laboratoire, bibliothèque, auditorium. Environ 400 élèves.
(a) Principal requis. Catholique, bilingue (anglais-français) de préférence. Mentionné préférence de sujet. Rémunération pour surveillance. Résidence disponible.
et/ou
(b) Professeur de sciences pour enseigner chimie dans le nouveau programme mathématiques-sciences. Mentionné préférence de sujet.
Entrée en fonction: terme d'automne 1965. Salaire selon échelle. Village est sur route no 36 et possède facilités modernes, ainsi qu'hôpital. Que les candidats veuillent bien donner tous renseignements concernant leurs certificat, expérience et le nom de leur dernier surintendant a: **M. E. R. Leigh, secrétaire, Rockglen, Saskatchewan.** 48-373-49C.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Ce dimanche 21 mars: réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, à 2 h. 30 p.m. Cette réunion en sera une d'importance spéciale, car il s'agira d'élaborer un projet pour célébrer le 75e anniversaire de la Société. Venez donc nombreux signifier votre bon désir relativement aux détails qui y seront étudiés.

ON DEMANDE
Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, s'adresser à: **District Consolidé de St-Georges no no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.** 46-341-1C.

LE COMITE EXECUTIF DU COMTE DE ST-PAUL No 19
invite des demandes de la part de professeurs pour enseigner en septembre 1965 dans les écoles suivantes: Lafond, Mallaig, Ste-Lina et St-Vincent. Echelle des salaires: $3,000 à $8,700. Des brochures avec informations détaillées au sujet d'endroit, vacances, salaires et des formules de demande sont disponibles sur demande. Seules les personnes qualifiées pour enseigner peuvent solliciter un emploi. **S'adresser à: P.-A. Lamoureux, surintendant des écoles, St-Paul, Alta.** 47-343-50C.

ON DEMANDE
Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: SP 4-3414)

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Central Electric
Electriciens de première classe. Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
544, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
300, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Aussi, lot de village à St-Norbert: 55' x 143'. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-5 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

AGENCES CAMPUS AGENCIES
Hypothèques — Immeubles
Administration de propriétés résidentielles et commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

Lots de Rivière à St-Norbert
"CINQ SEULEMENT DE DISPONIBLES"
Bungalows, maisons à 2 étages et à niveaux variés
CONSTRUITS SUR COMMANDE
CARACTERISTIQUES:
- Foyers ouverts
- garages doubles attenants
- Tapis mur à mur
- Poêle et four encastrés

Echanges acceptés
POUR PLUS D'INFORMATIONS
Appeler M. Gauthier: VErnon 7-5093
ou M. Brousseau: HUdson 9-3277
N. L. Brousseau Realty Co.
GLobe 3-0741

Spéciaux d'améliorations printanières

CONTRE-PLAQUE DE SAPIN
Première qualité G.I.S.
Panneaux de 4' x 8'

¼"	$4.25
⅜"	5.80
½"	7.15
⅝"	8.50
¾"	9.75

REVETEMENT DE SAPIN RUDE
Première qualité
Panneaux de 4' x 8'

5/16"	$3.10
⅜"	3.60
½"	5.00
⅝"	6.20
¾"	7.50

ENSEMBLES DE SERRURES

Serrures à clef	$5.95
Serrures pour corridor	2.50
Serrures pour chambre à coucher	3.00
Ensemble de serrures pour salle de bain	3.50

Achetez à la Coopérative et épargnez

FORMICA
Vente extra spéciale
Panneau de 4 x 8
$15.95

PORTES EN ACAJOU
Coupe rotative — 1⅜

2'0" x 6'6"	$5.95
2'4" x 6'6"	6.25
2'6" x 6'6"	6.95

Pliantes à rainures "Ruban"

2'0" x 6'6"	$14.95
2'6" x 6'6"	15.95
3'0" x 6'6"	$16.95

Demandez pour notre circulaire d'aubaines anniversaire où vous trouverez un bon nombre de spéciaux en fait de portes de garage, peinture, bois de construction, quincaillerie, etc.

PANNEAUX HARDBOARD GRAIN DU BOIS RAINE EN V SECONDS
Provision limitée seulement

4' x 8' ¼"	$2.50
4' x 7' ¼"	2.25

TUILES POUR PLAFOND
12" x 12" — ½ Unies
Blanc fini antérieur
Chacune 12½c
INSONORES
12" x 12" — ½" Blanche
Perforées Chacune 15c

LISIERES

1" x 2" Pied linéaire	2c
1" x 3" Pied linéaire	2½c
1" x 4" Pied linéaire	3½c
1" x 6" Pied linéaire	5½c

Contre-fiches		Epinette	Sapin
2" x 2"	7'	25c	28c
2" x 2"	8'	28c	32c
2" x 3"	7'	35c	42c
2" x 4"	7'	49c	56c
2" x 3"	8'	40c	48c
2" x 4"	8'	56c	64c

PEOPLE'S CO-OP LUMBER
Rues Dufferin et Sinclair
Téléphone: JU 9-6351
Heures de magasin: 8 h. a.m. à 5 h. p.m. En semaine: 8 h. a.m. à 1 h. p.m. le samedi